

Univerzita Karlova

Filozofická fakulta

Ústav románských studií

Diplomová práce

Filologie – Francouzská filologie

Bc. Veronika Štěpánová

Les connecteurs concessifs ***pourtant, cependant, toutefois, néanmoins,*** ***quand même, tout de même***

Přípustkové konektory *pourtant, cependant, toutefois, néanmoins,*
quand même, tout de même

Concessive connectives *pourtant, cependant, toutefois, néanmoins,*
quand même, tout de même

Praha 2019

Vedoucí práce: PhDr. Olga Nádvorníková, Ph.D.

Je voudrais tout d'abord adresser ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, PhDr. Olga Nádvořníková, Ph.D. pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils. Je désire aussi remercier Boris et ma famille pour leur confiance et leur soutien.

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze, dne

Podpis :

Veronika Štěpánová

Klíčová slova: konektor, přípustka, přípustkový příslovce, přípustkový konektor, konkurence

Abstrakt:

Magisterská diplomová práce „*Les connecteurs concessifs pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, quand même, tout de même*“ se skládá ze tří částí. Cílem první části bylo vysvětlení pojmu „přípustkový konektor“ (*connecteur concessif*) z hlediska synchronního. Tato část se věnuje na jedné straně logickému vztahu přípustky (*concession*), na straně druhé slouží k vymezení přípustkových příslovcí užívaných v současné francouzštině. Druhá část této diplomové práce obsahuje diachronickou a kvantitativní studii sloužící k analýze frekvencí zde zkoumaných kvazi-synonym a jejich vztahů konkurence vzhledem k jejich užívání až do současnosti. V návaznosti na tyto dvě části doplňujeme naše poznatky ve třetí části o úvahy vzhledem k současnému užívání přípustkových konektorů v psaném, mluveném a pseudomluveném jazyce (na internetu).

Mots-clés : connecteur, concession, adverbe concessif, connecteur concessif, concurrence

Résumé :

Le mémoire de master „*Les connecteurs concessifs pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, quand même, tout de même*“ se compose de trois parties. Le but de la première partie était la définition de la notion « connecteur concessif » dans une perspective synchronique. Elle comporte d'un côté l'explication de la relation logique de concession, de l'autre une délimitation de notre ensemble de connecteurs employé dans le français contemporain. La deuxième partie de ce mémoire comporte une étude diachronique et quantitative qui sert à analyser la fréquence de ces quasi-synonymes et leurs relations de concurrence en vue de leur emploi jusqu'à nos jours. Suite à ces parties, nous menons dans la troisième partie des réflexions sur l'usage actuel des connecteurs concessifs, c'est-à-dire leur emploi dans la langue écrite, parlée et pseudo-parlée (sur Internet).

Key words: connective, concession, concessive adverb, concessive connective, competition

Abstract:

The diploma thesis „*Les connecteurs concessifs pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, quand même, tout de même*“ consists of three parts. The goal of the first part was to explain the notion of “concessive connective” (*connecteur concessif*) in a synchronic perspective. This first part consists on one hand in an attempt to explain the concessive relation (*concession*), on the other in a definition of the category of concessive connectives used in temporary French. The second part of this diploma thesis is dedicated to a diachronic and quantity-based study of the examined quasi-synonyms for the purpose of clarification of their frequency and competition regarding their usage down to the present day. In addition to these two parts, we reflect in the third part on the current use of concessive connectives, i.e. their use in contemporary written, spoken and pseudo-spoken language (on the Internet).

Table des matières

1. Introduction	6
1.1 Cadre théorique choisi et objectifs	8
1.2 Démarche appliquée	9
2. Les connecteurs concessifs <i>pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, quand même, tout de même</i>.....	12
2.1 La relation logique de concession vue par la linguistique contemporaine	12
2.1.1 La description de la concession – de la syntaxe à la pragmatique	12
2.1.2 Les trois systèmes concessifs : logique, rectificatif et argumentatif	16
2.2 Les connecteurs concessifs.....	19
2.2.1 La notion de « connecteur »	19
2.2.2 Les connecteurs argumentatifs	21
2.2.3 Présentation des six adverbes concessifs.....	22
2.3 Synthèse.....	32
3. Aperçu historique sur les fréquences d’emploi des adverbes concessifs et leurs relations de concurrence	36
3.1 Le développement sémantique des six adverbes concessifs – une histoire variée	36
3.1.1 Récapitulation.....	42
3.2 Étapes du changement sémantico-pragmatique des adverbes concessifs comme ensemble parasyntagmique et la concurrence de fréquence d’emploi entre ceux-ci.....	45
3.2.1 Commentaire sur l’aspect quantitatif de l’aperçu historique.....	45
3.2.2 Étapes – langue française écrite	46
3.3 Synthèse.....	61
4. Les clivages quant à l’emploi actuel des connecteurs concessifs dans les langues écrite, parlée et pseudo-parlée	64
4.1 L’emploi des adverbes concessifs dans la langue écrite.....	65
4.2 L’emploi des adverbes concessifs dans la langue parlée.....	69
4.3 L’emploi des adverbes concessifs dans la langue pseudo-parlée sur Internet.....	72
4.4 Synthèse.....	76
5. Conclusion	78
Bibliographie.....	81
Ouvrages théoriques et grammaires	81
Dictionnaires.....	83
Corpus des textes	84
Liste des tableaux et représentations graphiques	84
Résumé.....	86
Shrnutí	89

1. Introduction

Toute langue change, mais non les relations logiques¹ sous-jacentes (Csüry 2007 : 237), se trouvant au fond de chaque production langagière. Ces relations logiques se manifestent dans l'énonciation comme outils d'expression sous forme d'unités linguistiques agencées d'une manière appropriée au cadre communicatif donné. En termes de la linguistique textuelle, l'agencement des éléments linguistiques sert à l'enchaînement des énoncés dans le but de rendre l'énonciation cohérente et d'atteindre le but communicatif envisagé. Selon O. Ducrot (voir son étude *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation*, pp. 171-233, paru en 1984 dans *Le dire et le dit*), suivant la théorie bakhtinienne de la polyphonie, nous avons ici affaire aux actes illocutionnaires qui sont susceptibles de transformer la situation de communication. En outre, celui-ci souligne que toute activité énonciative est le produit de plusieurs voix ou points de vue dans un même énoncé, même dans l'énonciation monologique.

Au fond de chaque discours de type argumentatif² se trouve l'activité, voire l'art, d'argumentation qui est conditionnée, entre autres, par l'expression correcte des relations logico-sémantiques. Pour cette raison, chaque énoncé, particulièrement celui de type argumentatif, ou, le cas échéant, de type dialogal, est à envisager comme un processus complexe de négociation.

Par-dessus, dans le sens du principe de coopération³, l'énonciateur a souci de faciliter la tâche du récepteur de saisir les relations logiques exprimées dans l'énoncé donné. Pour y parvenir, il se sert desdits « marqueurs discursifs » ou « argumentatifs », tels que les connecteurs, dans le but d'aider le récepteur à saisir les intentions de l'énonciation donnée, dont par exemple la concession, la relation logique, voire de négociation, par excellence ; c'est justement celle-ci qui est un des problèmes traités au sein de notre étude. Pour l'exprimer, l'énonciateur peut se servir d'une grande gamme d'outils linguistiques⁴, ce que sont par exemple des connecteurs (conjonctions et/ou adverbes), le sujet central de notre étude : l'ensemble des adverbes

¹ Généralement, on considère comme des relations logiques l'addition, la cause, la comparaison, la conséquence, la concession, la condition, etc.

² Prenons comme exemple J.-M. Adam qui distingue cinq prototypes discursifs dans son article *L'argumentation dans le dialogue* : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal (1996 : 33). C'est notamment le type argumentatif, et, en cas échéant, le type dialogal, où nous pouvons trouver la fréquence la plus élevée des connecteurs concessifs.

³ C'est le principe de coopération, duquel, entre autres, découle le principe de cohérence. Le principe de coopération a été introduit par P. Grice au sein des maximes conversationnelles (Grice 1989 (1975) : 45), ce que sont celles de la quantité, de la qualité, de la pertinence et de la manière.

⁴ Il existe différentes classes syntaxiques pour réaliser la relation concessive : certaines conjonctions de subordination (*bien que, même si, etc.*), la conjonction de coordination *mais, tout* + gérondif, des locutions comme *avoir beau* ou *en dépit de*, la préposition *malgré* et des adverbes de phrase (*pourtant, cependant, etc.*), etc. (Gettrup & Nölke 1984 : 6)

concessifs *pourtant, cependant, toutefois, néanmoins*⁵ et les locutions adverbiales *quand même* et *tout de même*.

À noter en particulier au sein de ce groupe d'éléments linguistiques est le fait qu'ils sont généralement compris comme synonymes ; il suffit d'ouvrir n'importe quel dictionnaire, un site internet ou un manuel FLE avec de longues listes de mots « de liaison » ou « d'enchaînement » et nous y trouverons cet ensemble de mots présenté comme groupe de mots équivalents, donc des synonymes, ce qui peut faire l'impression qu'ils sont librement interchangeables. Cela a retenu notre attention. Entre-temps, l'idée d'une réelle synonymie n'a pas seulement été réfutée par des linguistes, dont par exemple par G. Kleiber⁶, mais ceux-ci sont aujourd'hui d'accord que la relation de « synonymie » se base sur des sèmes communs⁷. D'après S. Mellet, il peut bien sûr arriver que deux formes partagent, selon les conditions contextuelles, un certain nombre d'emplois, mais toute l'expérience linguistique prouve qu'il n'y a jamais, de manière durable, dans une langue, deux synonymes absolus, sauf des cas des éventuelles synonymies temporaires⁸ (Mellet et al. 2008 : 10-11). Il s'impose alors de cerner le signifié spécifique de chacun des adverbes concessifs ici étudiés, d'en délimiter ses emplois de même que son fonctionnement. Dans ce but, il est nécessaire de le comparer avec ses « cosynonymes » apparemment équivalents et y dégager des traits distincts. Pour cette raison, le facteur primordial du sens respectif, particulièrement au sein des connecteurs argumentatifs, est leur contexte d'emploi, à savoir la situation d'énonciation concrète qui empêche leur interchangeabilité (voir par exemple Mellet et al. (2008 : 4), Monte (2009 : 150) ou Gettrup & Nølke (1984 : 9)).

Dans la lignée de ces réflexions qui vont de pair avec la naissance de la linguistique pragmatique et, dans le cas de la linguistique francophone, notamment depuis les théories argumentatives élaborées par J.-C. Anscombre et O. Ducrot (voir par exemple leur étude *L'argumentation dans la langue* (1983)), plusieurs chercheurs ont mené des études sur des marqueurs argumentatifs, dont les connecteurs. C'est notamment depuis ce moment-là que nous pouvons observer le souci des linguistes de saisir les nuances sémantico-pragmatiques de ces unités linguistiques, ainsi que leurs propriétés morphosyntaxiques. Mentionnons aussi la discipline de la linguistique

⁵ Dans le présent travail, nous ne prenons pas en compte l'adverbe *nonobstant* qui est, certes, un adverbe concessif, mais sa fréquence est, en comparaison avec les autres connecteurs de la même catégorie, extrêmement faible. Pour en savoir plus : Montagne, *La préposition « nonobstant » à la Renaissance* (2008).

⁶ En termes de G. Kleiber, « [...] la synonymie est une relation sémantique paradoxale [...] Quasiment tout le monde est d'accord pour la définir comme une identité ou équivalence de sens entre deux unités lexicales différentes, mais quasiment tout le monde aussi s'accorde pour dire qu'une telle identité ou équivalence sémantique ne se trouve pas réellement et donc que la vraie synonymie au fond n'existe pas ou – pour les plus prudents – « paraît, pour le moins, extrêmement rare » » (2009 : 9).

⁷ Les sèmes communs ont pour base le principe de « ressemblance de famille », issu de la linguistique cognitive, qui a adopté quelques considérations de l'ouvrage *Tractatus* de Wittgenstein (1921).

⁸ Une synonymie temporaire est souvent de courte durée, étant donné qu'elle peut être rapidement résolue soit par élimination d'un des deux termes, soit par sa spécialisation (Mellet et al. 2008 : 11).

textuelle qui a grandement contribué à dégager le rôle des connecteurs dans le discours. En ce qui concerne notre groupe de connecteurs, relativement peu d'études ont été menées. Cela est sûrement dû au fait que les connecteurs concessifs présentent un véritable enjeu linguistique, étant donné qu'ils sont, pour comprendre entièrement leur fonctionnement et emploi, à envisager sous différentes perspectives. Nous avons, en outre, observé des difficultés semblables au sein de la relation logique de concession. Somme tout, cette multidimensionnalité rend l'étude des connecteurs concessifs assez délicate, comme le souligne S. Mellet dans son introduction de l'ouvrage collectif *Concession et dialogisme : les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus* » (2008 : 6). Comme le montrent les travaux récents (entre autres élaborés par C. Rossari (2002), C. Marchello-Nizia (2007, 2009), O. Pešek (2011), etc.) il s'impose de choisir à partir de quel cadre théorique concret on traitera ce groupe diversifié. Notre cadre théorique choisi sera justifié dans ce qui suit.

1.1 Cadre théorique choisi et objectifs

L'objectif principal du présent mémoire de master est d'éclaircir la concurrence concernant l'emploi entre les quasi-synonymes *pourtant*, *cependant*, *toutefois*, *néanmoins*, *quand même* et *tout de même* au fil du temps jusqu'à nos jours, c'est-à-dire nous allons traiter cet ensemble des unités lexicales dans les perspectives synchronique, diachronique et quantitative afin de mieux comprendre leur fonctionnement et leur emploi qui ne s'est établi qu'à partir de la Renaissance.

Comme mentionné plus haut, c'est depuis la naissance du courant de la linguistique pragmatique (respectivement énonciative ou discursive) et puis au sein de la linguistique textuelle, où les connecteurs ont été finalement traités d'une manière révélatrice. Pour cette raison, nous nous modelons notamment sur des études sémantiques (description du sens des signes) et pragmatiques (description de l'usage des signes), c'est-à-dire plutôt sur la signification des termes ici étudiés que sur leur forme. Néanmoins, pour mieux comprendre les différences concernant le fonctionnement et l'emploi des adverbes concessifs, nous sommes d'avis qu'il est quand même opportun de les aborder aussi de la perspective syntaxique (description des relations entretenues entre les signes).

Les questions que nous nous posons au sein de notre ensemble de quasi-synonymes sont les suivantes :

quelles singularités et dénominateurs communs détiennent ces unités linguistiques ?

Quelles étaient jadis et sont aujourd'hui leurs nuances sémantiques ? Ont-elles subi des changements considérables ?

Dans quelle mesure se concurrencent-elles mutuellement en vue de leurs fréquences d'emploi dans la langue écrite et parlée et ce pour quelles raisons ?

Nous nous attendons à ce que les connecteurs les plus fréquents soient *pourtant* dans la langue écrite ainsi que dans la langue parlée et *quand même* plutôt dans la langue parlée qui sont les plus utilisés. Nous présumons en outre que cela n'était pas toujours le cas.

À supposer que ces suppositions s'avèrent justes, pourquoi ces deux connecteurs sont-ils favorisés et à partir de quel moment ?

Pour être capable de trouver des réponses probantes aux questions posées, il est sans doute besoin de suivre une démarche systématique, laquelle nous éluciderons ci-dessous.

1.2 Démarche appliquée

Ce mémoire de master se compose de trois parties principales. Dans la première partie, nous visons à une délimitation de la notion « connecteur concessif » dans une perspective synchronique. Cette première partie (chapitre 2) comporte d'un côté l'éclaircissement de la relation logique de concession, de l'autre une étude de notre ensemble d'adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives. Dans le cadre de cette dernière, la problématique des connecteurs en général est envisagée et finalement, cette partie sert à présenter les adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives employés en français contemporain afin de déceler leurs traits communs et les différences entre ceux-ci. En faisant cela, nous nous appuyerons notamment sur les observations résumées dans la monographie *La concession en français* de M.-A. Morel (1996), auxquelles nous ajouterons, entre autres, les observations contenues dans la publication *Stratégies concessives : Une étude de six adverbes concessifs* de Gettrup & Nølke (1984).

Cette partie pratique nous va servir comme fondement théorique nous permettant de formuler des hypothèses quant aux questions posées.

La deuxième partie de ce mémoire (chapitre 3) comporte un aperçu historique, donc une étude diachronique, et à la fois quantitative qui sert comme une vue globale sur le parcours des relations de concurrence en matière de la fréquence d'emploi des éléments quasi-synonymiques ici étudiés à partir de l'époque du français préclassique jusqu'à nos jours. Pour y parvenir, nous nous servirons notamment des observations de Zink (1989), Combettes (1994), Buridant & Zink (2000), Rossari (1992, 2002), Mellet et al. (2008) et Marchello-Nizia (2007, 2009). Par addition,

nous allons présenter nos résultats quantitatifs à l'aide des données disponibles sur le corpus *FRANTEXT*¹⁰.

Il convient ici d'insister sur le fait que toutes ces recherches quantitatives en diachronie (jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle) se basent sur des données exclusivement textuelles, faute de la possibilité de l'enregistrement de la langue parlée au passé¹¹. Cependant, nous trouvons que nous pouvons en effet considérer ces résultats, certes, bon gré mal gré imprécis, comme un indicateur pour des tendances générales de l'usage de ces unités dans la langue jadis parlée, puisque celle-ci avait depuis la Renaissance une plus ou moins forte influence sur la langue française écrite et s'y donc reflétait. Pour cette raison, nous considérerons les données textuelles comme un témoin utile du développement des états respectifs de la langue en général, de lequel il nous sera permis de tirer des conclusions. C'est pourquoi nous allons nous appuyer aussi sur quelques grammaires et dictionnaires des époques respectives (par exemple sur *Synonymes françois, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse* de Girard (1736). Bref, cette analyse diachronique et quantitative nous permet d'illustrer et de mieux interpréter les connaissances obtenues dans le chapitre précédent et d'en tirer des conclusions sur l'emploi et le développement des relations de concurrence d'emploi entre les items lexicaux ici étudiés.

Suite à ces deux parties, nous menons (dans le chapitre 4), pour compléter l'image, des réflexions sur l'usage actuel des adverbes concessifs, c'est-à-dire nous analyserons l'emploi de ces connecteurs en français contemporain écrit (et cela à l'aide du corpus *InterCorp*¹²) et puis dans la langue française spontanée, représentée tout d'abord par la langue parlée, au sein de laquelle nous analyserons les fréquences d'emplois de notre ensemble parasynonymique à l'aide de la plateforme *CRFP*¹³, un corpus de la langue parlée. Par surcroît, nous analyserons l'usage du français au sein de la langue pseudo-parlée sur Internet qui comporte des traits communs avec cette dernière et pourrait être compris comme un hybride empruntant des traits autant de la langue écrite que de la langue parlée. Comme illustration représentative de l'emploi des adverbes concessifs au sein de la langue pseudo-parlée, nous analyserons les fréquences d'emploi de notre ensemble de connecteurs à l'aide des commentaires des internautes sous trois

¹⁰ *FRANTEXT* est un corpus exclusivement français développé à l'ATILF (*Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française*) qui comporte 254 millions de mots du 9^{ème} au 21^{ème} siècle.

Lien : <https://www.frantext.fr/>

¹¹ À part cela, nous allons mentionner dans le sous-chapitre 3.2.1 les autres biais inhérents aux corpus textuels à cause desquels les résultats obtenus seront à prendre avec réserve.

¹² *InterCorp* est un corpus des données textuelles élaboré par *Ústav Českého národního korpusu*, dont la version actuelle (la version 11 de 2018) comporte 1 508,4 millions de mots. Lien : <https://www.korpus.cz/>

¹³ La plateforme *CRFP* (*Corpus de Référence de Français Parlé*) est un corpus se constituant des transcriptions des données orales et compte 398 667 mots au moment de la rédaction de ce mémoire.

Lien : <https://www.up.univ-mrs.fr/delic/corpus/index.html>

vidéos en *YouTube*¹⁴, étant donné que cet outil représente un endroit, où les internautes discutent dans un registre langagier ayant beaucoup de traits communs avec la langue couramment parlée et spontanée, voire familière.

¹⁴ *YouTube* est un site web de vidéos et à la fois un média social sur lequel les internautes peuvent envoyer, regarder, commenter, évaluer et partager des vidéos. Lien : <https://www.youtube.com/>

2. Les connecteurs concessifs *pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, quand même, tout de même*

2.1 La relation logique de concession vue par la linguistique contemporaine

Pour pouvoir saisir les sémantismes autant que les fonctionnements des adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives *pourtant, cependant, néanmoins, quand même* et *tout de même*, nous sommes d'avis qu'il est indispensable d'aborder en un premier temps la relation logique de concession.

En ce qui concerne l'origine de cette relation logique, celle-ci était à l'antiquité une des principales figures de rhétorique (Combettes 2016 : 4).

Son mouvement argumentatif comporte deux phases : l'orateur, dans un premier temps, reconnaît la validité d'un argument de son adversaire. À la suite, l'orateur formule un contre-argument qui vient en restreindre la portée ou même le détruire (Morel 1996 : 5).

Selon Soutet, l'émancipation de la concession hors du champ de la rhétorique a été fort lente (1990 : 5), et ce n'était qu'au milieu du 19^{ème} siècle que la concession a été définie par des grammairiens en tant que relation logique unissant deux propositions, comme également note Morel (1996 : 5).

D'après Mellet, tout discours argumentatif met en scène une série d'énonciateurs responsables de divers actes illocutoires et la concession est en fait une stratégie discursive par excellence, voire un des exemples prototypiques du dialogisme dans le sens de la théorie bakhtinienne puisqu'elle articule constamment un « je dis », ou un « on dit », etc. envers un « je pourrai tout aussi bien dire que » (Mellet et al. 2008 : 10).

Somme toute, cette opération cognitive existait depuis la naissance de l'humanité, ce sont les moyens d'expression et l'appareil descriptif pour ceux-ci qui ne cessent d'évoluer.

2.1.1 La description de la concession – de la syntaxe à la pragmatique

Dans les grammaires traditionnelles (dont par exemple celles de *Larousse, Le Bon usage* ou *La Grammaire méthodique*) et ouvrages de syntaxe, la relation logique de concession n'a souvent été étudiée qu'au sein de la syntaxe en traitant la phrase complexe, c'est-à-dire en rapport avec des subordonnées circonstancielles concessives (avec des conjonctions de subordination *même si, quoique, bien que, encore que*, etc.) ou des propositions coordonnées (avec des conjonctions

de coordination *mais, et, or*) (Silletti 2013 : 1-2), ce que nous-mêmes pouvons confirmer en consultant *La grammaire méthodique* (Riegel, Pellat, Rioul 1994 : 137-138, 512-513).

Quant à la classification de la relation logique de la concession et suivant nos observations, la concession était couramment décrite au sein des relations d'opposition ou d'adversation¹⁵, le cas échéant de restriction, et, comme l'autre tendance principale, au sein de la relation causale se manifestant comme « cause ou conséquence contraire » ou « inattendue », comme nous allons le voir dans ce qui suit.

Pour la notion de l' « opposition », prenons tout d'abord pour exemple, la *Grammaire Larousse du français contemporain* (1964) qui traite la concession dans le cadre des relations d'opposition (1964 : 133). Ses auteurs, Chevalier et al., y discernent deux types d'opposition : l'opposition « simple », où deux phénomènes existent ou peuvent exister ensemble, et l'opposition « complexe » ou ladite concessive, où est certes de même présente la coexistence des deux phénomènes, mais avec la différence qu'un de ces phénomènes empêche ou restreint la réalisation de l'autre.

La même conception est observable chez Arrivé (1986) et Charaudeau (1992) (cités par Silletti 2013 : 3).

Comme déjà noté, ce n'est pas seulement le terme « opposition » qui est souvent utilisé en rapport avec la concession, mais c'est aussi la notion d' « adversation » ; prenons ici comme exemple la conception de Pougeoise :

« La concession est le fait d'« octroyer » ou d'« accorder » quelque chose à quelqu'un [...] On devrait donc distinguer la concession de l'adversation, mais dans la pratique on confond presque toujours les deux nuances » (Pougeoise 1998 : 104-105).

¹⁵ La concession est voire confondue avec l'opposition ou l'adversation, étant donné que les valeurs sémantiques de certains marqueurs dits concessifs ne sont pas univoques. En citant Pougeoise (1998), Silletti souligne que « la relation de concession exige une analyse plus approfondie, étant donné que la concession repose sur des critères sémantiques et arbitrairement psychologiques, plutôt que sur des critères syntaxiques » (2013 : 2). En consultant le chapitre traitant les types de connecteurs dans *La Grammaire méthodique* (1994), nous pouvons à notre tour constater même une fusion des notions « concession » et « opposition » (Riegel, Pellat, Rioul 1994 : 619-20), où les connecteurs *mais, pourtant, cependant, néanmoins, en revanche, par contre*, etc. sont tous ensemble intitulés des connecteurs marquant l'« opposition-concession ». Il existe toutefois des publications très détaillées en rapport avec la relation logique de concession, dont entre autres les suivantes : Letoublon (1983), Moeschler & de Spengler (1982).

Wagner & Pinchon (1991 : 468), à leur tour, distinguent la concession et l'opposition (respectivement l'adversation) dans une manière plus nuancée, où entre en jeu la notion de « cause », et ce comme suit :

- a) Opposition entre deux faits indépendants (*pendant que...*)
- b) Opposition entre chose souhaitable et chose réelle (*même si...*)
- c) Ce qu'on nomme la concession ou la cause contraire, inattendue (*bien que...*)

Il est bien évident que leur conception de l' « opposition entre deux faits indépendants » correspond avec l' « opposition simple » de Chevalier et al. mentionnée ci-dessus.

En matière de la concession en tant que cause ou conséquence inattendue, Wagner & Pinchon soulignent :

« Quand une action ou un état semblent devoir entraîner une certaine conséquence, l'opposition naît de ce qu'une conséquence contraire, inattendue se produit. C'est ce qu'on nomme la concession ou la cause contraire » (Wagner & Pinchon 1991 : 648).

La relation de concession envisagée comme « cause contraire » est aussi observable chez Soutet qui parle d'une « cause inefficace » (1992 : 11) : on attend normalement « *si q, alors p* » et la concession produit la suite « *si q, nég. p* ». Silletti, en résumant la définition de celui-ci, note :

« La concession équivaut à une cause qui n'a pas reçu l'effet prévisible, bref à une causalité manquée suite à une objection. » (Silletti 2013 : 4).

Silletti note en outre que le lien entre cause et concession a aussi été montré par Weinrich (1989) et Grevisse & Goosse (1995) (2013 : 4). De la même façon, Morel constate ce lien entre cause et concession, à savoir avec la définition « cause qui n'a pas été suivie de l'effet attendu » (1996 : 5).

En ce qui concerne les relations de concession et d'adversation, il ne faut pas oublier de mentionner une conception intéressante élaborée par Gettrup & Nølke (1984 : 2-3), dans le cadre de laquelle ils expliquent que l'adversation se manifeste comme une relation paradigmatique, tandis que la concession « logique » (un terme que nous avons aussi trouvé chez Morel (1996 : 6-9) – nous y reviendrons dans le sous-chapitre suivant.) se manifeste comme une relation syntagmatique. Exemple :

(1) *Paul est parti, alors que Pierre est resté.* (Gettrup & Nølke 1984 : 2)

Selon Gettrup & Nølke, ces deux membres – le sujet et le verbe, respectivement, entrent dans un même paradigme sémantique, où les verbes ont des valeurs opposées. Cette relation « oppositive » est symétrique et matérielle et perçue de ces deux linguistes comme « adversative ». Ultérieurement, ils illustrent la « vraie » relation concessive à l'aide de l'exemple suivant :

(2) *Je vais sortir, bien qu'il fasse mauvais temps.*¹⁶ (Gettrup & Nølke 1984 : 3)

Cet exemple illustre une relation syntagmatique. En s'inspirant de la publication *La syntaxe du message* de P. Blumenthal (1980), les auteurs considèrent la subordonnée introduite par *bien que* comme l'« arrière-plan » et la principale comme le « premier plan ». Ils définissent l'arrière-plan (*il fait mauvais temps*) comme l'unité qui, au sens causal ou temporel, est antérieure au procès contenu dans l'information centrale (*je vais sortir*) (Gettrup & Nølke 1984 : 3). Cette relation est donc syntagmatique, asymétrique et logique. Ils insistent en outre sur le fait qu'il existe des formes intermédiaires (exemple : *Paul est parti ; mais Pierre est resté*).

Bref, nous avons observé que la relation d'« opposition » est en général utilisée par des linguistes comme une sorte d'hyperonyme englobant des relations plus nuancées comme ce sont les relations réfutative, rectificative, contrastive, restrictive, concessive, contradictoire, adversative. Somme toute, toutes ces « sous »-relations ici nommées ont une chose en commun : nous y avons toujours affaire à une relation binaire qui se fonde sur un rapport de négation (Csüry 2001 : 240).

En outre, ce rapport de négation peut se réaliser en différents degrés. Cela est dû au fait que l'interprétation d'un marqueur est strictement liée au contexte de son apparition (Silletti 2013 : 1). On peut en déduire que le rôle clé est toujours joué par la situation d'énonciation. Cela explique que les conceptions de la concession sont si plurivoques et floues.

Par conséquent, il nous ne reste que constater que la publication la plus rigoureuse et aussi la plus citée en rapport avec la concession de même qu'avec notre étude d'adverbes concessifs est

¹⁶ La relation concessive entre les énoncés de type *Il fait mauvais temps. / Il pleut.* et *Quelqu'un sorte.* est l'exemple par excellence au sein des études traitant la concession (voir par exemple quelques publications parues au passé : Moeschler & de Spengler (1982), Léard & Lagacé (1985), König & Eisenberg (1984)), comme nous allons aussi voir dans quelques exemples de Morel (1996) présentés dans le sous-chapitre 2.1.2.

la monographie *La concession en français* de Morel, publiée en 1996, qui envisage le phénomène de la concession sous différents angles, c'est-à-dire elle le traite dans une manière pluridisciplinaire, en l'envisageant sous des aspects morphosyntaxique, sémantique et pragmatique. En prenant en considération ces facteurs, elle subdivise la relation concessive en trois types de systèmes concessifs : la concession « logique », la concession « rectificative » et la concession « argumentative » (Morel 1996 : 6-20).

Pour décrire et illustrer ces trois systèmes, Morel se sert de trois conjonctions concessives, ce que sont *bien que*, *quoique* et *encore que*, dont elle ne prend en considération que leurs sens purement concessifs. Nous décrivons sa conception dans le sous-chapitre suivant. En faisant cela, nous nous limiterons à ses exemples avec *bien que*¹⁷, lesquels nous considérons comme suffisants pour notre explication de ces trois systèmes concessifs.

2.1.2 Les trois systèmes concessifs : logique, rectificatif et argumentatif

2.1.2.1 La concession logique

Comme point du départ, Morel présente l'exemple suivant :

(3) *Bien qu'il pleuve, il sort.* (Morel 1996 : 6)

Cette relation de concession prototypique est marquée par la conjonction de subordination *bien que* et s'établit entre deux propositions : A *il pleut* et B *il sort*. On tient ici compte du principe *Normalement quand il pleut, on ne sort pas*, c'est-à-dire l'accord tacite entre les locuteurs sur cette relation (Morel 1996 : 7), ou, selon les termes de Gettrup & Nølke (1984 : 3), sur le fait se produisant à l'arrière-plan.

Parfois, cependant, la relation concessive n'est en effet pas établie entre des contenus purement référentiels¹⁸ des propositions A et B, comme nous venons de voir ci-dessus, mais c'est à un niveau plus abstrait, le niveau des conclusions que le récepteur de l'énoncé pourrait tirer de A et/ou B (Morel 1996 : 8). Morel illustre cette relation sous-jacente à ce type d'énoncé à l'aide de l'exemple suivant :

¹⁷ Ici, il faut noter selon les dires de Gettrup & Nølke que la conjonction *bien que* est perçue comme un introducteur de l'arrière-plan, tandis que nos adverbes de phrase ici étudiés, à l'exception de *pourtant* et *cependant*, introduisent le premier plan. (1984 : 6).

¹⁸ La référence est une relation entretenue entre l'unité linguistique et son référent. Les unités linguistiques d'un énoncé tirent leur référence de la situation concrète (c'est-à-dire le contexte situationnel, puis la connaissance partagée entre les interlocuteurs et finalement du contexte linguistique (c'est-à-dire le cotexte) (Loucká 2005 : 24, en citant Benveniste (1974)).

(4) *Bien que tu fumes moins qu'avant, tu fumes encore trop.* (Morel 1996 : 8)

Dans cet exemple, on pourrait conclure de *A tu fumes moins qu'avant* que l'énonciateur est satisfait, mais le deuxième terme *B tu fumes encore trop* amène à conclure qu'en réalité, il n'est pas satisfait et qu'il adresse à son interlocuteur un reproche. La conclusion *je suis satisfait* est ici niée.

Sur le plan syntaxique, Morel note que l'ordre de succession des deux propositions est relativement libre, ce qu'elle illustre avec l'exemple suivant, où elle a permuté l'ordre de succession des deux propositions de l'exemple précédent (4) :

(5) *Bien qu'il pleuve, il sort. = Il sort, bien qu'il pleuve.* (Morel 1996 : 8)

En ce qui concerne notre ensemble des connecteurs concessifs, tous les six sont aptes à introduire la concession logique, lorsque c'est la première proposition qui porte la valeur de subordonnée concessive, comme nous allons illustrer dans le sous-chapitre 2.2.3 au sein de notre étude des propriétés communes partagées entre ces items lexicaux.

2.1.2.2 La concession rectificative

Contrairement à la concession logique, l'ordre des deux propositions n'est pas libre dans le cas de la concession rectificative. Ici, la subordonnée concessive se trouve obligatoirement en deuxième position (Morel 1996 : 10). Exemple :

(6) *Vous pouvez tourner sur la petite place bien que ce soit interdit.* (Morel 1996 : 10)

Dans un premier temps, on peut percevoir dans ces deux énoncés la même relation sous-jacente que dans le cas de la relation logique traitée précédemment : *Normalement quand c'est interdit de tourner, on ne tourne pas.* (Morel 1996 : 10). Cependant, c'est le plan pragmatique sur lequel les deux énoncés se différencient. Par conséquent, on interprète les énoncés ci-dessus dans la manière suivante : la validité de la deuxième proposition *tourner sur la petite place est interdit* n'est pas du tout contestée, mais dans le cadre du contexte de l'énonciation et en vue du point de vue du locuteur elle est rectifiée ou même niée. Dans les mots de Gettrup & Nølke, il s'agit ici d'une proposition qui marque « un fait qui normalement devrait empêcher la réalisation d'un autre, mais qui n'a pas ou n'a pas eu cet effet » (1984 : 2). Dans ce cas, nous trouvons cette valeur énonciative de la concession aussi chez Soutet qui la nomme « cause inefficace » (1992 : 11).

En outre, Morel insiste que la concession rectificative se caractérise obligatoirement par la présence d'une conjonction (*bien que, encore que, quoique, etc.*) introduisant la concessive (Morel 1996 : 14). Sous cet angle, nous en concluons, nos adverbes concessifs ne sont pas aptes à introduire ce type de concession. Néanmoins, Morel note au sein de sa présentation des adverbes concessifs que *toutefois, néanmoins, quand même* et *tout de même* peuvent avoir une valeur rectificative, à savoir dans le cas, dans lequel ils se trouvent dans la deuxième proposition (ibid. : 54) et si on permute les propositions de l'exemple (6) :

(7) *Vous pouvez tourner sur la petite place **bien que** ce soit interdit.* (Morel 1996 : 10)

= (notre propre interprétation :)

*Il est interdit de tourner sur la petite place, **toutefois** / **néanmoins** faites-le (/ je vous conseille de le faire).*

= (notre propre interprétation :)

*Il est interdit de tourner sur la petite place, faites-le (/ je vous conseille de le faire) **quand même** / **tout de même**.*

Dans l'exemple ci-dessus (7), il semble que *quand même* et *tout de même* sont plus convenables pour exprimer la concession de type rectificatif que *toutefois* et *néanmoins*. Nous y reviendrons dans le sous-chapitre traitant les six connecteurs concessifs isolément (sous-chapitre 2.2.3).

2.1.2.3 La concession argumentative

Ce type de concession comporte, à l'avis de Morel, obligatoirement un élément « concessif », à savoir par exemple un adverbe, un adjectif, une locution, un groupe verbal, etc. (tels éléments que *certes, quoique, c'est vrai, je reconnais le fait que, etc.*) qui est inséré dans la première proposition et ainsi fonctionnant comme marquage du fait que l'énonciateur souligne que la validité de la proposition n'émane pas de lui-même (Morel 1996 : 15). Exemple :

(8) *Certes je reconnais qu'elle a grand air, et elle a **bien** ces yeux extraordinaires dont tu me parlais, **mais** enfin je ne la trouve pas tellement inouïe que tu disais.* (Morel 1996 : 16)

Les termes *certes, je reconnais* et *bien* marquent que le locuteur reprend l'opinion d'un autre locuteur en reconnaissant sa validité de celle-ci pour y ajouter enfin son propre point de vue.

En ce qui concerne les propriétés syntaxiques de ce type de concession, nous avons ici affaire à deux propositions coordonnées se suivant dans un ordre fixe, dont la première comporte

toujours un marqueur lexical relevant de la modalité épistémique¹⁹, tandis que la deuxième proposition contient un mot adversatif (une conjonction comme par exemple *mais* ou un adverbe concessif) (Morel 1996 : 18).

Nous, à notre tour, sommes d'avis qu'au plan pragmatique, cet élément concessif (*certes*, etc.) dans la première proposition pourrait aussi être sous-entendu, comme nous allons le voir dans notre étude quantitative dans le chapitre 4.

Les adverbes concessifs qui sont aptes à introduire ce type de concession, sont *cependant*, *quand même* / *tout de même*, *toutefois* et *néanmoins* (Morel 1996 : 54-55).

Dans le sous-chapitre 2.2. qui sert à décrire les propriétés des adverbes concessifs, nous utiliserons, entre autres, cette répartition des trois relations concessives comme soutien.

Avant de faire cela, encore faut-il délimiter ces adverbes étudiés en tant que connecteurs concessifs, qui sont une catégorie textuelle des marqueurs discursifs.

2.2 Les connecteurs concessifs

2.2.1 La notion de « connecteur »

Dans la perspective morphosyntaxique, c'est-à-dire pris comme « parties du discours », les connecteurs sont considérés comme « mots-outils » ou « morphèmes grammaticaux », soit en termes de Tesnière ou Tomassone, des mots « vides » et « invariables » (à ce groupe appartiennent l'adverbe, la préposition, la conjonction et parfois l'interjection). En termes de la sémantique, il s'agit des éléments linguistiques dépourvus d'un référent.

Mossberg note, que dans la perspective syntaxique, les connecteurs peuvent être définis comme des éléments linguistiques qui servent à relier des autres éléments linguistiques, c'est-à-dire des syntagmes, des propositions, des phrases ou des segments transphrastiques. Les constituants liés par les connecteurs peuvent être de nature différente (2006 : 32). Ainsi, les connecteurs peuvent établir un lien, non seulement entre des contenus propositionnels (le cotexte, c'est-à-dire le contexte linguistique), mais aussi entre des actes de langage²⁰, entre des segments thématiques, ou avec des éléments extratextuels ou extralinguistiques présents dans la situation énonciative donnée (le contexte), tels que des connaissances partagées, des attitudes du locuteur ou de

¹⁹ La modalité épistémique est, en termes de *La Grammaire Méthodique*, un des deux aspects de la subjectivité dans l'énonciation. Le premier aspect est l'aspect « affectif », qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur, tandis que l'aspect épistémique sert comme modalisation selon le vrai, le faux ou l'incertain (Riegel, Pellat, Rioul 1994 : 580).

²⁰ La naissance de la théorie des « actes de langage » (traduite du terme anglais « speech acts ») remonte au début des années 60 avec J. L. Austin.

l'interlocuteur, du déjà-dit, du non-dit, des actions non-verbales, etc. (Ibid.). Par conséquent, les connecteurs s'emploient comme anaphores, cataphores, exophores ou endophores.

La plupart des linguistes contemporains sont d'accord que les connecteurs, ensemble avec des prépositions et conjonctions, appartiennent aux « mots de liaison »²¹ qui contribuent à la cohésion discursive²².

2.2.1.1 La classe des connecteurs – une catégorie pragmatique

Contrairement aux « classes de mots » comme par exemple les « prépositions » ou « conjonctions », les connecteurs n'appartiennent pas à une seule catégorie. Cela est dû au fait qu'ils sont à envisager dans une perspective pragmatique (resp. discursive ou textuelle). Ainsi, la notion de « connecteur » est un terme utilisé essentiellement par les théories de l'argumentation et de l'analyse du discours dont l'usage est relativement récent (Ponchon, Bat-Zeev Shyldkrot, Bertin 2017 : 3). Ainsi, ce n'est qu'aux années soixante-dix, quand la notion « connecteur » apparaît (ibid. : 8).

Nous présenterons ici la répartition d'Adam des classes de mots qui peuvent avoir une fonction de connecteur, où nous avons ajouté notre groupe des adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives étudiés dans ce travail :

- Conjonctions de coordination : *mais, donc, or, ni, car*
 - Conjonctions de subordination : (certaines) : *parce que, comme*
 - Adverbes / locutions adverbiales (certain(e)s) : *en effet, par conséquent, quoi qu'il en soit, ainsi* + notre ensemble des connecteurs étudiés : *pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, quand même, tout de même*
 - Groupes nominaux ou groupes prépositionnels : *malgré cela*
- (Adam 2015 : 140)

Tout discours ou texte suppose un principe de cohérence²³ dans ses productions et un embrayage à la situation de son énonciation (Ponchon, Bat-Zeev, Bertin 2017 : 8). En d'autres termes, les connecteurs sont considérés comme un type particulier de « marqueurs de discours » ou « particules de discours » (Rossari 2002 : 11).

²¹ Notons que ce n'est qu'en 1985 que le terme « mots de liaison » est apparu dans les programmes officiels de l'Éducation nationale (Ponchon, Bat-Zeev Shyldkrot, Bertin 2017 : 8).

²² La cohésion est le résultat de l'enchaînement des propositions, donc de la linéarité textuelle.

²³ La cohérence s'appuie sur la cohésion et se manifeste au niveau global d'un texte, dépendamment du contexte et le genre de texte/discours.

Ainsi, Adam, pour lequel la linguistique textuelle est une analyse textuelle multidimensionnelle du discours, consacre dans sa *Linguistique textuelle* un chapitre entier à la problématique des connecteurs. D'après lui, en citant l'étude *Macro-syntaxe et macro-sémantique : introduction* de Nølke (2002 : 186), la fonction fondamentale des connecteurs consiste à marquer une connexité entre deux unités sémantiques afin de créer une structure pCONNEXq.

En ce qui concerne les sémantismes des différents connecteurs, ceux-ci sont regroupés dans deux grandes classes, comme nous avons adopté de *La Grammaire méthodique* :

1. Connecteurs qui ordonnent la réalité référentielle qui sont spécialisés dans le récit (narration et description) : connecteurs temporels (*alors, ensuite, puis* etc.), connecteurs spatiaux (*ici, en haut, au-dessus*, etc.)
2. Connecteurs qui marquent les articulations du raisonnement qui sont spécialisés dans l'exposé des idées : connecteurs argumentatifs (*mais, pourtant, en revanche*, etc.), connecteurs marquant une explication / justification (*parce que, puisque, en effet*, etc.), connecteurs marquant une complémentation (*or, d'ailleurs*, etc.), connecteurs marquant une conclusion (*donc, ainsi*, etc.), connecteurs marquant une énumération (*d'abord, ensuite*, etc.), connecteurs marquant une reformulation (*autrement dit*, etc.)
(Riegel, Pellat, Rioul 1994 : 618-23)

2.2.2 Les connecteurs argumentatifs

Comme nous avons vu ci-dessus, les connecteurs argumentatifs appartiennent à la sous-classe des connecteurs marquant les articulations du raisonnement.

Ensuite, il convient de noter que la terminologie linguistique pour la notion « connecteur argumentatif », un sous-type des connecteurs, est considérablement hétérogène. Citons quelques exemples de termes inventés par des pragmaticiens d'après Touratier :

« « [...] connecteurs sémantiques et pragmatiques » (van Dijk 1977), « connecteurs argumentatifs » (Ducrot et al. 1980), « connecteurs discursifs » (Blakemore 1987), « connecteurs interactifs » (Roulet et al. 1985), « connecteurs pragmatiques » (Moeschler 1989) et ainsi de suite [...] » (Touratier : 2006)

Nous concluons de cet « embrouillement » terminologique que cela est dû au fait que cette catégorie de lexèmes ou locutions englobe des phénomènes linguistiquement différents et peut ainsi être envisagée sous différentes conceptions, dépendant du cadre théorique choisi par le

linguiste respectif. Néanmoins, nous sommes d’avis que tous ces termes sont corrects, étant donné qu’ils ont en commun le fait qu’elles dénomment un phénomène qui est à envisager de la perspective pragmatique, discursive ou textuelle.

Ainsi, il est loin d’être suffisant de décrire les connecteurs, notamment les connecteurs argumentatifs, aux plans morphosyntaxique et lexico-sémantique, étant donné qu’il s’agit ici en fait d’une catégorie textuelle. En effet, les connecteurs argumentatifs assurent, d’après les mots de Pešek, la structuration linéaire et thématique du texte tout en indiquant la prise en charge énonciative et l’orientation argumentative des constituants reliés (2010 : 96).

2.2.3 Présentation des six adverbess concessifs

Comme nous avons vu dans le chapitre 2.1 et en considérant les mots de Mellet citant *La syntaxe du message* de P. Blumenthal (1980 : 4-13 sqq.), la concession ne se présente jamais comme une relation primitive, ainsi le réseau de relations entretenues par nos connecteurs est très complexe, ce qui est dû au fait qu’elle emprunte, grâce aux origines diverses des lexèmes respectifs, systématiquement ses marqueurs à d’autres champs sémantiques, dont la comparaison ou similitude (*quand même, tout de même, néanmoins*), la quantification (*pourtant*) ou la concomitance (*cependant, toutefois*) (Mellet et al. 2008 : 10).

Dans les sous-chapitres suivants, nous essayerons de déceler les propriétés de chaque élément du phénomène ici étudié. Nous adopterons notamment la conception de Morel qui a groupé les éléments en paires ayant des traits (pas seulement) syntaxiques communs, donc *pourtant* avec *cependant, toutefois* avec *néanmoins* et *quand même* avec *tout de même*.

L’objectif de cette étude synchronique sera de déceler leurs propriétés communes de même que leurs traits distincts, comme nous allons finalement résumer dans un tableau récapitulatif dans le sous-chapitre 2.3, lequel nous servira comme appui dans la partie pratique (quantitative) et nous permettra de formuler des hypothèses quant aux questions posées dans notre introduction.

2.2.3.1 Propriétés communes aux six adverbess concessifs

Comme notent Gettrup & Nølke, tous ces six adverbess de phrase détiennent une fonction connective, puisqu’ils relient deux énoncés autonomes (1984 : 4). Pour cette raison, ils peuvent être utilisés au niveau transphrastique. Exemple :

(9) (a) *La foule était dense* ; (b) *néanmoins il se sentait seul*. (Gettrup & Nølke 1984 : 4)

Cela correspond à l'observation de Morel qui note que les adverbes concessifs se caractérisent par leur aptitude à s'insérer dans une subordonnée (particulièrement dans une subordonnée relative), et grâce à ces propriétés, on les classe parmi les « adverbes de phrase » à valeur de connecteur anaphorique (Morel 1996 : 52). Ils ont ainsi d'une part la capacité de marquer à eux seuls un lien entre deux propositions, d'autre part servir à évoquer la relation concessive déjà signalée dans la proposition précédente. Exemple :

- (10) *Bien que cet ouvrage soit un peu démodé, son apport est **néanmoins** considérable.*
(Morel 1996 : 52)

Quand les adverbes concessifs se trouvent à l'initiale de la proposition, leur statut est similaire à celui de la conjonction de coordination *mais*³⁰ (Morel 1996 : 52), avec laquelle ils apparaissent souvent ensemble dans la proposition. Mais quand ils se trouvent à l'intérieur d'un énoncé, la faculté qu'ils ont de se combiner avec *et* ou *mais* interdit de les assimiler à des conjonctions de coordination (ibid.). Morel souligne que les adverbes concessifs conservent dans ces cas leur valeur propre de concession (Morel 1996 : 65).

Un autre trait commun de tous adverbes concessifs est leur aptitude à signaler une relation de concession logique, quand la première proposition est la porteuse de la valeur de subordonnée concessive :

- (11) *Notre voiture a cent mille bornes, elle a **pourtant** / **cependant** / **toutefois** / **néanmoins** / **quand même** / **tout de même** très bien roulé.* (Morel 1996 : 65)

Voilà pour ce qui concerne les propriétés communes entre les adverbes concessifs. Nous allons maintenant passer aux différences entre ceux-ci.

2.2.3.2 *pourtant* et *cependant*

Il faut noter que *pourtant* est souvent associé à *cependant*, et ce pour la raison que ces deux marqueurs de la concession logique ont un grand nombre de traits syntaxiques, sémantiques et pragmatiques en commun et par conséquent, il est souvent possible de remplacer l'un par l'autre

³⁰ Pour cette raison, les unités linguistiques ici étudiées sont souvent rangés ensemble comme « mots de liaison » avec la conjonction *mais* comme un ensemble sémantique. En réalité, comme soulignent Ducrot et Anscombe, *mais* signale plutôt une « simple » inversion d'orientation argumentative, c'est-à-dire, en leurs termes, justement une relation d'opposition. La conjonction *mais* a été, à la différence des adverbes concessifs (sauf *pourtant*), souvent objet d'études. Pour en savoir plus : Ducrot & Vogt (1979), Csüry (2001).

(Gettrup & Nølke 1984 : 11). C'est pourquoi nous les traiterons ensemble, comme le faisait Morel (1996 : 53-54).

Il existe plusieurs propriétés par lesquelles se différencient *pourtant* et *cependant* des autres adverbes concessifs et ainsi, ils sont qualifiés, comme Morel note d'après *Morphosyntaxe du français. Étude de cas* de Wagner & Pinchon (1986), comme des marqueurs « porte-manteau » ; ils peuvent lier deux propositions qui sont permutablement entre elles, sans modifier le sens de la relation concessive entre les deux propositions (Morel 1996 : 53). Exemple :

(12) *Notre voiture a cent mille bornes, elle a **pourtant** / **cependant** très bien roulé.* (Morel 1996 : 53)

*Notre voiture a très bien roulé, elle a **pourtant** / **cependant** cent mille bornes.* (Morel 1996 : 53)

Comme nous voyons ci-dessus et en termes de Mossberg qui note d'après Gettrup & Nølke (1984 : 16), ces deux adverbes se manifestent souvent dans le groupe verbal. Cependant, ils peuvent aussi être détachés du reste de la phrase en position initiale, intermédiaire ou finale (Mossberg 2006 : 89). Ici, Mossberg souligne que *pourtant* et *cependant* ont une prédilection particulière pour la position initiale, dont *cependant* encore plus que *pourtant* (ibid.). Exemple (repéré par nous des données sur *FRANTEXT*) :

(13) *L'après-midi était beau. **Cependant**, le pavé était gras, les gens rares et pressés encore.* (Camus, *L'Étranger* (1942), p. 1138))

En outre, comme nous pouvons bien observer dans l'exemple ci-dessus (13), *pourtant* et *cependant* se distinguent par rapport aux autres adverbes concessifs par leur aptitude à introduire l'arrière-plan (Gettrup & Nølke 1984 : 10) ; l'énoncé qui contient *pourtant* ou *cependant* a un sens causal ou temporel (*le pavé était gras*) et est antérieur au procès contenu dans l'information centrale qui marque le premier plan dans l'énoncé précédent (*l'après-midi était beau.*) (Ibid. : 3).

Malgré cela, il y a quand même des différences entre ces deux adverbes, et cela ne pas seulement quant à leur évolution très variée, mais aussi quant à leurs traits sémantiques inhérents ainsi que leur comportement dans la phrase, comme soulignent Gettrup & Nølke (1984 : 16 sqq.) ou Morel (1996 : 53), ce que nous expliquerons dans ce qui suit.

pourtant

Selon la définition du *Trésor de la langue française informatisé*³¹, le sens de l’adverbe *pourtant* se caractérise comme suit :

- La proposition qui comporte *pourtant* constitue une objection de nature à mettre en doute la vérité de ce qui précède ou celle-ci implique la fausseté de ce qui précède.
- La vérité de ce qui précède pourrait laisser prévoir que ce qu'affirme la proposition contenant *pourtant* n'est pas vrai ou ne se produira pas.

Synonyme dans ce cas : *mais*³².

À cette définition du *Trésor* correspond la « négation de la conséquence » selon Gettrup & Nølke (1984 : 17) et aussi l’instruction sémantique envers l’interlocuteur, observée par Pešek, laquelle nous avons traduit du tchèque comme suit :

« Comprends qu'il a y une relation causale entre P et NonQ. » (Pešek 2011 : 218)

En ce qui concerne la valeur de *pourtant*, celle-ci est proche de celle de la conjonction *bien que* (Morel 1996 : 53), avec la différence que *pourtant* est plus souple dans l’emploi que celle-ci, puisque que la proposition dans laquelle il s’insère peut être interprété comme la principale, ou comme la subordonnée (ibid.).

Comme les conjonctions *bien que* et *mais*, *pourtant* est considéré comme un relateur très puissant entre des énoncés (Morel 1996 : 53).

Pour cette raison et conformément à l’avis de Gettrup & Nølke, il est plus fréquent que *cependant* dans les emplois dialogaux, ce qui indique que la relation concessive avec *pourtant* est intuitivement senti comme plus forte qu’avec *cependant* (1984 : 12). Selon ceux-ci, *pourtant* « clôt » l’argumentation alors que *cependant* s’y intègre (ibid.). De plus, *pourtant* ainsi convient particulièrement aux dialogues, où c’est une autre personne qui a énoncé l’antécédent (ibid. : 16).

En outre, *pourtant* est le seul adverbe concessif qui peut avoir une fonction cataphorique (ibid.).
Exemple :

³¹ Disponible en ligne sous le lien :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/showp.exe?18;s=350958285;p=combi.htm>

³² L’adverbe *pourtant* et la conjonction *mais* sont sans doute parmi des connecteurs les plus étudiés ; voir par exemple les publications des linguistes Anscombe (2002), Minary (1982) et Tordesillas (2000).

- (14) *Certaines moustiques ont résisté au D.D.T. et de nombreux pays, **pourtant** infestés, ont réduit les crédits alloués aux combats d'assainissement.* (Morel 1996 : 64)

cependant

Commençons d'abord par un extrait de la définition du *Trésor de la langue française en ligne* :

- Exprime la concomitance, avec une nuance d'opposition ; marque une rupture, le passage à une étape nouvelle
- Exprime l'opposition
- *Cependant* est appelé adverbe de liaison et non conjonction de coordination parce que sa place est variable

Il est frappant que la notion de « concomitance », occupe la première place dans la définition du *Trésor*. Nous y concluons que le sémantisme ancien, c'est-à-dire la valeur temporelle³³, est toujours inhérent à cet adverbe concessif. Ainsi, Monte remarque à ce sujet :

« notre analyse de *cependant* propose une vision unitaire de l'adverbe où son rôle d'organisateur textuel introduisant un nouveau personnage, une nouvelle étape du texte, un nouveau point de vue narratif, et son rôle argumentatif consistant à mettre sur un pied d'égalité deux situations où deux propriétés contradictoires s'originent dans sa spécificité sémantique, qui n'est pas concessive mais qui réside dans l'affirmation de l'existence simultanée de deux points de vue plus ou moins divergents. C'est pourquoi le rôle concessif de *cependant*, qui se développe au fil des siècles³⁴, a besoin d'être soutenu contextuellement par des oppositions modales en *p* et *q* ou par l'exhibition, via des marqueurs métadiscursifs, d'un dialogisme interlocutif ou interdiscursif explicite. » (Monte 2009 : 156)

En traitant cet adverbe, Pešek a fait une observation similaire, en lui attribuant l'instruction sémantique envers l'interlocuteur dans le sens suivant :

« Reconnais la validité coexistante entre les faits contradictoires P et Q. » (Pešek 2011 : 218)

³³ L'adverbe *cependant* est un mot composé du démonstratif *ce* et le participe présent du verbe *pendre* (« au sens de « mettre en suspens » (Morel 1996 : 53) et détient alors encore et toujours un sémantisme temporel, à savoir une valeur sémantique de concomitance.

³⁴ Nous préciserons ce développement sémantico-pragmatique dans le sous-chapitre 3.1.

Nous en concluons que cela est la raison pour laquelle le pouvoir relateur de *cependant* n'est pas perçu aussi fort que celui de *pourtant* (voir Morel 1996 : 53), quoique similaire soit leur comportement syntaxique.

Selon les observations de Mossberg, *cependant* diverge aussi de *pourtant* par son aptitude à introduire un plus grand nombre de nuances sémantiques (concessive, adversative, restrictive et argumentative), dans une manière similaire que le font *toutefois* et *néanmoins*, alors que *pourtant* est avant tout concessif (2006 : 154).

En outre, contrairement à *pourtant*, *cependant* ne peut qu'opérer un renvoi anaphorique au contexte précédent (Morel 1996 : 54).

2.2.3.3 *toutefois* et *néanmoins*

À la différence de *pourtant* et *cependant*, *toutefois* et *néanmoins* prennent une valeur différente selon l'ordre des propositions (Morel 1996 : 54).

Si c'est la première proposition qui est interprétable comme une subordonnée concessive, ils marquent une relation à valeur de concession logique (ibid.). La première proposition sert alors à renforcer l'assertion de la deuxième. Exemple :

- (15) *Notre voiture a cent mille bornes, elle a toutefois / néanmoins très bien roulé.*
= *Bien que notre voiture ait cent mille bornes, elle a très bien roulé.* (Morel 1996 : 54)

Dans le cas de l'ordre inverse des propositions, les adverbes concessifs marquent toujours une valeur rectificative, proche de la valeur restrictive de certains emplois de *encore que* :

- (16) *Notre voiture a très bien roulé, elle a toutefois / néanmoins cent mille bornes* (Morel 1996 : 54)

Les adverbes *toutefois* et *néanmoins* servent dans ce cas à marquer une réserve faite par l'énonciateur et à souligner qu'on ne doit pas tirer des conclusions trop optimistes ou trop générales de la proposition assertée en premier lieu, ce qu'est, selon les mots de Morel, la valeur la plus fréquente de *toutefois* dans la prose journalistique (ibid.).

Tandis que *pourtant* se trouve à la fin de l'échelle de « force » concessive, celle-ci de *toutefois* et *néanmoins* est perçue comme plus faible, plus ou moins similaire à *cependant*.

toutefois

Observons d'abord la définition du *Trésor de la langue française* pour cet adverbe :

- Dans une phrase grammaticalement indépendante, *toutefois* marque une relation d'opposition restrictive avec la phrase ou la proposition précédente ; ce qu'exprime la première proposition n'est pas une raison suffisante pour que ce qu'exprime la seconde
- Contrairement à *cependant* ou *pourtant* qui ont un sens concessif, *toutefois* signifie plutôt la restriction

De même selon Gettrup & Nølke, le sémantisme de *toutefois* est fortement lié à la restriction ou réserve (1984 : 40), étant donné que cet adverbe sert pour restreindre, moyennant une négation partielle, l'extension de ce qui vient d'être dit. Pour cette raison, ces linguistes trouvent que la lecture concessive de celui-ci est plutôt secondaire, à la différence de celle de sa nature plutôt restrictive (ibid.). C'est pourquoi Rossari note que ce connecteur, lequel elle qualifie comme « reformulatif », peut être remplacé par *quoi qu'il en soit* (Rossari 1992 : 113).

néanmoins

Morel note que *néanmoins* est beaucoup moins employé que *toutefois* (1996 : 54). Ainsi, Gettrup & Nølke soulignent que ce connecteur est voire en voie de disparition en français moderne (1984 : 16), car il est, selon ceux-ci, plutôt un connecteur complémentaire au sein du style soigné (ibid.). Nous supposons que c'est pour cette raison que la définition du *Trésor* est si brève, contrairement aux définitions pour tous ses quasi-synonymes :

- Malgré ce qui vient d'être dit.
- Synonymes : *Malgré cela, en dépit de cela.*

À l'avis de Gettrup & Nølke, cette relation de négation partiellement établie par *néanmoins* est proche à la relation restrictive marquée par *cependant* (1984 : 42) dans quelques de ses emplois.

En outre, Monte note que *néanmoins* est capable d'opposer deux éléments infrapropositionnels de même nature, dont notamment des adjectifs. Cette spécificité sémantique s'articule à une spécificité argumentative qui consiste à mettre sur le même plan les deux termes en opposition sans hiérarchiser les points de vue : *néanmoins* indique qu'est invalidée une inférence que l'allocutaire aurait pu tirer de *p* mais que l'opinion exprimée en *p* reste valable (Monte 2009 : 156). Cela correspond à l'instruction sémantique inhérente à *néanmoins* vis-à-vis l'interlocuteur observée par Pešek :

« Comprends que j'insiste sur la validité de P. » (Pešek 2011 : 218)

2.2.3.4 *quand même* et *tout de même*

Comme c'est le cas de *toutefois* et *néanmoins*, les locutions *quand même* et *tout de même* détiennent une valeur différente selon l'ordre des propositions. Ils marquent une relation de concession logique lorsque c'est la première proposition qui est interprétable comme une subordonnée concessive, laquelle sert à cadrer l'assertion de la deuxième (Morel 1996 : 55). Exemple :

- (17) *Notre voiture a cent mille bornes, elle a quand même / tout de même très bien roulé.*
= *Bien que notre voiture ait cent mille bornes, elle a très bien roulé.* (Morel 1996 : 55).

Si on permute ces deux propositions, les deux locutions adverbiales signalent, au contraire, une concession rectificative. Mais ce type de rectification prend une valeur différente que marquent les adverbes *toutefois* et *néanmoins* (Morel : *ibid.*). Exemple :

- (18) *Notre voiture a très bien roulé, elle a quand même / tout de même cent mille bornes.*
(Morel 1996 : 55)

Dans l'exemple ci-dessus (18) nous voyons que la portée de l'assertion précédente est certes sentie comme juste, mais elle est à la fois relativisée à l'aide de *quand même / tout de même* (*ibid.*) qui ne conteste pas la validité de l'assertion P *notre voiture a très bien roulé* et est, par conséquent, l'argument plus faible. Dans la lignée de cela, Pešek a formulé l'instruction sémantique envers l'interlocuteur comme suit :

« Je considère P comme l'argument par excellence contre la validité de Q. » (Pešek 2011 : 218)

À part la valeur concessive, la deuxième valeur possible de *quand même* et *tout de même* est, selon Morel, la suivante : dans certains de leurs emplois, ils ne servent pas à mettre en relation deux contenus propositionnels, comme nous avons vu dans les exemples (17) et (18). Dans ce cas-ci, leur portée est limitée à la proposition dans laquelle ils sont insérés. Ici, ils sont substituables avec l'adverbe *vraiment* (1996 : 57) et ils renvoient soit au référent dans la situation donnée et ont donc une fonction exophorique, soit ils renvoient au référent dans le contexte linguistique et fonctionnent comme endophore. Exemple :

- (19) *C'est quand même bizarre que Paul soit pas encore là.*
C'est tout de même bizarre que Paul soit pas encore là.
C'est vraiment bizarre que Paul soit pas encore là. (Morel 1996 : 58)

Ici, nous avons affaire au plan de la modalité épistémique, sur lequel se situe l'énonciateur avec *vraiment* (ibid.). En termes de Gettrup & Nølke, ces locutions adverbiales prennent dans ces cas-ci une valeur commentatrice plutôt que concessive (1996 : 26). Ces deux fonctions s'excluent mutuellement. Ils soulignent cependant que le commentaire garde une nuance concessive (ibid.).

À la différence de *cependant*, *pourtant*, *toutefois* et *néanmoins* ayant une forte prédilection d'apparaître à l'initiale de la phrase, *quand même* et *tout de même* ont tendance à apparaître plus loin dans la phrase, à savoir dans le groupe verbal ou en position finale (Gettrup & Nølke 1984 : 25).

En outre, Gettrup & Nølke soulignent le fait que seulement ces deux marqueurs peuvent apparaître sur la position rhématique (1984 : 10, 25 sqq.). Selon ces auteurs, c'est particulièrement cette position étant un des traits les plus importants par lesquels *quand même* et *tout de même* se distinguent de *pourtant* et de *cependant*. Dans cette position, la concession introduite par *quand même*, respectivement par *tout de même*, est particulièrement forte, à savoir encore plus forte qu'avec *pourtant* et *cependant*, ce qui a amené Gettrup & Nølke (ibid. : 29) à qualifier de « rhématique » la valeur de ces deux connecteurs dans cette position. Selon l'avis de ceux-ci, « c'est la relation concessive, c'est-à-dire la constatation (intellectuelle) et/ou la prise en charge (morale) de la contradiction, qui constitue l'information principale de l'énoncé » (ibid.).

quand même

Le *Trésor de la langue français informatisé* définit *quand même* comme suit :

- Fam. *Quand même*. En dépit de tel fait, de telle situation, Synonyme : *malgré cela*.
- Souligne le caractère inacceptable, scandaleux d'une hypothèse. Synonyme : *pourtant*.
 Ex. : *Et de qui veux-tu qu'il soit ? Elle n'a quand même pas encore couché avec tout Marseille !* (PAGNOL, Fanny, 1932, I, 2e tabl., 6, p. 96).
- Souligne l'expression d'un sentiment admiratif ou étonné.
 Ex. : *Monsieur Antoine, on en aura vu, quand même, en ces années, dites ? On en aura vu de toutes !* (MARTIN DU G., Thib., Épil., 1940, p. 824)

Dans les exemples présentés par le *Trésor*, il est évident que *quand même* est souvent utilisé dans la langue parlée, voire familière, et est préféré quand l'énoncé se situe au plan de la modalité épistémique. En s'appuyant sur les observations de Csüry (2001) et Gettrup & Nølke (1984), aussi Mossberg note que « *quand même* et *tout de même* sont étroitement liés à la langue parlée » et que *quand même* est encore plus fréquent à l'oral que *tout de même* (Mossberg 2006 : 156).

En ce qui concerne la différence d'emploi de *quand même* et *pourtant*, « *pourtant* est également fréquent en discours oral, mais moins que *quand même* et *tout de même* » (Gettrup & Nølke 1984 : 15, Csüry 2001 : 161, cités par Mossberg 2006 : 156).

tout de même

Ce connecteur est apparenté à *quand même*, à savoir sur les plans sémantique, syntaxique et textuel. Ces deux connecteurs ont, selon Pešek, la même fonction (Pešek 2011 : 195). De même, Gettrup & Nølke notent que les descriptions que les grammaires et dictionnaires présentent de *quand même* et *tout de même* l'image d'une synonymie complète et par conséquent, ceux-ci soulignent que les deux marqueurs se diffèrent surtout dans leur répartition inégale dans la langue écrite et parlée (1996 : 17). En consultant le *Trésor de la langue française informatisé*, celui-ci définit également son sens comme similaire à celui de *quand même* :

- Même sens [que *quand même*].
- Souligne le rejet d'une objection, d'une conclusion possible. Synonyme : *en définitive*.
Ex. : *Si ma fille n'avait pas connu cet être-là, elle serait... Mais elle a eu bien de la chance, tout de même, vous me direz ; car M. Grenouville en est devenu amoureux au point qu'il l'a épousée* (BALZAC, Cous. Bette, 1846, p. 347)
- Dans le dialogue, sert à protester.
Ex. : *Ah ! si j'avais eu des canons et mon brave Simon, tu ne m'aurais pas pris comme un congre dans son trou... Tout de même, papa... Non !... Bigre... non...* (SUE, Atar-Gull, 1831, p. 12)

Ajoutons encore que *tout de même* est, comme c'est aussi le cas de *quand même*, susceptible à marquer une objection ou protestation, comme cite Mossberg (2006 : 185) d'après *Dictionary of contemporary French connectors* de Grieve (1996 : 489), ce que nous avons traduit de l'anglais comme suit :

« Il peut accompagner une critique implicite, une objection, un reproche »

Au demeurant, *tout de même* semble de la même manière que *quand même* à servir comme une sorte d'adoucisseur de l'objection ou protestation énoncée (ou non énoncée, comme par exemple dans le cas de l'exemple ci-dessus : *Tout de même, Papa...*).

En ce qui concerne leur concurrence de l'emploi, Gettrup & Nølke notent que *quand même* atteint le nombre de fréquences plus élevé dans la langue parlée, alors que, dans la langue écrite, c'est *tout de même* qui est plus usité (1984 : 17). De toute façon, nous allons vérifier cette affirmation dans notre étude quantitative dans les chapitres 3 et 4.

2.3 Synthèse

Dans les sous-chapitres précédents (2.2.3.1 – 2.2.3.4), dans lesquels nous avons traité les six adverbess concessifs (resp. locutions adverbiales concessives), nous avons essayé de déceler les traits principaux de chaque connecteur étudié, donc les propriétés communes entre ceux-ci ainsi que les traits, par lesquels ils se distinguent.

Les connaissances y obtenues sont résumées dans le tableau récapitulatif ci-dessous³⁵ :

³⁵ À cette occasion, il faut remarquer que ces résultats sont assez artificiels et donc plutôt à envisager avec réserve, étant donné que chacun de ces connecteurs ici étudiés peut en réalité chevaucher particulièrement en matière de son sémantisme respectif dans la situation d'énonciation concrète.

		<i>pourtant</i>	<i>cependant</i>	<i>toutefois</i>	<i>néanmoins</i>	<i>quand même</i>	<i>tout de même</i>
<u>Type de concession</u>	Concession logique	+	+	+	+	+	+
	Concession rectificative	-	-	+	+	+	+
	Concession argumentative	-	+	+	+	+	+
<u>Comportement syntactique</u> - position dans la phrase	Position initiale et/ou détachée	+	+	+	+	(+)	(+)
	Position intermédiaire	+	+	+	+	+	+
	Position rhématique	-	-	-	-	+	+
<u>Fonction au plan textuel / discursif</u>	Fonction anaphorique	+	+	+	+	+	+
	Fonction cataphorique	+	-	-	-	-	-
	Fonction exophorique / endophorique	-	-	-	-	+	+
<u>Type de plan qui est introduit</u>	Premier plan	+	+	+	+	+	+
	Arrière-plan	+	+	-	-	-	-
<u>Sémantisme</u>	Négation partielle, restriction	-	+	+	+	+	+
	Concession directe	+	-	-	-	-	-
	Commentaire (modalité épistémique)	-	-	-	-	+	+
	Concomitance	-	+	(+)	(+)	(+)	(+)
<u>Propriétés stylistiques</u>	Français standard	+	(+)	-	-	+	-
	Registre plutôt soutenu	-	(+)	+	+	-	+
	Langue exclusivement écrite	-	-	+	+	-	-

Figure 1 : Tableau récapitulatif des particularités des six marqueurs concessifs

Des observations ci-dessus ressort au plan sémantico-pragmatique que les connecteurs ici étudiés présentent ensemble une sorte d'échelle de « force » concessive, aux limites de laquelle se trouvent d'une part *pourtant* comme l'adverbe établissant la relation de concession la plus forte et directe, voire par excellence (en prenant une fonction d'objection similaire aux conjonctions *mais* ou *bien que*), et d'autre part *quand même* (resp. *tout de même*) qui peut marquer soit une concession (logique, rectificative ou argumentative), soit prendre une valeur épistémique. En revanche, quand *même* ou *tout de même* se trouvent en position finale dans la phrase et détiennent une fonction rhématique, ils sont des connecteurs concessifs particulièrement forts, même encore plus que c'est le cas de *pourtant*. En outre, ces deux locutions adverbiales peuvent fonctionner comme exophore ou endophore.

À l'intérieur de cette échelle se trouvent *cependant*, *toutefois* et *néanmoins*, qui marquent plutôt une concession ou négation partielle et leur degré de force concessive apparemment émane de la situation énonciative concrète, ce qui semble rendre leur maniement plus délicat, ce que nous allons vérifier dans la partie quantitative de ce mémoire.

Une autre supposition à vérifier dans le chapitre respectif est la présumée prédilection pour l'emploi de *pourtant* au sein du français standard écrit, laquelle peut être expliquée avec son aptitude à introduire soit le premier plan, soit l'arrière-plan (comme le fait *cependant*), c'est-à-dire dans la manière de la conjonction aussi « forte » *bien que* (avec la différence que *pourtant* est plus souple dans l'emploi que celle-ci, puisque la proposition dans laquelle il s'insère peut être interprétée comme la principale, ou comme la subordonnée). Qui plus est, il est le seul adverbe concessif qui peut avoir une fonction non seulement anaphorique, mais aussi cataphorique (voir l'exemple (14) ; [...] *et de nombreux pays, pourtant infestés, ont réduit les crédits alloués aux combats d'assainissement.*), ce qui devrait également contribuer à sa supposée haute fréquence d'emploi. À part son aptitude à prendre une fonction cataphorique, nous nous posons aussi la question : pourquoi l'adverbe *pourtant* n'est pas fortement concurrencé en vue de la fréquence d'emploi par *cependant* ? De nos sources découle que cela est dû au fait que *cependant* peut introduire un plus grand nombre de nuances sémantiques exprimant la négation partielle ou une concomitance, dans une manière similaire que le font *toutefois* et *néanmoins* et que cela pourrait prêter à confusion³⁶, ce qui se reflète vraisemblablement dans la langue parlée ou pseudo-parlée au sein desquelles on semble préférentiellement choisir *pourtant*, ce que nous allons également vérifier dans la partie pratique de ce mémoire (chapitre 4).

³⁶ Cela correspondrait aux observations de quelques linguistes qui ont observé des insécurités, voire des mésemplois notamment au sein de la langue parlée ou pseudo-parlée du connecteur *cependant* - voir par exemple la publication *De l'exploitation de quelques connecteurs reformulateurs dans la gestion des articulations discursives* de Rossari (1992).

En ce qui concerne la fréquence d'emploi de *quand même*, laquelle nous supposons être relativement haute, et cela notamment au sein de la langue parlée ou pseudo-parlée, notre présomption dans notre introduction pourrait s'avérer juste, étant donné que la plupart des linguistes cités dans le sous-chapitre respectif (2.2.3.4) sont d'accord que ce connecteur détient dans le discours, en particulier dans des dialogues, souvent une valeur épistémique, en prenant une valeur similaire à *vraiment* ayant une fonction de commentaire. Cela laisse même supposer qu'il puisse atténuer une objection ou une indignation, etc. (proférée ou non). Mellet parle ici d'une « réfutation modalisée » (2007 : 5). Cela est un autre point que nous allons examiner dans la partie pratique de ce mémoire.

Pour vérifier toutes les hypothèses ci-dessus, il est opportun de mener une étude quantitative pour dégager les fréquences d'emploi des connecteurs de notre ensemble quasi-synonymique, et ce au sein de la langue écrite de même que de la langue parlée et pseudo-parlée de nos jours, afin d'être capable de dégager leurs relations de concurrence en matière de leur usage.

À cette occasion, nous évoquons encore la question posée dans notre introduction comment les valeurs de ces six adverbess concessifs / locutions adverbialess concessives se sont établies au fil du temps, ce qui devrait faciliter de saisir leurs sémantismess y probablement encore aujourd'hui inhérents et de comprendre depuis quand et pourquoi ces unités linguistiquess étaient perçuess comme ensemblé « synonymiqué » marquant la concession. Pour y parvenir, nous allons dans un premier lieu dresser un aperçu historiqué (étymologiqué), de lequél nous passerons enfin à une étude quantitativé de l'usage des adverbess concessifs.

3. Aperçu historique sur les fréquences d'emploi des adverbess concessifs et leurs relations de concurrence

Pour commencer, reprenons les questions soulevées dans notre introduction : quelles étaient jadis et sont aujourd'hui les nuances de sens de nos six marqueurs concessifs ? Ont-elles subi des changements considérables ?

Pour clarifier ces questions, cette étude envisagera notamment le développement des fréquences d'emploi des adverbess concessifs / locutions adverbiales concessives en diachronie, aboutissant enfin à une étude quantitative au sein de la langue française contemporaine, pour passer ci-après à une analyse des écarts en vue des emplois des connecteurs dans les langues écrite, parlée et pseudo-parlée (chapitre 4). Cela nous permettra de dégager les relations de concurrence quant aux fréquences d'emploi entretenues entre les six adverbess concessifs / locutions adverbiales concessives étudiés dans ce travail ainsi que les raisons pour ces relations de concurrence. En faisant cela, nous allons prendre en compte nos suppositions ressorties dans le chapitre précédent.

Pour y parvenir, nous allons, comme annoncé plus haut, dans un premier temps aborder le développement en vue des sémantismes des connecteurs concessifs respectifs, en envisageant leurs parcours de grammaticalisation et pragmatization, à la suite de quoi nous analyserons leurs fréquences d'emploi à partir de l'époque du français préclassique, pendant laquelle commençait à s'établir graduellement l'usage de nos six unités linguistiques en tant que connecteurs concessifs dans la langue écrite et à partir de laquelle ils commençaient d'être perçus comme un ensemble synonymique.

3.1 Le développement sémantique des six adverbess concessifs – une histoire variée

Tous les six items lexicaux ici étudiés ont subi un plus ou moins fort développement aux niveaux phonétique, morpho-syntaxique et sémantique ainsi que des mutations catégoriques et fonctionnelles. Il est aujourd'hui généralement admis par les linguistes que ces changements étaient entraînés par le cotexte et le contexte, et ce notamment à partir du Moyen Âge, pendant lequel se développait le genre du texte argumentatif ou explicatif, ce qui allait de pair avec une complexification des textes. D'habitude, les adverbess subissaient un procès de grammaticalisation et à la fois de pragmatization pour enfin devenir des marqueurs structurant les concepts de la pensée logique (Zink 1989 : 235).

En ce qui concerne la notion de « grammaticalisation », Bat-Zeev Shyldkrot la définit comme suit :

« La grammaticalisation constitue un processus d'évolution continu et constant d'un élément plus ou moins grammatical vers un type d'élément encore plus grammatical [...] Dans un certain nombre de cas, la direction de l'évolution d'un terme, qu'elle soit morphologique, syntaxique ou sémantique, est déjà admise comme prévisible. D'un point de vue sémantique, le passage Espace – Temps – Cause – Concession constitue un exemple de parcours bien connu que certains mots, notamment les connecteurs, sont susceptibles de suivre. »

(Bat-Zeev Shyldkrot 1995 : 148-149)

Ainsi, Hopper & Traugott, dont notamment la dernière est (souvent ensemble avec König (1991) ou Hopper (1991, 2003) abondamment citée au sein des études du développement sémantico-pragmatique des unités linguistiques (par exemple par Combettes (1994)), assument que la grammaticalisation est motivée par des facteurs extralinguistiques, et ce particulièrement au sein de l'interaction entre locuteur-destinataire et la relation entre langue et contexte dans lequel elle est utilisée (Hopper & Traugott 2003: 75).

En ce qui concerne la notion de « pragmaticalisation », laquelle est souvent traitée ensemble avec celle de la grammaticalisation, les marqueurs aujourd'hui perçus comme discursifs résultent selon Marchello-Nizia de celle-ci :

« La relation concessive repose sur un présupposé et sur un « enchaînement dialogique » (Rossari et al. 2006⁴⁴), d'où l'importance du processus de « pragmaticalisation » dans le processus du développement de ces marqueurs. » (Marchello-Nizia 2009 : 5-6).

La conception du changement du « présupposé » et l' « enchaînement dialogique » pris comme facteurs pour la pragmaticalisation correspond, entre autres, aux observations de Combettes (1994), lequel a adopté les conclusions de la publication *Pragmatic Strengthening and Grammaticalization* de Traugott (1988), laquelle a formulé une des tendances générales du changement linguistique : d'habitude, les sémantismes des items lexicaux se sont développés du « moins personnel » envers un « plus personnel », c'est-à-dire ces unités, notamment les connecteurs argumentatifs, étaient graduellement plus ancrées dans le contexte énonciatif et plus proche du point de vue de l'énonciateur ; ils ont donc subi un développement à partir du domaine « objectif » envers un domaine « subjectif » (Combettes 1994 : 57).

⁴⁴ Pour en savoir plus, voir Rossari, *Formal properties of a subset of discourse markers: connectives* (2006).

Gardant cela à l'esprit, nous allons dans le suivant présenter un bref aperçu des stades des sémantismes inhérents aux adverbes concessifs résultants des procès de grammaticalisation et pragmaticalisation, c'est-à-dire leurs parcours de changement de sens débutant à partir d'une phase, quand ils avaient une fonction des constituants des syntagmes pour devenir des constituants de la phrase en prenant une fonction pragmatique pour enfin devenir des marqueurs de discours, se trouvant sur un niveau par-dessus de celui de la syntaxe, donc sur le niveau discursif et transphrastique (correspondant à « a higher, discourse level » dans les mots de Traugott (2010 : 276)).

Comme annoncé, nous allons dans le suivant dresser un bref aperçu des changements de sens des six items lexicaux ici étudiés, d'abord pris isolément pour enfin présenter un tableau récapitulatif de tout l'ensemble. Au sein de cette étude des développements respectifs, nous avons pour la présentation des six marqueurs discursifs cette fois-ci choisi un ordre diachronique, à savoir l'ordre, dans lequel ils prenaient graduellement la fonction de marqueur concessif, c'est-à-dire allant du plus précoce au plus tardif : 1. *néanmoins*, 2. *toutefois*, 3. *pourtant*, 4. *cependant*, 5. *quand même / tout de même*.

Pour dégager leurs développements de sens, nous nous sommes servis, à part quelques dictionnaires et grammaires des époques respectives, notamment des observations de Zink (1989), Combettes (1994), Buridant & Zink (2000), Rossari (1992, 2002), Mellet et al. (2008) et Marchello-Nizia (2007, 2009).

Les six marqueurs discursifs pris comme ensemble ainsi que leurs fréquences d'emploi seront traités dans le sous-chapitre 3.2 au sein de notre étude quantitative.

néanmoins – un connecteur morphologiquement négatif et marquant la concession

Selon Buridant & Zink, le connecteur *néanmoins* semble rarement attesté en ancien français et se compose de la négation de l'adverbe *moins* par *ni*. En ce qui concerne le terme *ni*, il est issu du latin *ne gentem*, ce qui signifie « pas un être vivant », ce qui correspond au stade ancien du domaine « objectif » selon Traugott (1988) et Combettes (1994) avant la grammaticalisation de ces éléments. Cette valeur se fonde sur le modèle des syntagmes classiques *ubique gentium* (= « partout »), *nusquam gentium* (= « nulle part »), comme l'est *giens* qui est employé pour renforcer la négation et signifie, par conséquent, la négation totale. Le mot *néanmoins* connaissait un grand nombre d'emplois qui venaient de la fonction nominale au sens de « rien (du tout), aucune chose », à la fonction adverbiale comme appui de la négation « nullement, en aucune façon » (Buridant & Zink 2000 : 715-6).

Ce marqueur discursif était alors le premier adverbe concessif de notre ensemble qui avait un sens adversatif et dont la pragmaticalisation peut être considérée comme déjà achevée à

l'époque de l'ancien français, comme l'observait également le lexicographe Nicot, lequel lui a consacré une entrée dans son *Thresor de la langue francoyse* (1606) :

« Neantmoins, acut. Diction adversative, comme, *Il est defendu, et neantmoins vous le faites, Est vetitum, et nihilominus id agis*, Composée de Neant, et moins, Nihilominus, Attamen, Nihilosecius, Verumtamen. » (Ibid.)

Par la suite, également Furetière aperçut le sémantisme adversatif inhérent à cet adverbe dans son *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes [...]* (1690), en lui attribuant en outre la fonction de « correcteur » et comme ses synonymes les adverbes *toutefois* et *mais* :

« Neantmoins. Adverbe de correction. Toutefois, mais. *Plusieurs croyent bien le Predicateur, et neantmoins ils sont tout le contraire de ce qu'il dit. Je le croyois fort de mes amis, et neantmoins il m'a fait une perfidie. Cet homme est fort maltraité de la fortune, et neantmoins il ne perd point de courage.* » (Ibid.)

toutefois – de la quantification à travers la spatialité et la temporalité aboutissant à la concession

Zink définit comme l'origine (et dans les termes de Traugott et al. encore avec le sens « objectif » ou « référentiel ») de *toutefois* l'adverbe composé à base pronominale : *totes voies* > *toute(s) fois* (qui signifie « par tous les chemins », « partout » > « dans tous les cas, de toute manière ») (1989 : 261).

D'après Marchello-Nizia citant Soutet (1990), le sens concessif de cette locution, donc le sens résultant de sa pragmatization, apparaissait dès la fin du 13^{ème} siècle. (2007 : 15). Pendant cette période-là, cette locution a perdu toute sa valeur à l'origine spatiale, car *voie* était remplacé par *fois* qui était proche phoniquement. Grâce à cela, la locution acquérait une valeur temporelle. Dès 1350, on utiliserait déjà la forme moderne *toutefois*, ainsi que *toutefoys*, *toutesfois* ou *toutesfoys*. Puis, on observe le passage de l'adverbe vers le sens concessif, ce qui est dû à la présence du quantifieur *tout*.

C'est au moins depuis l'époque préclassique quand on a attesté son sens adversatif et sa fonction pragmatique pour marquer une concession, comme nous voyons par exemple dans le dictionnaire de Furetière (1690) où il présenta brièvement cet adverbe, encore en utilisant la graphie à ce temps-là déjà vieillie *toutesfois* :

« TOUTESFOIS. Adv. Qui marque quelque correction, reflexion ou changement d'avis. *Toutesfois*, quand j'y penfe, &c. Je vous confeille cela, *toutesfois* prenez garde, &c. » (Ibid.)

pourtant – de la quantification à la cause, à la cause niée, puis à la concession

D'abord, *pourtant* était un syntagme prépositionnel composé des lexèmes *por* et *tant*. Le mot *tant* était un quantificateur indéfini, au sens « autant »⁴⁵.

La première occurrence de la forme *por tant*, un syntagme prépositionnel, a été repérée dans un roman du milieu du 12^{ème} siècle, *Eneas* avec une valeur causale signifiant « pour cette valeur », « dans cette mesure » (Soutet (1991) repris par Marchello-Nizia 2007 : 15). Quand il était postposé à *non*, il signalait une cause inverse ou niée (*non por tant*).

C'était durant l'époque préclassique qu'il était progressivement employé pour marquer une concession sans nécessiter la présence de l'adverbe *non*, comme nous pouvons observer dans la *Grammaire et syntaxe françoise* de Maupas (1618), lequel y attribua les synonymes *toutefois* et *néanmoins* :

« *Pourtant* a eſté miſe entre les adverſatives, & en ce ſens vaut autant que *Toutesfois*, *Néanmoins*. Et regit meſmes temps. Eſtant concluſive elle n'altère point le regime non plus que les autres concluantes le diſcours. » (Ibid.)

Il semble que la « force » concessive (resp. adversative) de ce marqueur, donc sa fonction pragmatilisée, s'établissait depuis le moment, où il s' « émanciperait » en tant que marqueur pour la cause niée sans le besoin d'être postposé à l'adverbe *non*, comme nous pouvons bien observer dans *Synonymes françois, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse* de l'abbé Girard qui a observé que *pourtant* « a plus de force & plus d'énergie » (1736 : 274) que ses cosynonymes *néanmoins* et *toutefois* (contrairement à *néanmoins*, *toutefois* et *pourtant*, les adverbes *cependant* et *quand même/tout de même* en tant qu'adverbes concessifs ne s'imposaient que tardivement, comme nous allons le voir dans ce qui suit).

cependant – une longue coexistence des valeurs temporelle et concessive

Même encore au début du 20^{ème} siècle, l'adverbe *cependant* pouvait encore avoir une valeur temporelle, notamment dans les cas où il était utilisé avec la graphie *ce pendant*.

⁴⁵ D'où est issu aussi la locution *pour autant* qui est souvent traitée ensemble avec *pourtant* (voir par exemple Morel (1996), Mellet et al. (2008), etc. Celle-ci n'est pas objet de notre étude.

En lui comparant avec *néanmoins*, *toutefois* et *pourtant*, nous ne pouvons que constater que son développement en tant que marqueur plutôt concessif était très lent, étant donné que son sémantisme d'aujourd'hui en tant que connecteur concessif se développait en cours des siècles.

En ce qui concerne l'aspect étymologique de cet item lexical, nous avons ici, d'après les mots de Zink, affaire à une locution participiale absolue verbale issue de *ce* + *pendant* qui s'est développé à partir de la composition latine des lexèmes *hocce* et *pendente* (1989 : 240) pour devenir un adverbe composé (ibid. : 241). Alors *ce* est un démonstratif-anaphorique qui est suivi par le participe présent du verbe *pendre* (au sens de « mettre en suspens » (Morel 1996 : 53)). En ce qui concerne le mot *pendant*, celui-ci a un riche passé, comme note Marchello-Nizia (2009 : 11).

Marchello-Nizia a en outre observé que c'était au milieu du 14^{ème} siècle, que le sens temporel de *ce pendant* s'est développé, et ce par exemple chez Guillaume de Machaut, puis chez Oresme et Jean d'Arras, avec la signification « pendant ce temps » (ibid.). Ce sens persistait pendant longtemps. Ainsi, encore Estienne ne considérait dans son *Traicté de la grammaire Française* (1557) que le sens temporel de *ce pendant* (1557), sans prendre en compte la forme composée *cependant* :

« Adverbe de temps : *Ce temps pendant* ou entretemps, en latin *interea temporis*. » (Ibid.)

Comme le constatent aussi Wagner et Pinchon, c'était encore au 17^{ème} siècle que *cependant* avait toujours le sens de « pendant ce temps ». Ils ont aussi observé que la valeur temporelle se conservait encore au milieu du 20^{ème} siècle, pourtant par archaïsme, en soulignant en même temps que *cependant* marquait plutôt une opposition en français moderne » (1962 : 419).

C'est le 16^{ème} siècle, à partir duquel est observable cette longue coexistence de deux valeurs et donc la pragmaticalisation lente de *cependant* en tant que connecteur argumentatif, et ce notamment quand nous prenons comme témoins les dictionnaires anciens, dont par exemple le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690) où il définit *cependant* dans un premier temps comme « adverbe de temps » en présentant l'exemple : *Je vais... allez cependant brider mon cheval*. Dans le suivant, il présente l'exemple de *cependant* ayant un sens concessif : *Il paroît que le soleil tourne, et cependant c'est la terre*. Cela est une des preuves pour le fait qu'à cette époque-là, l'ancienne valeur non-pragmatique coexistait avec la nouvelle valeur pragmatique, celle de la concession. À cette dernière définition Furetière ajouta encore : « En ce sens il signifie, *Neantmoins*. », en l'illustrant avec l'exemple : *On a beau crier contre les vices, cependant on ne s'amende point*. » (Ibid.). Ainsi, il remarqua que le terme *cependant* servait

déjà comme « transition » dans le discours, ce qui est en fait la fonction d'un connecteur (d'après les termes de de Furetière d'une « conjonction »).

quand même / tout de même – connecteurs concessifs tardifs

Ces deux locutions adverbiales sont tant que marqueurs concessifs les plus tardifs de notre ensemble, étant donné que leur sens concessif remonte, selon Veland, à 1839 pour *quand même*, et était attesté dans un texte d'Eugène Sue (Veland 1998 : 237), un écrivain principalement connu pour ses romans-feuilletons et romans exotiques et maritimes, lesquelles se caractérisent, entre autres, par l'intégration des dialogues (intérieurs) par cet auteur. Voilà un exemple repéré par nous des données de *FRANTEXT* pour la locution *tout de même*, laquelle Sue utilisait de la même manière que *quand même* :

- (20) *En courant, j'avais perdu un de mes sabots : je n'osais pas le lui dire ; je l'ai suivie tout de même avec un pied nu... En arrivant, je l'avais tout en sang.* (Sue, *Les Mystères de Paris* (1843), p. 52).

En ce qui concerne l'aspect étymologique de ces deux locutions, peu d'études ont été menées. En tout cas, celles-ci ont en commun l'élément latin *metipse* marquant primitivement l'identité, lequel devenait pendant l'époque de l'ancien français *meïisme*, pour se développer vers *mesme* qui marquait ensemble avec les éléments *quand* (issu du mot latin marquant la temporalité *quando*, devenu *quant* et puis *quand*) et *tout de* (se composant du mot latin *totos* marquant la quantité totale, devenu *toz* et puis *tout*, et la préposition latine *de*) la comparaison. Comme déjà noté, ce n'est qu'au milieu du 19^{ème} siècle que ces deux locutions ont achevé leur procès de pragmatization à partir du sens de la comparaison vers le sens concessif.

3.1.1 Récapitulation

Le tableau, lequel nous allons présenter ci-après, est une synthèse résumant les différents stades des sémantismes inhérents aux connecteurs ici étudiés, dont l'histoire hétérogène nous avons abordé dans les sous-chapitres précédents.

Il faut ici souligner qu'il s'agit d'une délimitation assez grossière, vu que les linguistes ont observé que (non seulement) les adverbes étaient pendant leur développement sémantique objets de nombreux chevauchements et faits de polysémie ; pour cette raison, il est généralement assez délicat de délimiter la durée exacte de coexistence⁴⁶ de deux étapes évoquées (Combettes

⁴⁶ À cet égard, Heine a observé l'existence des contextes transitoires (« bridging contexts »). Selon sa théorie traitant les changements sémasiologiques, il existe d'abord une signification conventionnelle, laquelle acquiert l'inférence à une signification innovatrice (2002 : 86).

1994 : 57). Nous avons quand même essayé de résumer les stades essentiels du développement sémantique véritablement hétérogène de l'ensemble des adverbes aujourd'hui concessifs. Cette récapitulation nous servira comme soutien au sein de notre étude à la fois quantitative et diachronique dans le sous-chapitre 3.2.2.

Également les occurrences des diverses graphies coexistantes à travers les époques, lesquelles sont résumées dans le tableau ci-dessus, seront prises en compte au sein de notre étude quantitative. Nous avons repéré ces différentes graphies d'une part des sources nommées dans l'introduction de ce chapitre (donc de Zink (1989), Combettes (1994), Buridant & Zink (2000), Rossari (1992, 2002), Mellet et al. (2008) et Marchello-Nizia (2007, 2009)), d'autre part du *Trésor de la langue française informatisé en ligne* et des données de nos sous-corpus de *FRANTEXT*.

Tableau récapitulatif :

Les stades du développement sémantique des adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives au fil du temps :

Adverbe :	AF (750-1249)	MF (1250-1549)	Fr. préclass. (1550-1649)	Fr. class. (1650-1799)	Fr. moderne (1800-1959)	Fr. contemp. (1960-2019)
<i>néanmoins</i>	(quantité + négation >) concession (lat. <i>nihilominus</i>)	concession (<i>niënt meins > nenmains > neantmoins</i>)	concession (<i>neantmoins, néantmoins, neanmoins, néanmoins</i>)	concession (<i>neantmoins, néantmoins, neanmoins, néanmoins</i>)	concession (<i>neantmoins, néantmoins, néanmoins</i>)	concession (<i>néanmoins</i>)
<i>toutefois</i>	quantité + spatialité > quantité + temporalité (lat. <i>tota via > totes voies > toute(s) fois</i>)	(quantité + temporalité) concession (<i>toutefois, toutesfois, toutesfoys, toute fois, toute foys, toutes foys, toute foy</i>)	concession (<i>toutefois, toutesfois, toutesfoys, toutesfoys, toute fois, toute foys, toutes foys, toute foy</i>)	concession (<i>toutefois, toutesfois, toute fois</i>)	concession (<i>toutefois, toutesfois</i>)	concession (<i>toutefois</i>)
<i>pourtant</i>	quantité (proportionnalité) > cause (<i>neportant, nepurtant > (ne) por tant</i>)	cause (niée) / quantité / concession (<i>(ne) por tant, portant > (ne) pour tant, pourtant</i>)	cause (niée) / quantité / concession (<i>pourtant, pour (au-) tant</i>)	(quantité) / concession (<i>pourtant, pour (au-) tant</i>)	(quantité) / concession (<i>pourtant, pour (au-) tant</i>)	concession (<i>pourtant</i>)
<i>cependant</i>	temporalité (concomitance) (lat. <i>hocce pendente</i>)	temporalité (concomitance) (<i>ce pendent(-e), ce pendant, ce pendant</i>)	temporalité (concomitance) / concession (<i>cependant, ce pendant</i>)	(temporalité (concomitance) / concession (<i>cependant, ce pendant</i>)	(temporalité (concomitance) / concession (<i>cependant, ce pendant</i>)	concession (<i>cependant</i>)
<i>quand même</i>	temporalité (simultanéité) + identité (lat. <i>quando > quant > metipse > medisme > meïsme</i>)	temporalité + identité > comparaison (<i>quand mesme</i>)	comparaison (<i>quand même/même, quand mesme</i>)	comparaison / concession (<i>quand même, quand mesme</i>)	(comparaison / concession) (<i>quand même</i>)	concession (<i>quand même</i>)
<i>tout de même</i>	quantité (totalité) + identité (<i>totos > toz > metipse > medisme > meïsme</i>)	quantité + identité > comparaison	comparaison (<i>tout de même/mesme</i>)	comparaison / concession (<i>tout de même, tout de mesme</i>)	(comparaison / concession) (<i>quand même</i>)	concession (<i>tout de même</i>)

Figure 2 : Tableau récapitulatif des stades du développement sémantique des adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives au fil du temps

En observant cette synthèse des changements des sens, nous ne pouvons dans un premier temps que constater, de même que le faisait Combettes (1994), que ces adverbes se sont formés à partir d'un matériau très divers et hétérogène. En outre, celui-ci avait au départ un autre sens, ayant

généralement une fonction référentielle⁴⁷, laquelle nous avons marqué dans notre tableau à l'aide de la couleur bleue. La valeur de ces connecteurs plus avancée, à savoir pragmatique, ne s'imposait que progressivement (Combettes 1994 : 57), sauf dans le cas de *néanmoins* appartenant déjà primitivement au paradigme de connecteurs morphologiquement négatifs. Les stades intermédiaires, c'est-à-dire les stades se caractérisant par la coexistence entre des sémantismes différents, sont représentés par la couleur verte (moins avancés), respectivement jaune (plus avancés). Le stade final, donc celui-ci, pendant lequel les adverbess ici étudiés ont été utilisés comme des marqueurs pour l'expression de la relation de concession (à quelques exceptions près, par exemple dans des cas de l'usage tardif observé chez quelques auteurs), est marqué en orange. Pour faciliter la tâche de garder ces sens à l'esprit dans les sous-chapitres comportant notre étude quantitative, nous marquerons les résultats des fréquences à l'aide des mêmes couleurs.

3.2 Étapes du changement sémantico-pragmatique des adverbess concessifs comme ensemble parasynonymique et la concurrence de fréquence d'emploi entre ceux-ci

3.2.1 Commentaire sur l'aspect quantitatif de l'aperçu historique

En observant le tableau récapitulatif dans le sous-chapitre précédent, les parcours des développements de sens des six adverbess concessifs (resp. des locutions adverbialess concessives) étaient encore plus variés que nous ne l'avons pas attendu au début de notre étude, étant donné que les changements de leurs sens (et des phases des coexistences des sens) se déroulaient pendant différentes phases. Ce n'était qu'au milieu du 20^{ème} siècle, quand tous ces six items lexicaux ont pris en gros la fonction des connecteurs concessifs. C'est la raison principale pour laquelle les résultats des fréquences d'emploi jusqu'à ce moment-ci présentés dans le sous-chapitre suivant (3.2.2, dont notamment 3.2.2.3, 3.2.2.4 et 3.2.2.5) seront à prendre avec précaution, notamment au cas de l'adverbe *cependant* au sein duquel coexistaient les valeurs temporelle (de concomitance) et de concession pendant des siècles. Cette étude historique sert donc plutôt pour présenter uniquement des occurrences de ces unités linguistiques, donc leurs fréquences dans la totalité donnée des textes disponibles pour les sous-corpus utilisés, notamment en ce qui concerne les époques du français préclassique et classique (à partir desquelles nous avons mené notre étude quantitative). Par contre, ce sont les textes de

⁴⁷ La « fonction référentielle » est une des six « fonctions de langage » (à côté des fonctions expressive, conative, phatique, métalinguistique et poétique). Celle-ci sert comme renvoi au monde extérieur. Cette notion a été adoptée par Jakobson qui a développé le schéma de la communication verbale décrivant les fonctions du langage au sein de sa publication *Linguistique et poétique* (1969) à la suite des études de Bühler (*Théorie du langage* (1934)), dont le modèle se limitait aux fonctions émotive (expressive), conative et référentielle.

l'époque contemporaine qui vont fournir des résultats quantitatifs plus pertinents pour nos besoins.

Ici, il faut en outre souligner que la problématique des sens différents pendant des différentes phases est seulement un des biais inhérents aux corpus textuels, plus les textes sont anciens, plus de différents sens coexistent ; un autre problème consiste dans les divergences des quantités des textes pour des époques respectives disponibles sur *FRANTEXT*. Pour cette raison, nous n'avons pas seulement repéré les occurrences des six items lexicaux, mais aussi leur nombre d'apparitions par un million de mots.

En outre, comme souligna aussi Monte, il existe un autre biais inhérent aux sous-corpus textuels : il peut arriver qu'il y ait plusieurs éditions d'un même ouvrage dans les sous-corpus. Par ailleurs, il faut aussi prendre en compte la représentation inégale des différents genres textuels (roman, théâtre, essai, etc.) disponibles selon les siècles considérés (2009 : 150).

D'après Mellet, c'étaient en effet notamment les textes scientifiques et techniques dont la dimension argumentative favorisait l'emploi des connecteurs et qui fournissaient donc des occurrences nombreuses et intéressantes (2008 : 3-4). Celle-ci fait encore remarquer que, grâce à la complexité du sujet des connecteurs concessifs de même que les limites des corpus, il n'était pas possible d'en couvrir tous les emplois possibles (ibid. : 5). Ici, il faut encore souligner le fait que les données sur *FRANTEXT* se composent surtout des œuvres littéraires.

Par surcroît, il faut également prendre en compte les idiolectes des auteurs respectifs.

Bref, il y a un grand nombre de facteurs qui rendent une véritablement soignée étude fréquentative épineuse, comme le soulignaient aussi Mellet et al. (2008 : 4) qui ont également mené des études en se servant des données de *FRANTEXT*.

3.2.2 Étapes – langue française écrite

3.2.2.1 Ancien français (750-1249)

À l'époque de l'ancien français, les domaines textuels dominants étaient des textes religieux, la poésie et, particulièrement à partir du 11^{ème} siècle, le genre épique.

Les connecteurs concessifs employés à ce temps-là appartenaient au paradigme de connecteurs morphologiquement négatifs, dont *néanmoins* (et aussi *nonobstant*) lequel est le seul connecteur de notre ensemble ayant depuis le début de son existence un sens adversatif ou concessif.

D'après les observations de Zink, ces connecteurs morphologiquement négatifs étaient hérités du latin et en général formés en *ne-* (dont par exemple : *neporuec*, *neporce*, *neporquant*, *nequedent* ...) et *non-* (dont par exemple : *nonporuec*, *nonportant*, ...) (1989 : 240). Zink en présente les exemples suivants, dont le premier est coordonné avec la conjonction de

coordination *mais*, laquelle était évidemment à ce temps-là déjà entièrement pragmatialisée en tant que marqueur concessif :

- (21) *Prengent terre, mais neporuec*
Nul entree truvent iloeç (Brendan, 631-32, cité par Zink (1989 : 240))
- (22) *Crient li tort a grant contraire,*
E nequedan ne set que faire
De ce qu'ont comandé li dé (Eneas, 1637-39, cité par Zink (1989 :240))

Par contre, les lexèmes *poruec*, *por ce*, *por/pur tant*, avaient primitivement une valeur quantitative qui devenait graduellement causale (ayant le sens de « pour cela, pour cette raison, à cause de cela, etc. ») (Buridant 2000 : 525). Exemple :

- (23) *Il aveit la tere a garder. Pur sa pruësce le retint, Pur tant de mieuz mut li avint [...]*
 (Buridant 2000 : 525)

Postposé à *ne* ou *non*, ces termes avaient, par conséquent, le sens de cause niée, comme c'est aussi le cas de *pourtant* d'aujourd'hui, lequel s'employait à cette époque-là comme suit : *neportant*, *nepurtant*.

À l'époque de l'ancien français apparaissent en outre graduellement les formes *neienz*, *noienz*, *niienz*, *neanz* (où *-z* était plus tard remplacé par *-s*), donc au cas régime les formes *neient*, *noient*, *niient*, *neant* avec le sens de « rien » (ibid. : 48) ; ainsi, *neant* était une des deux composantes de *neantmoins* / *neanmoins*.

Comme note Marchello-Nizia, il existe par ailleurs en ancien français des subordonnants spécifiques (*combien que*, *ja soit que*, et plus tard *même si*, *encore que*, *bien que*), ainsi que des subordonnants non spécifiques (*se*, *quant*, *ainsi come*) pour marquer la relation concessive (2008 : 6).

3.2.2.2 Moyen français (1250-1549)

C'est le 13^{ème} siècle qui est considéré comme une sorte de charnière linguistique, étant donné qu'elles s'y établissaient des premières normes reposant sur le dialecte parisien, le « francien ». En outre, on y a observé un développement du texte argumentatif en langue vernaculaire, donc la volonté d'exposer un savoir bien structuré qui nécessitait le recours aux organisateurs textuels. Par conséquent, la cohérence globale du texte et la progression de l'information y devenaient de plus en plus importantes, ce qui entraînait un de plus en plus fréquent recours aux

différents connecteurs discursifs. Ainsi, Marchello-Nizia note d'après les observations de Buridant (2000) et Soutet (1990, 1992) que dès le début du 13^{ème} siècle, encore d'autres morphèmes se rencontraient après subordonnée concessive ou hypothétique, qui acquéraient une valeur concessive : c'était le cas de *toutefois* (2008 : 6).

À part *toutefois* et comme déjà noté plus haut quant à l'époque de l'ancien français, c'était aussi l'adverbe *néanmoins* comme connecteur de notre ensemble qui était à cette époque-là apte à marquer une concession.

Voilà des exemples repérés par nous des données de *FRANTEXT* pour les deux connecteurs déjà concessifs au Moyen Âge *néanmoins* (encore avec la graphie *neantmoins*) (24) et de *toutefois* (25), déjà avec la graphie moderne :

(24) [...] *cestui donquez a et posside Clugny ou lieu ou dist est (et combien qu'i soit ailleurs que a nostre abbaie, neantmoins est il des nostres), et le te garde pour le te rendre par la grace de Dieu ou jour du Jugement.* (Abélard Pierre et Héloïse, *La vie et les Epistres* (1290), p. 161)

(25) *Certainement, se homme ne eust oncques pechié, sa immortabilité fut esté immutablement fermee, et toutefois il ne fut point mains homs en vraye humanité* (Crapillet Pierre, *Cur Deus homo, De arrha animae* (1450), p. 224)

La fin de l'époque du moyen français, à savoir le début de la Renaissance avec l'humanisme, respectivement l'ère du français préclassique, est considérée comme une autre charnière, où les linguistes ont observé un procès de pragmaticalisation considérable quant aux unités ici étudiées. Ainsi, à partir de ce temps-là, les connecteurs *cependant* et *pourtant* ont intensément acquis le sens concessif, en s'éloignant des valeurs temporelle, respectivement quantitative/causale.

3.2.2.3 Français préclassique (1550-1649)

L'époque préclassique se caractérise par le début de la codification linguistique, donc l'établissement des normes de l'usage des mots (voir par exemple celles observées ou même imposées par Palsgrave, Meigret, Ramée, Malherbe, Maupas, Guez de Balzac et notamment Vaugelas se trouvant à la charnière à l'époque du français classique) et la rédaction des premiers dictionnaires (dont notamment ceux d'Estienne, Nicot et Cotgrave) comme témoins de l'état de la langue de cette époque-là.

En outre, le style formel dans la littérature s'y est déjà établi et les premiers romans et essais apparaissaient, dont ceux de Rabelais, de Navarre ou de Montaigne.

Pour les raisons nommées ci-dessus, c'est exactement cette époque-ci, à partir de laquelle nous avons essayé de repérer les occurrences moyennant des données textuelles de notre ensemble des six items lexicaux marquant aujourd'hui la concession.

Dans le suivant, nous allons observer les occurrences (c'est-à-dire les fréquences absolues) repérées des données de *FRANTEXT* et, par addition, un tableau quantitatif. Les occurrences des connecteurs repérées des données du sous-corpus pour la période 1550-1649 se trouvent sur l'axe y, et puis sont encore une fois représentées dans le tableau quantitatif immédiatement après, où nous avons ajouté les fréquences relatives, c'est-à-dire les i.p.m. (*instances per million*) dans le sous-corpus donné. En outre, nous allons appliquer les couleurs représentant les différents stades des développements de sens, donc allant de la valeur ancienne vers les stades intermédiaires et enfin le stade final, lesquels sont représentés dans les couleurs respectives : bleue, verte, jaune et orange. Par addition, nous allons spécifier le nombre de mots ainsi que le nombre de textes dans le corpus employé et aussi les genres littéraires prédominants. Ces descriptions vont être utilisées d'une manière analogue dans les résumés quantitatifs dans les sous-chapitres traitant les époques suivantes.

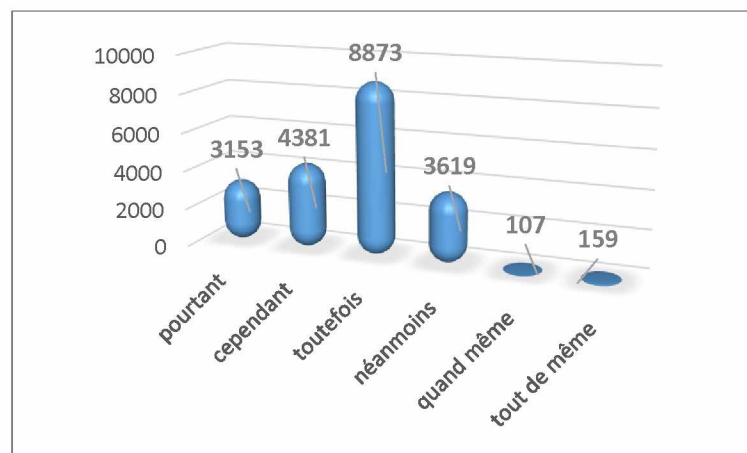


Figure 3 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français préclassique écrit

- Nombre de mots dans le sous-corpus « Français Préclassique » : 14 701 299
- Nombre de textes dans le sous-corpus « Français Préclassique » : 352
- Genres littéraires prédominants dans ce sous-corpus : théâtre (122 textes), poésie (49 textes), essai (32 textes), roman (28 textes), correspondance (24 textes), traité (20 textes), épître dédicatoire (18 textes), traité/essai (17 textes), préface (13 textes), comédie (12 textes), etc.

adverbe	fq. abs.	i.p.m.
<i>toutefois, toutesfois, toutesfoys, toutefoys, toute fois, toute foys, toutes foys, toute foy</i>	8873	604
<i>cependant, ce pendant</i>	4381	298
<i>néanmoins, neanmoins, néantmoins, neantmoins</i>	3619	246
<i>pourtant, pour tant</i>	3153	214
<i>tout de même, tout de même, tout de mesme</i>	159	11
<i>quand même, quand même, quand mesme</i>	107	7

Figure 4 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français préclassique écrit

En observant les occurrences ci-dessus, la fréquence considérablement élevée de *toutefois* est bien évidente. En gardant à l'esprit le tableau des développements des sens (voir le sous-chapitre 3.1.1), c'étaient notamment les adverbes *toutefois* et *néanmoins* de notre ensemble des marqueurs concessifs qui étaient à cette époque-là aptes à servir pour l'expression de la relation concessive dans la phrase, dont *toutefois* a joué le rôle central. Exemple :

(26) *Mais courage, Ronsard ! Les plus doctes poètes,
Les sybilles, devins, augures et prophètes,
Hués, sifflés, moqués des peuples ont été,
Et toutefois, Ronsard, ils disaient vérité* (Ronsard, *Les quatre saisons de l'an, Hymne d'automne* (1555), p. 188)

Également Montagne souligne l'importance du connecteur *toutefois* (Mellet et al. 2009 : 18) au sein de son étude quantitative des romans de Marguerite de Navarre, Rabelais, Noël du Fail et Bonaventure des Périers.

C'est à partir du siècle suivant que nous pourrons observer son déclin rapide, comme l'observait aussi Monte (2009 : 150). En ce qui concerne l'adverbe *néanmoins*, son déclin commence déjà au début du 16^{ème} siècle.

Monte a en outre remarqué l'émergence progressive de *cependant* et *pourtant* aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles (ibid.). Au 16^{ème} siècle, *pourtant* pouvait avoir encore le sens causal, comme nous pouvons l'observer dans l'exemple suivant qui a été repéré par Montagne (Mellet et al. 2009 : 23) :

(27) *Voilà le bon loyer que me rendent beaucoup de courtisans lesquels ont souvent expérimenté ma constance, et **pourtant** me devoient servir d'avocats, si l'ingratitude ne les en eust empeschez* (Calvin, *Institution de la religion chrestienne* (1560) p. 24))

Nous y ajoutons encore un exemple de *pourtant* ayant déjà un sens concessif, lequel nous avons repéré de notre sous-corpus :

(28) *Quelque lieu, quelque amour, quelque loi qui t'absente [...]
Tu m'as, tu me seras sans fin **pourtant** présente.* (Jodelle - *Les Œuvres et Meslanges poétiques* (1574), p. 64)

En ce qui concerne *cependant*, un marqueur concessif évidemment gagnant fortement du terrain quant à sa fréquence à partir de la Renaissance, celui-ci pouvait exprimer soit la temporalité (concomitance), soit déjà la concession. Voilà un exemple pour *cependant* employé avec un sens temporel :

(29) *Aglante donne moy tes mains, et les attache, je te supplie, aux miennes, nous en ferons un siege afin de l'emporter, **cependant** que Lerice, accompagnant nos pas, gardera par hazard qu'elle ne tombe pas.* (d'Urfé, *La Sylvanire ou la Morte-vive : fable bocagère*, (1627), p. 303)

3.2.2.4 Français classique (1650-1799)

Au début de l'époque du français classique, c'étaient notamment les adverbes *toutefois*, *néanmoins* et *cependant* qui servaient à exprimer la relation de l'adversativité, respectivement de la concession. Ainsi, Maupas a souligné le sens « discretif » et « adversatif » de ces unités dans sa *Grammaire et syntaxe françoise* (1681), toutefois seulement en traitant *toutefois* et *néanmoins* :

« Discretives & adversatives » : Mais, Ains, Ainfois, Maisque, Ainsque, Ainfoisque, Quand, Toutesfois, Neant-moins, Si-est-ce-que, Bienque, Combienque, Oreque, Encoreque, ... Mais, Ains, Ainfois, Toutesfois, Néant-moins, Si-est-ce-que, l'aiment avec tout l'indicat. le second imparf. les deux [...] (Ibid.)

Évidemment, c'est en effet un demi-siècle plus tard que les quatre termes *cependant*, *pourtant*, *toutefois* et *néanmoins* (contrairement à *quand même* et *tout de même*, dont le développement sémantique vers la concession était plus tardif) sont déjà considérés par les dictionnaires de cette époque-là comme des véritables synonymes exprimant la relation concessive, ce qui est

bien observable dans l'ouvrage *Synonymes françois, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, rédigé par l'abbé Girard (1736). Celui-ci présenta ce groupe de termes comme ensemble sémantique, auquel il a dédié toute une entrée lexicographique. Il est remarquable que celui-ci ait, plutôt intuitivement, observé quelques différences en sein de leurs sémantismes inhérents ; d'après son avis, *pourtant* a le plus de « force et d'énergie », car ce terme assure « avec fermeté malgré tout ce qui pourroit être opposé. ». En ce qui concerne *cependant*, il note : « *Cependant* est moins absolu et moins ferme ; il affirme seulement contre les apparences contraires. » Quant à *néanmoins*, il remarqua : « *Néanmoins* distingue deux choses qui paroissent opposés ; et il en soutient une sans détruire l'autre. ». Sa définition pour *toutefois* était comme suit : « dit proprement une chose par exception ; il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle. ». Bref, Girard a déjà bien saisi les sémantismes de *cependant*, *toutefois* et *néanmoins*⁶⁰ en tant que mots signalant la « négation partielle, une réserve ou une restriction » et sentait que *pourtant* était un mot apte à signaler, dans les termes de Gettrup & Nølke, une « concession directe » (1984 : 40).

La remontée forte de nos adverbes concessifs dans les textes de cette période-là peut être expliquée dans les termes de Ducrot :

« [...] un grand nombre de textes littéraires, surtout aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. »
(Ducrot 1980 : 81)

En ce qui concerne les fréquences d'emploi de notre ensemble des six marqueurs concessifs dans les textes littéraires écrits pendant les années 1650 – 1799 (lesquels englobent le Grand Siècle et les Lumières, ce qui est une répartition que nous avons adoptée de *FRANTEXT*), observons d'abord le graphe et le tableau récapitulatif dans ce qui suit :

⁶⁰ Il faut ici remarquer qu'à part cela et quelques autres essais d'explication assez fragmentaires, voire vagues, la catégorie des « connecteurs », dont les connecteurs concessifs, restait longtemps en marge des études linguistiques, ce qui était sans doute dû aux lacunes scientifiques et, par conséquent, aux problèmes classificatoires.

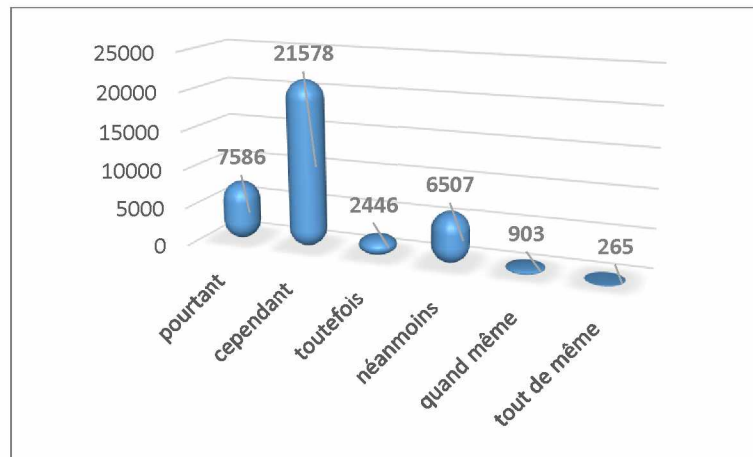


Figure 5 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français classique écrit

- Nombre de mots dans le sous-corpus « Français Classique » : 43 322 657
- Nombre de textes dans le sous-corpus « Français Classique » : 1103
- Genres littéraires prédominants dans ce sous-corpus : théâtre (255 textes), roman (210 textes), traité/essai (177 textes), essai (171 textes), comédie (136 textes), poésie (94 textes), tragédie (83 textes), préface (55 textes), traité (43 textes), éloquence (34 textes), etc.

adverbe	fq. abs.	i.p.m.
<i>cependant, ce pendant</i>	21578	498
<i>pourtant, pour tant</i>	7586	175
<i>néanmoins, neanmoins, néantmoins, neantmoins</i>	6507	150
<i>toutefois, toutesfois, toute fois</i>	2446	56
<i>quand même, quand mesme</i>	903	21
<i>tout de même, tout de mesme</i>	265	6

Figure 6 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français classique écrit

Il est ici bien évident que c'était à cette époque-là, pendant laquelle l'adverbe *cependant* faisait considérablement reculer la fréquence de *toutefois*. C'est exactement le moment, depuis lequel *toutefois* connaissait un fort déclin quant à sa fréquence, en étant même surpassé par *néanmoins* (pourtant temporairement).

Voilà un exemple pour *cependant* indiquant une concession du type argumentatif (Morel 1996 : 15), correspondant à l'exemple (8), signalée par les éléments *il est vrai* dans la proposition précédente et accompagné et renforcé par la conjonction de coordination *mais* :

- (30) *Tu murmures, vieillard ! Vois ces jeunes mourir*
Vois-les marcher, vois-les courir
*A des morts, **il est vrai**, glorieuses et belles,*
*Mais sûres **cependant**, et quelquefois cruelles*
(de la Fontaine, *Fables, Livre VIII, 1, La mort et le mourant* (1678), p. 221)

Comme nous avons déjà noté, *cependant* était pendant longtemps utilisé pour exprimer soit une simultanéité ou concomitance, soit la relation logique de concession. Ainsi, il y a de nombreuses occurrences qui peuvent être interprétées comme un amalgame de ces deux valeurs (comme c'est encore parfois le cas aujourd'hui (voir le sous-chapitre 2.2.3.2), comme nous pouvons observer dans l'exemple suivant :

- (31) *Il faut avoir une pensée de derrière, et juger de tout par là, en parlant **cependant** comme le peuple.* (Pascal, *Pensées – V. Raisons des effets* (1662), p. 98)

Nous assumons que cela est une des raisons principales, pour lesquelles *cependant* était à ce temps-là favorisé quant à son emploi.

À cause de l'émergence des textes contenant des raisonnements afin de confirmer ou réfuter une thèse, c'est incontestablement aussi l'adverbe *pourtant* qui commençait à être favorisé et, par conséquent, celui-ci s'imposait de plus en plus. Cela est sûrement aussi dû au fait qu'il est aujourd'hui généralement admis que celui-ci devenait presque exclusivement concessif à partir de la deuxième moitié du 17^{ème} siècle. Souvenons-nous à cette occasion que ce sont exactement les deux marqueurs concessifs *pourtant* et *cependant* qui sont aptes à introduire soit le premier plan, soit l'arrière-plan de la concession. Nous supposons que c'est notamment cette raison qui a suscité leurs fréquences croissantes par rapport à celles de leurs quatre paronymes qui expriment des nuances de la concession plus fines et variées et qu'elles n'introduisent que le premier plan.

3.2.2.5 Français moderne au 19^{ème} siècle (1800 – 1899)

Ce n'est que vers 1840 que la relation logique de concession a été examinée par les grammairiens en tant que relation logique associant deux propositions (Morel 1996 : 5) ; jusqu'à ce temps-là, elle était définie, dans la tradition de la rhétorique, en tant que figure argumentative.

La perception des six adverbes comme synonymes marquant la concession était à cette époque-là généralement admise, comme nous pouvons l'observer dans le *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française (Tome II)* de Roubaud (1846 : 212), où il fournit quant à l'ensemble *pourtant, cependant, néanmoins, toutefois* la même définition comme le déjà faisait

Girard (1736), à laquelle il ajouta quant à *pourtant* : « [...] affirme seulement contre les apparences contraires. », ce qui correspond à la « cause inefficace » (Soutet 1992 : 11) ou « causalité manquée » (Silletti 2013 : 4).

En ce qui concerne les fréquences d'emploi de nos items lexicaux étudiés repérées pour le 19^{ème} siècle, celles-ci se concurrençaient de la manière suivante :

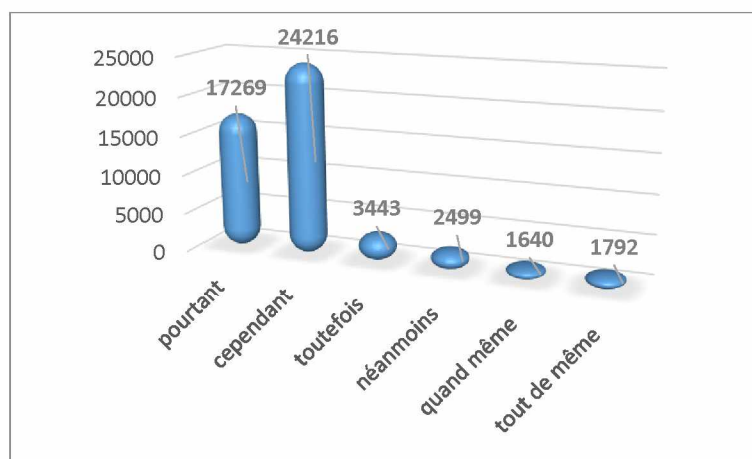


Figure 7 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français moderne au 19^{ème} siècle écrit

- Nombre de mots dans le sous-corpus « 19^{ème} siècle » : 63 683 871
- Nombre de textes dans le sous-corpus « 19^{ème} siècle » : 1150
- Genres littéraires prédominants dans ce sous-corpus : roman (367 textes), traité/essai (154 textes), correspondance (141 textes), théâtre (132 textes), poésie (108 textes), essai (80 textes), mémoires (59 textes), traité (28 textes), préface (26 textes), récit de voyage (26 textes), etc.

adverbe	fq. abs.	i.p.m.
<i>cependant, ce pendant</i>	24216	380
<i>pourtant</i>	17269	271
<i>néanmoins, néantmoins, neantmoins</i>	2499	55
<i>toutefois, toutesfois, toute fois</i>	3443	54
<i>tout de même</i>	1792	28
<i>quand même</i>	1640	25

Figure 8 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français moderne au 19^{ème} siècle écrit

Au premier coup d'œil, l'ordre des fréquences d'emploi de notre ensemble des six connecteurs n'a pas significativement changé par rapport à l'époque précédente. Néanmoins, il est bien

évident que *pourtant* est en train de devenir un marqueur concessif employé de plus en plus dans la littérature française, en comparant sa fréquence croissante de celui-ci avec la fréquence décroissante de *cependant* (bien en gardant à l'esprit les divergences quant aux proportions des genres littéraires contenus dans les sous-corpus pour les différentes époques).

En ce qui concerne les fréquences d'emploi de *néanmoins* et *toutefois*, celles-ci sont toujours graduellement décroissantes, vraisemblablement au profit de *pourtant* et *cependant* et les fréquences croissantes de *quand même* et *tout de même*. En outre, ces deux adverbes sont employés quasiment au même titre.

En ce qui concerne la fréquence d'emploi croissante de *quand même* et *tout de même*, Mossberg note que la comparaison diachronique au sein de l'étude *Quand même et tout de même : concessivité, synonymie, évolution* de Veland (1998 : 233) révèle que, au 19^{ème} siècle, c'était principalement dans les passages en discours direct que l'on trouvait les instances de *quand même* et de *tout de même*, alors qu'aujourd'hui ceux-ci s'emploient davantage dans tout type de discours (Mossberg 2006 : 156). Celle-ci ajoute encore que cette observation a amené Veland à supposer que c'est, au 19^{ème} siècle, notamment dans les passages imitant la langue parlée que l'expansion des deux connecteurs a débuté, comme nous avons noté dans le sous-chapitre 3.1. Par la suite, la langue parlée commençait à avoir de plus en plus d'impact sur la langue littéraire, les traits du style oral s'insérant partout, entre autres dans les passages narratifs, sous la forme de style indirect libre (Veland *ibid.* : 237-238, cité par Mossberg 2006 : 157).

Voilà un exemple repéré de notre sous-corpus, où *quand même* est utilisé dans le discours indirect libre :

- (32) *Mais il avait beau se répéter que ses alarmes étaient absurdes, il ne parvenait pas à les surmonter, à se dissuader de la peur du ridicule. Enfin, reprenait-il, quand même je me déciderais à sauter le fossé, à me confesser et à communier, [...] (Huysmans, En route (1895), p. 66)*

3.2.2.6 Français aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles

Des statistiques de Gettrup & Nølke (1984 : 15) ressort nettement que *pourtant* occupe une place plus importante par rapport aux autres connecteurs concessifs dans les œuvres littéraires datant du 19^{ème} siècle ainsi que dans celles du 20^{ème} siècle, ce qui véritablement suggère que nous avons affaire à un connecteur gagnant du terrain en français moderne (Mossberg 2006 : 89). C'est notamment à partir du début du 20^{ème} siècle, où est observable une forte prédilection

pour *pourtant* dans les œuvres littéraires françaises, comme nous pouvons l’observer dans ce qui suit.

Première moitié du 20^{ème} siècle

Pour la première moitié du 20^{ème} siècle, nos résultats quantitatifs obtenus sont comme suit :

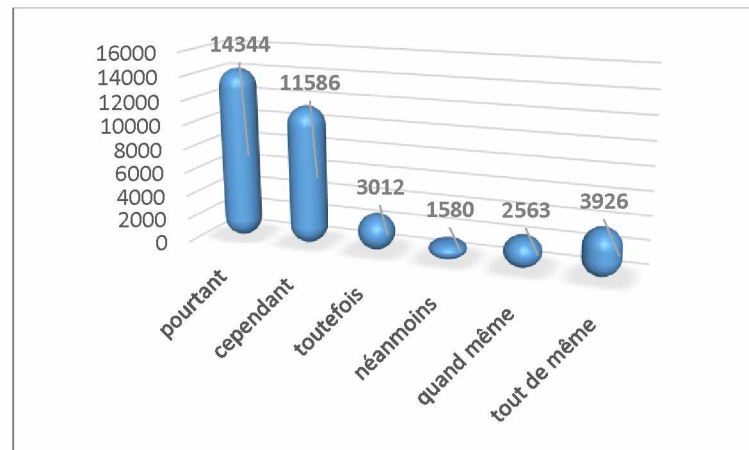


Figure 9 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français écrit – première moitié du 20^{ème} siècle

- Nombre de mots dans le sous-corpus « Première moitié du 20^{ème} siècle » : 41 077 627
- Nombre de textes dans le sous-corpus « Première moitié du 20^{ème} siècle » : 945
- Genres littéraires prédominants dans ce sous-corpus : roman (300 textes), traité/essai (165 textes), poésie (137 textes), essais (106 textes), théâtre (90 textes), mémoires (53 textes), essai (50 textes), récit de voyage (14 textes), critique (11 textes), essai poétique (11 textes), etc.

adverbe	fq. abs.	i.p.m.
<i>pourtant</i>	14344	349
<i>cependant</i>	11586	282
<i>tout de même</i>	3926	96
<i>toutefois</i>	3012	73
<i>quand même</i>	2563	62
<i>néanmoins</i>	1580	38

Figure 10 : Fréquences absolues et i.p.m. des six marqueurs concessifs – français écrit – première moitié du 20^{ème} siècle

On observant les résultats ci-dessus, il est bien évident que c’est la première moitié du 20^{ème} siècle, quand la fréquence d’emploi de *cependant* est nettement surpassée par celle de *pourtant* (comme il sera aussi visible sur l’axe de temps dans notre synthèse dans le sous-chapitre 3.3). Ceux-ci ont ensemble une fréquence très élevée par rapport au reste des autres quatre adverbes

concessifs / locutions adverbiales concessives, dont les trois connecteurs *tout de même*, *toutefois* et *quand même* sont employés quasiment au même titre.

En ce qui concerne le connecteur *néanmoins*, il semble être en train de disparaître des genres littéraires prédominants (roman, essais, poésie, théâtre, mémoires, etc.) au début du 20^{ème} siècle.

Deuxième moitié du 20^{ème} siècle – français contemporain

À partir du début de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, il est bien observable que *tout de même* et *quand même* gagnent quant à leur fréquence sensiblement du terrain, comme nous pouvons l'observer dans les résultats suivants :

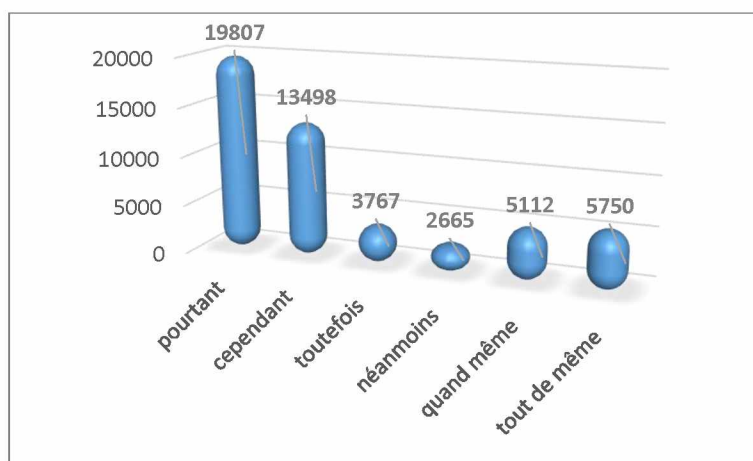


Figure 11 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – deuxième moitié du 20^{ème} siècle

- Nombre de mots dans le sous-corpus « Deuxième moitié du 20^{ème} siècle » : 59 096 312
- Nombre de textes dans le sous-corpus « Deuxième moitié du 20^{ème} siècle » : 1089
- Genres littéraires prédominants dans ce sous-corpus : roman (336 textes), traité/essai (192 textes), mémoires (116 textes), essais (113 textes), autobiographie (105 textes), essai (93 textes), poésie (91 textes), théâtre (52 textes), écrits personnels (45 textes), journal (38 textes), etc.

adverbe	fq. abs.	i.p.m.
<i>pourtant</i>	19807	249
<i>cependant</i>	13498	228
<i>tout de même</i>	5750	97
<i>quand même</i>	5112	87
<i>toutefois</i>	3767	64
<i>néanmoins</i>	2665	45

Figure 12 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – deuxième moitié du 20^{ème} siècle

Nous pouvons ici observer qu'à ce temps-là, les fréquences relatives (i.p.m.) des six marqueurs discursifs sont déjà moins élevées ainsi que moins contrastées qu'avant. Nous supposons que cela est donné par la composition du sous-corpus qui contient plus de romans, essais et notamment de mémoires que le sous-corpus précédent. Un autre facteur décisif pour ces deux tendances est vraisemblablement la fréquence d'emploi décroissante de *cependant* ainsi que les fréquences croissantes de *quand même* et *tout de même*.

En ce qui concerne les fréquences d'emploi presque similaires des connecteurs *quand même* et *tout de même*, Mossberg cite d'après Veland qu'un autre fait intéressant signalé par celui-ci (Veland 1998 : 233, cité par Mossberg 2006 : 156) est que les écrivains qui emploient l'un des connecteurs plus de cinq fois dans un texte utilisent en général aussi l'autre connecteur. Ainsi, les auteurs de son corpus ne se confinent pas à l'emploi de l'un ou de l'autre connecteur mais s'efforcent plutôt de faire alterner *quand même* et *tout de même* dans le texte (Mossberg *ibid.*). Nous supposons que leurs fréquences élevées sont notamment causées par le nombre fortement croissant des publications des romans dont (notamment des œuvres au sein du mouvement du Nouveau Roman qui avait une prédilection pour le discours direct ou indirect libre) à ce temps-là qui devenait le genre textuel largement préféré et en même temps un objet de consommation de masse à partir de la première moitié du 20^{ème} siècle.

Ici, il faut encore remarquer qu'il est curieux que les fréquences relatives de *pourtant* et *cependant*, dont les fréquences relatives un demi-siècle plus tôt sont 349 i.p.m., resp. 282 i.p.m., aient à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle des fréquences nettement plus faibles, c'est-à-dire ils apparaissent seulement 249 resp. 228 fois par un million de mots. Pourquoi en est-il ainsi ? Nous imputons cet abaissement quantitatif au compte des divergences quant aux proportions des genres littéraires disponibles dans les sous-corpus respectifs. Un autre facteur pourrait encore être le recours des auteurs aux autres moyens syntaxiques pour l'expression de la concession (donc des conjonctions comme *bien que*, des tournures comme *avoir beau*, *tout en* + gérondif, etc.).

À partir des années 2000

Pour les fréquences d'emploi actuelles de notre ensemble de marqueurs concessifs à partir des années 2000 jusqu'à nos jours (au moment de la rédaction de ce mémoire, en 2019), nous présenterons d'abord les résultats résumés dans ce qui suit :

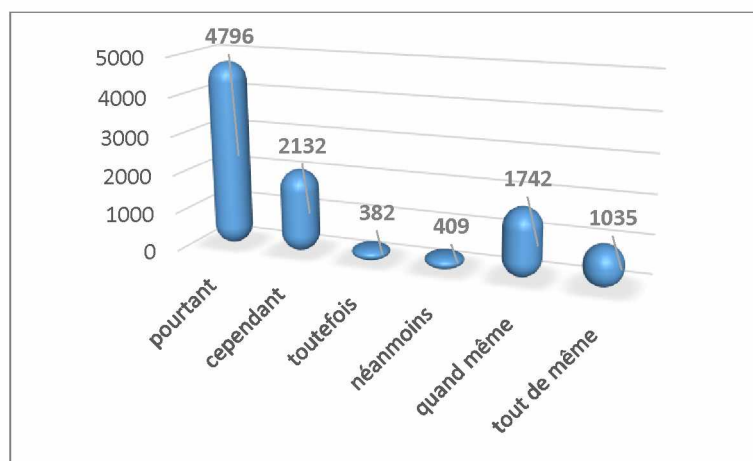


Figure 13 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – à partir des années 2000

- Nombre de mots dans le sous-corpus « À partir des années 2000 » : 13 502 012
- Nombre de textes dans le sous-corpus « À partir des années 2000 » : 227
- Genres littéraires prédominants dans ce sous-corpus : autobiographie (79 textes), roman (58 textes), mémoires (58 textes), écrits personnels (56 textes), journal (34 textes), essai (27 textes), autofiction (22 textes), récit (12 textes), poésie (8 textes), roman policier (7 textes), etc.

adverbe	fq. abs.	i.p.m.
<i>pourtant</i>	4796	355
<i>cependant</i>	2132	158
<i>quand même</i>	1742	129
<i>tout de même</i>	1035	77
<i>néanmoins</i>	409	30
<i>toutefois</i>	382	28

Figure 14 : Fréquences absolues et i.p.m. des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – à partir des années 2000

En premier temps, il faut souligner que ce sous-corpus contient seulement 227 textes et, par conséquent, se compose d'un nombre de mots relativement faible. Les genres littéraires maintenant favorisés sont évidemment l'autobiographie, le roman, la mémoire et l'écrit personnel, donc des genres textuels préférant le français standard au français soutenu. En observant les résultats ci-dessus, nous ne pouvons dans un premier temps que constater que la

fréquence d'emploi de *pourtant* connaît ainsi continûment une croissance, en le comparant avec ses quasi-synonymes – et ce évidemment encore et toujours au détriment de celle de *cependant*, laquelle semble s'abaisser progressivement.

L'autre tendance marquante est la forte croissance de la locution *quand même*, laquelle a même dépassé celle de *tout de même* qui était encore préférée dans la langue écrite il n'y a qu'un demi-siècle.

En ce qui concerne les adverbes *néanmoins* et *toutefois*, ceux-ci sont au même titre négligés quant à leurs emplois et ont conséquemment une fréquence très faible de 30, respectivement de 28 instances par un million de mots dans le sous-corpus pour la période de 2000 jusqu'à 2019.

Figurant ci-dessous, nous allons essayer de trouver une explication pour ces tendances.

3.3 Synthèse

Afin d'être capable de saisir globalement les développements des fréquences d'emploi pour chacun de nos six connecteurs concessifs, nous avons dressé un graphe récapitulatif.

À cette occasion, il faut souligner que les sous-corpus utilisés pour notre étude quantitative sont composés des différents genres littéraires et que le graphe en résultant sert plutôt comme illustration pour des tendances quantitatives générales. Pour des résultats plus pertinents, il serait sans doute convenable de considérer des genres textuels pris isolément.

Le graphe illustre à l'aide d'un axe de temps (l'axe x dans notre illustration) les courbes des i.p.m. de chacun des six connecteurs à partir de l'époque du français préclassique jusqu'à nos jours. Sur l'axe y, nous regardons les fréquences relatives (i.p.m.) dans les sous-corpus pour chaque connecteur concessif au fil du temps, lesquelles nous avons copié des tableaux quantitatifs récapitulatifs des sous-chapitres 3.2.2.3 – 3.2.2.6 :

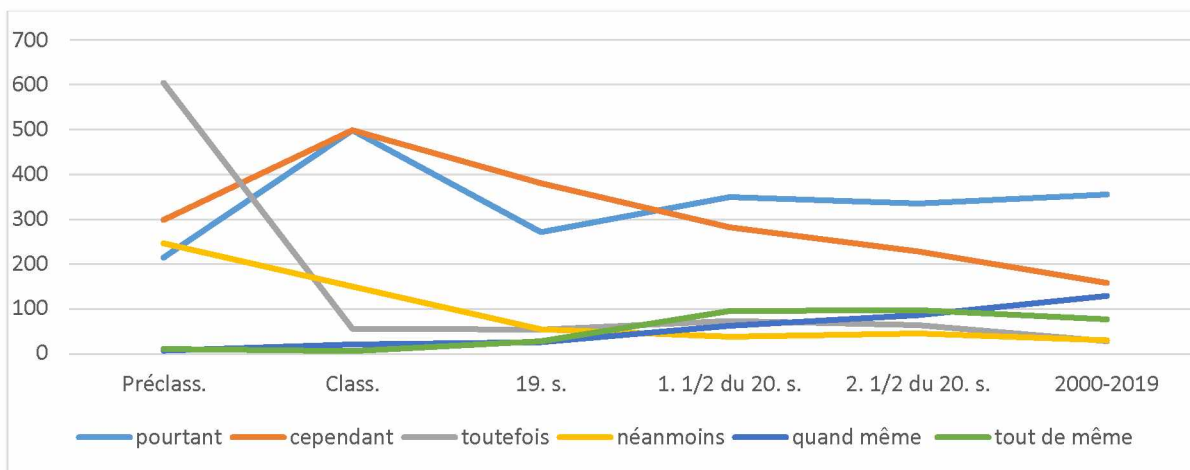


Figure 15 : Courbes des i.p.m. des six marqueurs concessifs dans la langue écrite sur un axe de temps

Comme annoncé dans le sous-chapitre précédent (3.3.2.6), nous pouvons observer une nette tendance à la hausse quant aux emplois des connecteurs *pourtant* et *quand même*, tandis que les fréquences d'emploi de *cependant*, *néanmoins*, *toutefois* s'abaissent graduellement. Souvenons-nous que ce sont exactement ces trois connecteurs concessifs de notre ensemble qui se trouvent à l'intérieur de l'échelle de « force » concessive aptes à marquer une négation partielle. Par surcroît, ces trois unités sont plutôt employées dans des textes argumentatifs, tandis que nos sous-corpus de *FRANTEXT* contiennent des œuvres littéraires, ce qui également devrait expliquer leurs fréquences d'emploi actuellement faibles.

À part cela, c'est aussi la fréquence d'emploi de la locution *tout de même* qui a une tendance à s'abaisser légèrement à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Nous supposons que c'est au profit de *quand même* qui semble être en train de la refouler de la langue écrite. De toute façon, il serait intéressant à vérifier cette supposée tendance au futur.

Le déclin le plus marquant, pourtant pas surprenant, est sans doute le déclin précoce de la fréquence de *toutefois*. Cet adverbe concessif par excellence pendant la Renaissance a connu un affaiblissement abrupt quant à son usage, évidemment pour céder subséquentement sa place aux adverbes *cependant* et *pourtant* durant le Grand Siècle. Cela est évidemment dû au fait que celui-ci, ensemble avec *néanmoins*, était le premier connecteur de notre ensemble ayant un sens concessif à l'époque du français préclassique, alors que les sens de *pourtant* et *cependant* étaient encore en train de se développer à partir de la valeur quantitative ou temporelle jusqu'à ce qu'ils achevaient leurs développements de pragmatization pour devenir des connecteurs concessifs et, par conséquent, ceux-ci étaient en train d'être préférés dans les raisonnements argumentatifs. Nous assumons que la raison principale pour ce développement est la suivante : souvenons-nous que ce sont *pourtant* et *cependant* qui sont aptes à introduire soit le premier plan, soit l'arrière-plan, ce qui rend leur maniement dans la phrase plus libre, contrairement à celui de *toutefois* et *néanmoins*. La diminution des textes argumentatifs ainsi que l'émergence des genres plus « subjectifs » comme c'est le cas du roman etc. dans les sous-corpus pourrait y jouer un rôle également. En outre, ils peuvent lier deux propositions qui sont permutablement entre elles, sans modifier le sens de la relation concessive entre les deux propositions, comme nous avons appris dans le chapitre 2.2.3.2, ce qui devrait également faciliter leur maniement dans la phrase.

Un autre moment décisif pour l'équilibre établi aujourd'hui est le début du 20^{ème} siècle, quand le connecteur *pourtant* gagnait fortement du terrain, évidemment au détriment de *cependant*, dont les sémantismes inhérents sont jusqu'à aujourd'hui plus nuancés, ce qui lui fait plus délicat dans son maniement dans la phrase que c'est le cas de *pourtant*. Ajoutons-nous encore le fait,

que *pourtant* est le seul adverbe concessif qui peut avoir une fonction de cataphore, ce qui devrait aussi contribuer à la prédilection pour celui-ci.

Pour exprimer un nombre plus varié des sous-sens de la concession (relevant de la modalité épistémique, par exemple pour exprimer l'aspect affectif, donc un reproche, une indignation, etc. ou l'aspect épistémique ayant un sens de *vraiment*) ou une concession pas seulement « faible » ou « partielle » comme le font *cependant*, *toutefois* et *néanmoins*, mais aussi une concession forte quand il se trouve en position rhématique, c'est aujourd'hui particulièrement le connecteur *quand même*, dont l'usage est évidemment en train de s'imposer dans les œuvres littéraires françaises.

4. Les clivages quant à l'emploi actuel des connecteurs concessifs dans les langues écrite, parlée et pseudo-parlée

Ce chapitre sert à vérifier nos hypothèses ressorties de nos synthèses des chapitres précédents.

Une des questions initialement posées au sein des objectifs dans notre introduction (1.1) concernait les connecteurs *pourtant* et *quand même* ; pourquoi ces deux connecteurs sont-ils favorisés comme connecteurs concessifs dans le discours écrit et parlé et à partir de quel moment ?

Présentement, il semble en effet que notre hypothèse, que ce sont aujourd'hui les connecteurs *pourtant* dans la langue écrite ainsi que dans la langue parlée et *quand même* dans la langue parlée qui sont largement les plus employés, s'avère juste.

Nous avons en outre présumé que cela n'était pas toujours le cas, ce que nous pouvons maintenant confirmer, étant donné que *quand même* avait longtemps une valeur signalant la comparaison et ne se pragmatiquait que tardivement en tant que marqueur concessif (voir les sous-chapitres 3.1 et 3.1.1).

En ce qui concerne l'adverbe *pourtant*, celui-ci a été encore employé quasiment au même titre que *cependant* et *néanmoins* à l'époque du français préclassique (pendant laquelle le connecteur concessif par excellence était *toutefois*), pour ne s'imposer contre *cependant* qu'au début du 20^{ème} siècle dans les œuvres littéraires.

Pour le moment, il reste encore à savoir dans quelle mesure se concurrencent ces connecteurs mutuellement en vue de leur emploi en comparaison entre les langues écrite, parlée et pseudo-parlée et ce pour quelles raisons.

Une des autres hypothèses ressorties de la synthèse du chapitre 2 était celle que les connecteurs *cependant*, *toutefois* et *néanmoins* s'utilisent grosso modo dans la langue écrite et sont favorisés au registre soutenu (Pešek 2011 : 218-20), dont notamment *toutefois* et *néanmoins*.

En ce qui concerne le connecteur *tout de même*, nous avons observé que les linguistes contemporains (par exemple Gettrup & Nölke (1984) et Morel et al. (1996) étaient généralement d'avis que celui-ci est employé d'une manière similaire et quasiment au même titre quant à sa fréquence d'emploi comme son « jumeau » *quand même*. Certes, il était encore plus fréquemment utilisé que *quand même* dans les œuvres littéraires publiées à la fin du 20^{ème} siècle, mais pour le moment donné, nous pouvons à ce sujet constater un changement, et ce notamment

en observant sa courbe de fréquence d'emploi actuellement décroissante sur l'axe de temps dans le sous-chapitre précédent (3.3), évidemment au profit de *quand même*. En consultant en outre le sous-corpus des textes pour la période 2000-2019 dans *FRANTEXT*, *tout de même* apparaît seulement 77 fois par un million de mots, contrairement à *quand même*, qui a une fréquence plus haute, à savoir une fréquence relative de 129 instances par un million (i.p.m.) de mots. Pour vérifier la pertinence statistique de cette différence, nous avons encore entré les fréquences absolues de ces deux connecteurs (donc 1035 occurrences de *tout de même* et 1742 occurrences de *quand même* dans les sous-corpus contenant 13 502 012 mots) dans l'outil *Corpus Frequency Wizard*⁶¹, duquel nous avons décelé grâce au *Test du χ^2* (*Test d'indépendance du Khi-carré* de Pearson) y intégré que la différence entre les deux fréquences absolues (1035 et 1742 occurrences) est avec $\chi^2 = 179.50568$ assez grande⁶².

Au moment de la rédaction de ce mémoire, *quand même* semble en outre même être en train de « détrôner » *cependant* dans la langue écrite (à savoir au sein de la littérature générale).

4.1 L'emploi des adverbes concessifs dans la langue écrite

Pour être capable de comparer d'une manière plus ou moins pertinente les actuelles fréquences d'emploi générales de notre ensemble des connecteurs concessifs dans la langue écrite avec celle dans la langue spontanée, laquelle se reflète dans les langues parlée et pseudo-parlée, nous observerons d'abord encore une fois de plus près les résultats quantitatifs relevés de nos sous-corpus pour les œuvres littéraires publiées à partir du début du 20^{ème} siècle.

Évoquons maintenant les tendances pour la langue écrite d'aujourd'hui quant à notre ensemble des six connecteurs concessifs, lesquelles nous avons repéré en étudiant les données textuelles disponibles sur *FRANTEXT* :

⁶¹ *Corpus Frequency Wizard* est un outil élaboré par Baroni et Evert au sein du projet *Statistical Inference: A Gentle Introduction for Linguists (SIGIL)*, lequel facilite de comparer les fréquences des items linguistiques. [online]. [consulté : 2019-07-23]. Lien : <http://sigil.collocations.de/wizard.html>

⁶² Résultat entier :

Test result: $\chi^2 = 179.50568$ *** difference is significant at $p < .001$ (crit. 10.82757)

Confidence interval: [44.68 pmw ... 60.09 pmw]

(two-sided, 95% confidence, Sample 1 > Sample 2)

Sample 1 data: 1,742 out of 13,502,012 = 129.0 pmw (relative frequency)

Sample 2 data: 1,035 out of 13,502,012 = 76.66 pmw (relative frequency)

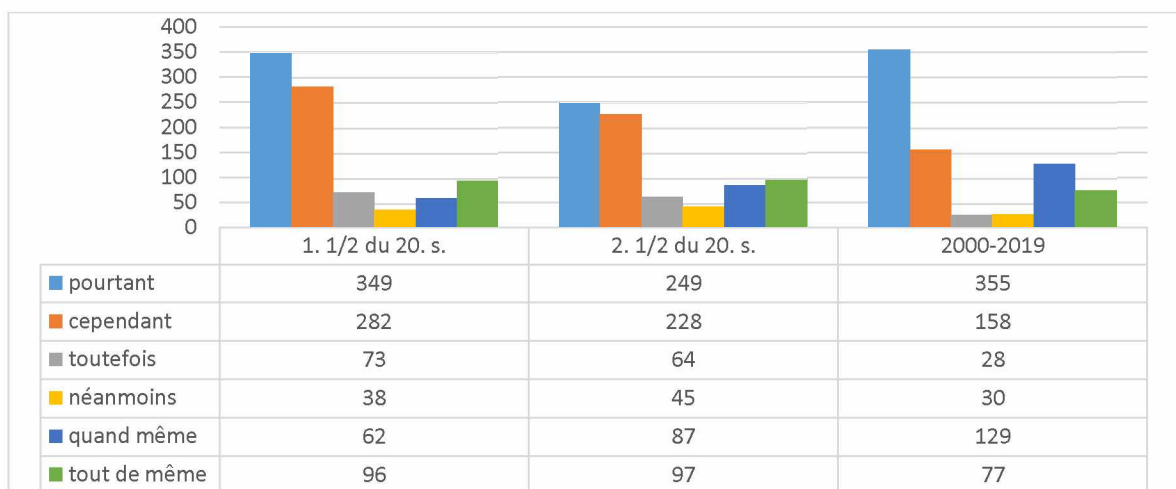


Figure 16 : Les i.p.m. des six marqueurs concessifs dans la langue écrite sur un axe de temps - à partir du début du 20^{ème} siècle

En ce qui concerne le sous-corpus le plus récent, il faut encore remarquer que la recherche dans celui-ci a été lancée pour la période 2000-2019, mais il n’y avait aucun texte pour 2019. En ce qui concerne 2018, il y a seulement deux textes (*Les photos d’Anny* de Annie Duperey et *Le grand Nord-Ouest* de Anne-Marie Garat). Nous devons donc admettre que les résultats quantitatifs pour les années les plus récentes sont les moins exacts, faute d’un plus grand nombre de textes. C’est pourquoi les résultats y obtenus sont à envisager comme des tendances générales et hypothétiques.

Comme noté préalablement, ce sont vraisemblablement les connecteurs *pourtant* et *quand même* qui ont actuellement tendance à supplanter leurs quatre parasynonymes de la langue écrite standard, dont les courbes de fréquence sont décroissantes. Nous inscrivons le début de cette tendance dans le contexte de l’importance de la langue parlée s’imbriquant de plus en plus dans les œuvres littéraires, débutant évidemment avec les courants littéraires du naturalisme et le réalisme au 19^{ème} siècle et se manifestant dans les discours direct et indirect libre dans les œuvres littéraires. Souvenons-nous que les données textuelles disponibles sur *FRANTEXT* se composent surtout des textes littéraires.

En ce qui concerne l’usage actuellement faible des connecteurs *toutefois* et *néanmoins*, nous pouvons confirmer la conclusion de Pešek (2011 : 218-20) : ceux-ci sont évidemment employés surtout dans le registre soutenu, comme nous allons voir dans le suivant.

En observant les données disponibles dans le corpus *InterCorp*⁶³ (à savoir dans le sous-corpus *InterCorp v11 – French*), dans lequel nous pouvons trouver des textes publiés surtout à partir de la moitié du 20^{ème} siècle, *toutefois* est généralement encore employé avec une relativement haute fréquence dans les transcriptions des interventions des députés au Parlement européen (*Europarl*), et ce avec 469 i.p.m., des textes juridiques avec 359 i.p.m. et des textes journalistiques avec 251 i.p.m.

En ce qui concerne les transcriptions des interventions des députés au Parlement européen (*Europarl*), il s’agit en fait d’un type textuel/discursif argumentatif par excellence, lequel, contrairement à la langue dans les œuvres littéraires, incline sans nul doute plus à l’emploi de tous nos six connecteurs.

Voilà un exemple de *toutefois* exprimant, dans les termes de Gettrup & Nølke (1984), une négation partielle / restriction / réserve ou marquant une concession rectificative dans les termes de Morel (1996), laquelle signale qu’on ne doit pas tirer des conclusions trop optimistes de l’énoncé précédent, ce qui est un emploi typique pour le genre textuel journalistique, comme nous avons appris dans le sous-chapitre 2.2.3.3 :

(33) *En réaction à la crise de Zika, le Brésil devrait immédiatement légaliser l’avortement dans les cas où l’on soupçonne aussi la microcéphalie. L’assouplissement des restrictions ne devrait toutefois pas s’arrêter là. (InterCorp – _SYNDICATE_ 2016)*

De même, *néanmoins* avec un sens similaire, c’est-à-dire celui de la négation partielle ou de la restriction, est aussi un des connecteurs bien utilisés dans les transcriptions *Europarl*, à savoir avec 165 i.p.m., et dans les textes juridiques avec 132 i.p.m. Cependant, sa fréquence d’emploi plus faible que celle de *toutefois* est bien évidente. Cela est dans la lignée de la conclusion de Gettrup & Nølke qui soulignent que *néanmoins* est plutôt un connecteur complémentaire au sein du style soigné et est même en train de disparaître (1984 : 16).

Exemple de *néanmoins* exprimant également une concession rectificative :

(34) *Telecom Italia, l’ancien opérateur public privatisé en 1997, était miné par d’énormes dettes et luttait pour trouver de l’argent frais. Mais cette vente a néanmoins été*

⁶³ À cette occasion, il faut insister sur le fait que contrairement au corpus *FRANTEXT*, le corpus *InterCorp v11 – French* se compose des types textuels très divers, ce que sont, à part des œuvres littéraires français aussi des traductions françaises des œuvres littéraires tchèques ou anglaises, des types textuels suivants : articles journalistiques des pages <https://www.project-syndicate.org/> et <https://voxeurop.eu/fr>, textes juridiques *Acquis communautaire* de l’Union européenne de <https://ec.europa.eu/jrc/en>, transcriptions des interventions des députés au Parlement européen de <http://www.statmt.org/europarl/> et des sous-titres du site <https://www.opensubtitles.org/fr>.

interprétée comme un nouveau signe du déclin économique de l'Italie et une perte de souveraineté. (InterCorp – PRESSEUROPE_2013)

À *toutefois* et *néanmoins* nous pouvons aussi ajouter *cependant*, exprimant de même une négation partielle (tandis qu'il est, contrairement à *toutefois* et *néanmoins*, apte à introduire l'arrière-plan et ne peut pas signaler une concession rectificative), étant donné qu'il s'utilise prétendument dans des contextes similaires et sa fréquence d'emploi est, selon les données du corpus *FRANTEXT*, également décroissante. Néanmoins, celle-ci est actuellement encore et toujours beaucoup plus élevée que celles de *toutefois* et *néanmoins*. L'adverbe *cependant* apparaît, comme c'est aussi le cas des deux autres connecteurs, dans les transcriptions *Europarl* avec 406 i.p.m. et des textes journalistiques (commentaires) avec 213 i.p.m. Néanmoins, ce sont notamment les types textuels divers non-classés, dans lesquels il y a une fréquence considérable de 526 i.p.m. ainsi que des textes scientifiques (non-fiction) avec 312 i.p.m.

Exemple d'une construction détachée de *cependant* (pour laquelle particulièrement ce connecteur a une forte prédilection) exprimant une concession logique et marquant l'arrière-plan :

(35) *C'est pourquoi la Commission ne voit pas la nécessité de mettre sur pied une task-force supplémentaire. Cependant, la Commission s'est engagée à s'attaquer aux difficultés rencontrées par certains prestataires de SSIG [...]* (InterCorp – EUROPARL)

En regardant l'actuelle courbe de fréquence de *tout de même* (voir sous-chapitre 3.3), nous ne pouvons que constater qu'elle est pareillement décroissante comme ce sont celles de *cependant*, *toutefois* et *néanmoins* dans les œuvres littéraires.

À la différence de ceux-ci, *tout de même* s'utilise toujours surtout dans les types textuels proches de la langue orale, ce que sont les suivants : drame (183 i.p.m.), roman (97 i.p.m.) et des textes divers non-classés (84 i.p.m.).

Exemple pour *tout de même* signalant la modalité épistémique ayant une valeur similaire à celle de *en effet*, *en fait*, *en réalité*, *par contre*, etc. et en fait gardant une nuance concessive :

(36) *Et c'est bizarre, quand elle est sortie en sanglotant, tu te rendais bien compte que c'était tout de même toi qui t'enfuyais.* (InterCorp – Beigbeder, 99 Francs, (2000))

En ce qui concerne la courbe fréquentative constamment montante de *pourtant* au sein de la langue écrite dans les œuvres littéraires, il est évident que ce connecteur concessif est largement favorisé dans la langue française standard écrite selon les données de *FRANTEXT*, vu qu'il apparaît aussi dans le corpus *InterCorp* surtout dans les types textuels divers non-classés, et ce avec 453 i.p.m., des textes journalistiques (commentaires) avec 402 i.p.m., des textes non-fictifs

avec 269 et des romans avec 264 i.p.m. En ce qui concerne sa fréquence relativement haute dans des textes non-fictifs, ce que sont des ouvrages pratiques et scientifiques, il semble qu'il est en train de s'émanciper du registre du français standard pour s'imposer également dans le registre soutenu, en contradiction avec notre conclusion dans le sous-chapitre 2.3.

Exemple de *pourtant* s'insérant au premier plan et marquant une concession logique :

- (37) *Il est bien plus difficile d'indiquer les succès de l'intégration qui **pourtant** sont sous les yeux de tout le monde et de manière tellement claire qu'ils en sont devenus invisibles.*
(InterCorp – *PRESSEUROPE*_2014)

Quant à la locution adverbiale *quand même*, celle-ci a, selon les données de *FRANTEXT*, comme *pourtant*, une courbe quantitative croissante au sein de la langue écrite. Celle-ci, comme c'est aussi le cas de *tout de même*, apparaît toujours notamment dans les types textuels proches de la langue parlée, c'est-à-dire dans des drames avec 138 i.p.m., des textes divers non-classés avec 137 i.p.m. et des romans avec 118 i.p.m.

Exemple de *quand même* en fonction d'exophore, signalant une objection atténuée dans les termes de Morel (1996 : 58) (voir l'exemple (19) dans le sous-chapitre 2.2.3.4), ayant un sens proche de *vraiment* (*C'est vraiment bizarre...*) :

- (38) — *Qu'est-ce que tu faisais à la Ménagerie ? — Rien. — **Quand même**, c'est bizarre...*
(InterCorp – Reza, Adam Haberberg (2003))

4.2 L'emploi des adverbes concessifs dans la langue parlée

Afin d'être capable d'analyser l'emploi des six connecteurs concessifs dans la langue parlée, nous avons choisi le corpus de la langue parlée suivant : *Corpus de Référence de Français Parlé (CRFP)*. Celui-ci contient des transcriptions des discours divers oraux comptant 398 667 mots au moment de la rédaction de ce mémoire.

Regardons d'abord les résultats obtenus :

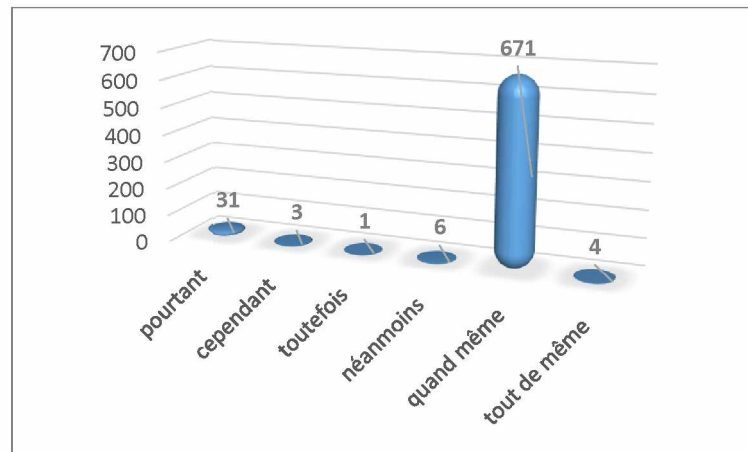


Figure 17 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain parlé – à partir des années 2000

adverbe	fq. abs.	i.p.m.
<i>pourtant</i>	31	78
<i>cependant</i>	3	8
<i>toutefois</i>	1	3
<i>néanmoins</i>	6	15
<i>quand même</i>	671	1683
<i>tout de même</i>	4	10

Figure 18 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français contemporain parlé – à partir des années 2000

À l’avis des linguistes contemporains, un premier trait caractéristique de *quand même* et de *tout de même* est qu’ils sont étroitement liés à la langue parlée, *quand même* encore davantage que *tout de même* (Csüry 2001 : 197, 214-215 ; Gettrup & Nølke 1984 : 15). C’est ce trait par lequel ils se distinguent nettement de *cependant*, *néanmoins* et *toutefois*, qui sont rarement entendus à l’oral, ce que nous pouvons confirmer (ainsi, les genres textuels favorisant ces deux connecteurs, sont le drame et le roman, donc des genres textuels relativement proches de la langue parlée, comme nous avons vu plus haut). Cependant, l’adverbe *pourtant* est, selon Gettrup & Nølke (1984 : 15) prétendument également fréquent en discours oral, mais nettement moins que *quand même* et *tout de même* (ibid.). À notre avis, cela était peut-être encore le cas durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle ; en regardant notamment Figure 17 ci-dessus, la première chose qui saute aux yeux est la fréquence extrêmement haute de *quand même* par rapport à celles des autres connecteurs, dont aussi *tout de même* ; sa fréquence d’emploi est voire considérablement plus haute que ne nous l’avons supposé dans notre introduction. De cela ressort que ce sont aujourd’hui surtout *quand même* et *pourtant* qui sont employés au français parlé, dont *quand même* plus que vingt fois plus fréquemment que *pourtant*. Nous assumons

que cela peut s'expliquer avec le fait que *quand même* peut avoir plusieurs fonctions, à savoir qu'il peut soit signaler la modalité épistémique, soit exprimer une concession forte (en position rhématique) ou une concession faible, respectivement une objection atténuée. En outre, il peut, suivant la terminologie de la linguistique textuelle, avoir une fonction comme exophore ou endophore.

Exemple de *quand même* exprimant une concession argumentative introduite par l'élément *bon ben* et ayant une nuance rectificative pour signaler que l'on ne devrait pas tirer des conclusions trop optimistes de l'assertion précédente (et donc étant substituable avec *toutefois* ou *néanmoins*) :

- (39) [...] *bon ben c'est climatisé c'est obligé donc on est au frais mais il y a **quand même** des inconvénients **quand même** parce que quand on ressort et puis qu'il fait quarante degrés dehors*

Observons encore un autre exemple de *quand même*, lequel introduit le plan de la modalité épistémique et ayant un sens proche de *vraiment*, *véritablement*, *en tout cas*, *après tout*, etc. » :

- (40) [...] *euh Orléans ça a été assez calme parce que Orléans **quand même** est une ville assez calme il y a eu des manifestations évidemment mais à Paris j'ai un frère qui était étudiant à Paris moi à ce moment-là [...]*

Dans le corpus, nous avons repéré un autre exemple intéressant de *quand même* ayant un sens similaire de celui présenté par l'exemple (40) et dans lequel *quand même* renforce encore le sens causal exprimé par la conjonction *parce que* :

- (41) [...] *formation de l'esprit euh dans le sens euh d'abord au point de vue français et ça aide beaucoup parce que c'est **quand même** le français vient du latin donc au point de vue analyse au point de vue construction de la phrase [...]*

Notamment des deuxième (40) et troisième (41) exemples ressort que *quand même* semble être en train de devenir un mot véritablement multifonctionnel, voire un mot parasite (comme c'est par exemple le cas de *voilà*, *hein*, *ben*, etc.) et quasiment « passe-partout ». En observant les données du corpus parlé, il nous semble que ces cas sont nettement plus nombreux que les occurrences de cet adverbe ayant une valeur concessive, ce qui serait, à notre avis, un objet intéressant pour une autre étude. Même si nous regardons de plus près l'exemple (39), *quand même* y est certes utilisé comme marqueur concessif, mais plus loin dans l'énoncé, il est répété, comme c'est souvent le cas des mots parasites. Somme toute, nous supposons que tout cela est un indice que nous avons ici affaire à une nouvelle étape de pragmatization de ce connecteur.

Par surcroît, il semble être employé comme substitution de *toutefois* et *néanmoins* pour marquer une rectification ou une réserve de l’assertion précédente.

Somme toute, il semble que *quand même* et *pourtant* sont dans la langue parlée aptes à couvrir toute l’échelle de la concessivité, cependant parfois vraisemblablement à cause des emplois fautifs.

4.3 L’emploi des adverbes concessifs dans la langue pseudo-parlée sur Internet

La langue pseudo-parlée se trouvant sur Internet, est, à notre avis, partiellement une sorte d’hybride entre les langues écrite et parlée.

Les endroits de communication dans un registre non-soutenu sur Internet sont notamment des forums de discussion, des blogues, des réseaux sociaux comme par exemple *Instagram*, *YouTube* et *Facebook* - bref, des endroits, dans lesquels les internautes discutent et bavardent entre eux dans une langue qui s’apparente à la langue couramment parlée, voire familière. Pour vérifier cette supposition, nous avons choisi comme illustration un corpus qui se compose des commentaires sous trois vidéos sur *YouTube*⁶⁴, ce que sont les suivants :

- *Bouchers VS Végans* :

https://www.youtube.com/watch?v=XYzj_dHuLDA

- *Débat sur la burqa en France* :

<https://www.youtube.com/watch?v=5qZwpf9dz5A>

- *GILETS JAUNES - Ce que vous devez savoir* :

<https://www.youtube.com/watch?v=J18zukKyDZs>

Toutes ces trois vidéos ont en commun les traits suivants : elles ont été visionnées par un grand nombre d’utilisateurs et, par conséquent, leurs sections pour des commentaires contiennent chacune plus que 8 000 commentaires, ce qui nous fournit un corpus de 120 000 mots, lequel nous semble être suffisant pour repérer en gros les tendances des fréquences d’emploi de nos six marqueurs concessifs.

⁶⁴ Selon les informations sur le site web <https://fr.statista.com/themes/3832/youtube/> [online] [cité : 2019-07-12], « *YouTube* est aussi devenu un nom connu de tous et un passage obligé pour la plupart des internautes français. Après *Google* et *Facebook*, *YouTube* est la plate-forme la plus visitée avec 25 millions d’internautes par mois. Par ailleurs, plus de 40 % de la population diplômée regarde les vidéos à l’ordinateur, tandis que les plus jeunes préfèrent son usage depuis les smartphones. Il n’est pas non plus étonnant que 40 % regardent *YouTube* presque tous les jours et que seulement 1 % des Français déclarent n’avoir jamais utilisé le site. », ce qui devrait justifier notre choix.

En outre, nous avons choisi des vidéos traitant des sujets récemment beaucoup discutés et donc faisant débat et, par conséquent, suscitant des raisonnements et commentaires du type argumentatif parmi les spectateurs : le végétalisme, la burqa et les gilets jaunes.

Il faut ici souligner que les chiffres y repérés sont plutôt à envisager comme une illustration assez grossière des tendances quant à nos six marqueurs concessifs au sein du discours argumentatif dans le cadre de la langue pseudo-parlée, vu qu'il serait sûrement besoin de prendre en compte un plus grand nombre de facteurs (comme par exemple l'âge moyen des utilisateurs, les sujets dont il est question, etc.) et éventuellement analyser un plus grand nombre de mots afin d'obtenir des résultats plus pertinents.

Voilà les chiffres obtenus quant aux fréquences d'emploi de nos six marqueurs concessifs au sein de la langue pseudo-parlée :

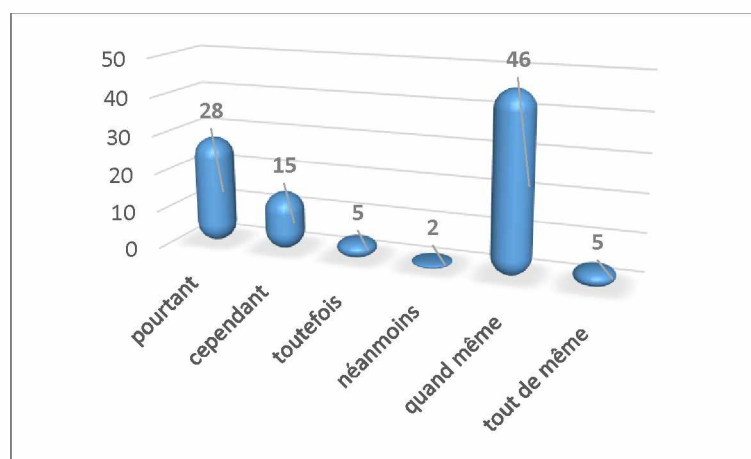


Figure 19 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain pseudo-parlé – à partir des années 2000

adverbe	fq. abs. végét.	fq. abs. burqa	fq. abs. gilets	fq. abs. au total	i.p.m.
<i>pourtant</i>	7	8	13	28	233
<i>cependant</i>	3	5	7	15	125
<i>toutefois</i>	1	2	2	5	42
<i>néanmoins</i>	0	0	2	2	17
<i>quand même</i>	17	14	15	46	383
<i>tout de même</i>	3	0	2	5	42

Figure 20 : Fréquences absolues et i.p.m. des six marqueurs concessifs – français contemporain pseudo-parlé – à partir des années 2000

Les résultats présentés ci-dessus corroborent notre hypothèse quant à l'hybridité discursive inhérente à ce type de langue pseudo-parlée. Nous estimons en outre que dans ce cas-ci, celle-ci est légèrement plus proche de la langue parlée, puisque la fréquence du connecteur *quand même* avec 383 i.p.m. est nettement plus haute que celle de *pourtant* avec 233 i.p.m. Évidemment, ces proportions d'emploi sont dans ce cas-ci plus équilibrées que celles dans la langue uniquement parlée. Pour cette raison, nous y trouvons bien d'occurrences de *cependant* et d'autres adverbes concessifs, comme nous pouvons bien voir dans la Figure 21 (bien en gardant à l'esprit que nos exemples repérés pour la langue pseudo-parlée traitent des sujets suscitant des énoncés du type argumentatif, ce que n'était pas le cas pour les exemples pour la langue parlée) :

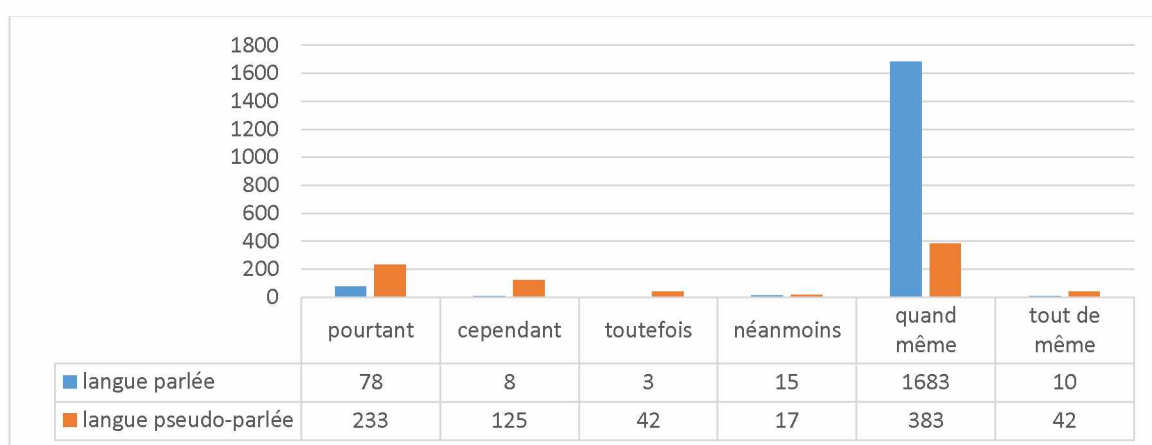


Figure 21 : Comparaison des fréquences relatives (i.p.m.) des six marqueurs concessifs – langue parlée vs langue pseudo-parlée

Exemple pour un emploi hybride de *quand même* avec un sens à la fois concessif « faible » du type argumentatif s'ajoutant à la conjonction *mais* et ayant en même temps une valeur épistémique dans le sens de *de toute façon, en tout cas, sans doute, etc.* :

- (42) *Je mange de la viande **mais** cela me dégoûte de voir que les gens n'ont pas de sentiments, d'émotion c'est **quand même** triste que les animaux soit traité ainsi [...]*
(Végétalisme)

Exemple de *quand même* servant comme endophore (renvoyant au contexte linguistique précédent) en position rhématique et marquant avec les éléments *un peu* une concession également atténuée et signalant une objection faible, voire pénaude :

- (43) *Un peu complotiste **quand même**.* (Gilets jaunes)

Exemple pour l'emploi de *quand même* signalant exclusivement la modalité épistémique pour l'expression de l'indignation ayant le sens de *Zut (alors) !* et donc voire servant comme phatème :

- (44) *C'est tout à fais normal sa devrai être puni par là loi on est en france ici quand même*
!! (Burqa)

De ces résultats ressort que le connecteur *quand même*, resp. *tout de même*, est dans la langue pseudo-parlée plus souvent utilisé comme marqueur concessif que c'est le cas de la langue parlée (voir le sous-chapitre 4.2), dans laquelle on semble le préférer pour marquer le plan de la modalité épistémique.

Dans le suivant, nous présenterons encore des exemples des autres adverbes concessifs présents dans notre corpus pour la langue pseudo-parlée :

Exemple pour l'emploi de *tout de même* exprimant une concession argumentative par excellence avec l'élément *certes* dans la première proposition :

- (45) *Certes on peut manger moins de viande mais elle fait tout de même parti de nôtre alimentation. C'est la chaîne alimentaire qui veux ça.* (Végétalisme)

Exemples pour l'emploi de *pourtant* exprimant une concession de type logique substituable avec *bien que* et signalant soit l'arrière-plan (46), soit le premier plan (47) :

- (46) *Contre et pourtant je suis marocain* (Burqa)
(47) *que dire ?? que penser??? ça parait fou et pourtant si crédible* (Gilets jaunes)

Dans l'exemple (46), nous supposons qu'il s'agit d'un emploi fautif, étant donné que correctement, on dirait plutôt : *Je suis marocain et pourtant je suis contre*. Ou encore : *(Je suis) contre, bien que je sois marocain*.

Exemples de l'emploi de *cependant*, se trouvant dans le corpus surtout en position détachée et exprimant une concession de type logique ou implicitement argumentatif (48) et nettement argumentatif introduit explicitement par les éléments *est une réalité indiscutable* (49) :

- (48) *Les vegans sont une perte de temps, cependant respectons leurs choix [...]*
(Végétalisme)
(49) *Enfants exploités dans les pays du tiers monde est une réalité indiscutable. Cependant, la séquence dans cette vidéo est une mise en scène.* (Gilets jaunes)

En ce qui concerne la fréquence d'emploi de *cependant* avec 125 i.p.m., celle-ci est nettement plus haute que dans la langue exclusivement parlée avec seulement 8 i.p.m. (voir Figure 21). Cela confirme dans une certaine mesure notre supposition quant à l'hybridité discursive inhérente au type spécifique de la langue pseudo-parlée caractérisant les commentaires des internautes.

Ici, il faut encore remarquer que les discours enregistrés pour le corpus parlé ne se caractérisent pas par des sujets spécifiques, c'est-à-dire, il ne s'y agit pas des sujets faisant débat et suscitant des raisonnements argumentatifs entre les interlocuteurs que c'est le cas de notre corpus de la langue pseudo-parlée. Pour des résultats plus pertinents et donc une comparaison plus minutieuse entre ces deux types discursifs, nous aurions sans doute besoin d'une délimitation plus précise quant aux sujets traités.

4.4 Synthèse

Bien qu'il s'agisse des sous-corpus contenant des proportions des genres textuels et des types de discours variés qui traitent des domaines différents, nous trouvons quand même qu'en gros, nous en pouvons tirer des observations utiles quant aux tendances approximatives en matière des fréquences d'emploi de notre ensemble des connecteurs concessifs au français écrit et spontané d'aujourd'hui.

Quand nous comparons les proportions des fréquences d'emploi dans les langues écrite, pseudo-parlée et parlée, il est évident que plus le discours est ancré dans le domaine oral, plus est utilisé *quand même* au détriment de ses parasyonymes.

En français écrit, on choisit encore tout le spectre des adverbes concessifs, et ce en ordre descendant comme suit : *pourtant*, *cependant*, *quand même*, *tout de même*, *toutefois*, *néanmoins*. Il faut encore noter que dans huit cas sur dix, on se sert de *pourtant*, *cependant* et *quand même*. Il semble que ces trois connecteurs sont souvent suffisants pour exprimer toute l'échelle de la concessivité dans la langue écrite et pour tous les registres de langue, tandis que les autres trois unités sont plutôt des adverbes complémentaires, avec lesquels on peut substituer un de ces trois premiers.

En ce qui concerne les fréquences d'emploi dans la langue parlée, c'est surtout *quand même* qui est utilisé, à part *pourtant* (lequel est cependant beaucoup moins employé que *quand même*). Pour cette raison, ce n'est pas *pourtant* comme marqueur concessif « passe-partout » dans le cas de la langue parlée, mais en effet, c'est *quand même*, et ce grâce aux fonctions diverses qu'il est apte à prendre dans le discours comme marqueur discursif et au-delà servir comme mot parasite. Tous les autres quatre adverbes concessifs sont rares à l'oral.

Quant à la langue pseudo-parlée, c'est également le marqueur *quand même* qui est, évidemment grâce à ses fonctions multiples, le plus employé. Cependant, on y emploie aussi bien les autres

adverbes, et ce comme suit, en ordre descendant : *pourtant*, *cependant*, *toutefois* et *tout de même* au même titre, et finalement *néanmoins*. Comme c'est le cas dans la langue parlée, *pourtant* occupe quant à son usage la deuxième place après *quand même*. Les connecteurs *quand même*, *pourtant* et *cependant* semblent être choisis dans neuf cas sur dix, ce qui est une proportionnalité similaire à celle au sein de la langue écrite.

5. Conclusion

La première question que nous nous sommes posée quant aux quasi-synonymes *pourtant*, *cependant*, *toutefois*, *néanmoins*, *quand même* et *tout de même* dans notre introduction était la suivante : quelles singularités et dénominateurs communs ont ces éléments ?

De notre dépouillement des ouvrages théoriques et grammairaux dans le chapitre 2 résulte que tous les six adverbes / locutions adverbiales sont aptes à exprimer la concession logique. À part *pourtant*, tous peuvent en outre également signaler la concession argumentative. À part *pourtant* et *cependant*, ils peuvent encore exprimer la concession rectificative, dont notamment *quand même* et *tout de même*. En ce qui concerne leur fonction sur le plan textuel, tous servent comme anaphore ; le seul adverbe de notre ensemble qui est apte à avoir aussi une fonction cataphorique, est *pourtant*. Celui-ci est par ailleurs ensemble avec *cependant*, apte à introduire l'arrière-plan du déroulement du procès donné. Les fonctions endophorique et exophorique peuvent uniquement être marquées par *quand même* et *tout de même*.

Les autres questions que nous nous sommes posées quant aux adverbes concessifs étaient : quelles étaient anciennement et sont aujourd'hui leurs nuances sémantiques ? Ont-elles subi des changements considérables ? Pour être capable de répondre à ces questions, nous avons dans le chapitre 3 mené une étude diachronique pour dépister leurs développements sémantico-pragmatiques. Il en ressortit la conclusion que leurs développements étaient véritablement variés et qu'ils sont en outre issus d'un matériau linguistique très hétérogène, ce qui est souvent le cas des adverbes. Leur développement du sens est une illustration de la grammaticalisation et notamment de la pragmatization durant laquelle leurs sens se sont écartés de leurs sens originaux plutôt référentiels vers un sens plus subjectif et plus fermement ancré dans la situation d'énonciation. C'est notamment depuis l'époque du français préclassique et l'apparition croissante des textes argumentatifs, à partir de laquelle les six items lexicaux devenaient graduellement des marqueurs discursifs comme outils exprimant la concession.

Un autre objectif de ce mémoire de master était de déceler dans quelle mesure se concurrencent ces six marqueurs discursifs en vue de leur emploi dans la langue écrite et parlée et ce pour quelles raisons.

Nous avons préalablement présumé que les connecteurs les plus fréquents sont *pourtant* dans la langue écrite ainsi que dans la langue parlée et *quand même* dans la langue parlée qui sont les plus utilisés.

De notre analyse quantitative au sein des chapitres 3 et 4 ressort que *pourtant* est effectivement l'adverbe concessif encore et toujours le plus employé dans les œuvres littéraires. Cela peut être

expliqué non seulement avec sa capacité à servir soit comme anaphore, soit comme cataphore, mais aussi avec son aptitude à introduire le premier plan et l'arrière-plan, c'est-à-dire de la manière des conjonctions similairement « fortes » *bien que* et *mais*. Par conséquent, ces traits font de lui le connecteur le plus approprié pour exprimer une concession directe, contrairement à ses quasi-synonymes, qui marquent couramment des différents degrés de la négation partielle, sauf *quand même* et *tout de même* qui offrent plus de possibilités.

De nos observations ressort en outre que tous ces six marqueurs présentent une sorte d'échelle de « force » concessive, à une limite de laquelle se trouve *pourtant* comme le marqueur concessif le plus puissant et de l'autre côté *quand même* resp. *tout de même* (à condition que ceux-ci ne se trouvent pas en position rhématique et donc forte) comme les marqueurs concessifs les plus faibles et multifonctionnels. Ensemble avec ces deux derniers, tous les autres trois connecteurs ici étudiés peuvent marquer tous les degrés possibles de la négation partielle, donc une restriction de l'énoncé précédent, sauf *cependant* qui peut aussi marquer une concomitance, puisque dans celui-ci est toujours inhérent le sens ancien marquant la temporalité.

Nous avons en outre observé au sein de notre étude quantitative en comparant les fréquences d'emplois dans les langues écrite, parlée et pseudo-parlée grâce aux données des corpus *FRANTEXT*, *InterCorp*, *CRFP* et *YouTube*, que c'est la locution adverbiale *quand même* qui est le connecteur concessif largement le plus utilisé dans la langue parlée et, dans une légèrement moindre proportion, dans la langue pseudo-parlée sur Internet dans les commentaires argumentatifs.

Néanmoins, il faut encore souligner les limites inhérentes à nos sous-corpus choisis, lesquelles conduisaient sûrement aux biais quant à nos résultats quantitatifs obtenus : ces biais sont conditionnés d'une part par les proportions irrégulières des nombres de textes disponibles ainsi que des nombres de mots pour les différentes époques dans les sous-corpus choisis et d'autre part de la disponibilité de différents genres textuels/discursifs. Par surcroît, il faut aussi prendre en compte les occurrences de quelques de nos marqueurs étudiés ayant des sens coexistants (par ex. l'adverbe *cependant* ayant pendant longtemps les sens temporel autant que concessif), et ce notamment au sein du français écrit aux époques préclassique, classique et, dans une moindre mesure, le français moderne au 19^{ème} siècle.

Pour ces raisons, nos résultats obtenus sont impérativement à prendre avec réserve. Nous trouvons cependant, que ces résultats nous ont démontré des tendances générales, desquelles nous avons pu tirer des conclusions.

Il semble en outre qu'à partir du début du 20^{ème} siècle, *quand même* (resp. *tout de même*) semble être en train de parcourir une nouvelle phase de pragmaticalisation, étant donné qu'il est apte à marquer soit une concession atténuée en position initiale ou intermédiaire de la phrase, ou forte

en position rhématique, soit à servir à introduire la modalité épistémique dans l'énoncé, c'est-à-dire l'aspect affectif de l'indignation, la reproche, l'étonnement, etc. ou servir comme mot épistémique ayant un sens proche de *vraiment*, *en effet*, etc. En outre, il semble être utilisé comme un mot parasite ou un phatème. Ce sont les facteurs pour lesquels celui-ci peut détenir plusieurs fonctions dans la phrase, ce qui fait de lui un véritable mot « passe-partout » au français parlé. Cela se reflète de plus en plus aussi dans la langue écrite (notamment dans la littérature générale, donc des romans etc.), comme nous a montré la courbe de sa fréquence d'emploi montante au sein de notre étude des données du corpus *FRANTEXT*.

En tout cas, il serait intéressant de savoir comment les fréquences d'emploi de ces items lexicaux se développeront au futur, dont notamment de la locution *quand même* qui semble être un cas exceptionnel au sein de l'ensemble des connecteurs étudié dans ce mémoire.

Pour conclure, la catégorie des connecteurs argumentatifs et leur dimension pragmatique sont sans doute des sujets méritant d'être poursuivis, particulièrement au sein de la didactique, la linguistique contrastive ainsi que la linguistique computationnelle avec des outils électroniques de traduction aujourd'hui encore nécessitant des améliorations, dont cette dernière notamment quant à l'intelligence artificielle s'y intégrant de plus en plus. Pour cette raison, c'est aussi la psycholinguistique, donc la linguistique de l'acquisition du langage, qui peut être une piste de recherche utile en matière des connecteurs, dont notamment des connecteurs argumentatifs.

Bibliographie

Ouvrages théoriques et grammaires

ADAM, Jean-Michel (2015). *La linguistique textuelle. 3ème éd.* Paris : Armand Colin. ISBN 2200282184.

ADAM, Jean-Michel (1996). *L'argumentation dans le dialogue.* In *Langue française*, No 112, 1996, pp. 31-49. [online]. [cité : 2019-04-04].

Lien : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1996_num_112_1_5359

ANSCOMBRE, Jean-Claude ; DUCROT, Oswald (1983). *L'argumentation dans la langue.* Bruxelles : Pierre Mardaga. ISBN 287009177x.

BURIDANT, Claude ; ZINK, Michel (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français.* Paris : Sedes. ISBN 2718192658.

CHEVALIER, Jean-Claude et al. (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain.* Paris : Larousse.

COMBETTES, Bernard (1994). *Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs.* In *Pratiques* 84, 1994, pp. 55-67. [online]. [cité : 2019-06-21].

Lien : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1994_num_84_1_1727

CSÜRY, István (2007). *Histoires de connecteurs – Héritage, lexicalisation et grammaticalisation.* In *Revue d'Études Françaises*, No 12, 2007, pp. 235-254.

DUCROT, Oswald (1966). *Logique et linguistique.* In *Langages*, No 2, 1966, pp. 3-30.

ESTIENNE, Robert (1557). *Traicté de la grammaire Française.* Édition commentée par Colette Demaizière (2003). Paris : Honoré Champion Éditeur.

GETTRUP, Harald ; NØLKE, Henning (1984). *Stratégies concessives : Une étude de six adverbess français.* In *Revue Romane* No 19.1, 1984, pp. 1-47. [online]. [cité : 2017-12-02].

Lien : https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/29500/26612

GRICE, Paul (1975). *Studies in the ways of words.* Harvard University Press. Édition 1989.

HEINE, Bernd (2002). *On the role of context in grammaticalization.* In *Typological Studies in Language*, No 49, 2002, pp. 83-101. Université de Cologne.

HOPPER, Paul J. ; TRAUGOTT, Elizabeth Closs (2003). *Grammaticalization.* Cambridge University Press. ISBN 0-521-80421-3.

KLEIBER, Georges (2009). *La synonymie - « identité de sens » n'est pas un mythe,* In *Pratiques*, 2009, pp. 141-142, 9-25. [online]. [cité : 2018-11-27].

Lien : <http://journals.openedition.org/pratiques/1262>

LOUCKÁ, Hana (2005). *Introduction à la linguistique textuelle.* Univerzita Karlova v Praze, Nakladatelství Karolinum. ISBN 80-246-0982-7.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2009). *Grammaticalisation et pragmatization des connecteurs de concession en français : cependant, toutefois, pourtant.* RRL, LIV, 1-2, p. 7-20, București. [online]. [cité : 2018-11-28].

Lien : <https://www.lingv.ro/RRL%201-2%202009%20Marchello-Nizia.pdf>

MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2007). *Le principe de surprise annoncée : grammaticalisation et pragmaticalisation de cependant*. Discours, Presses Universitaires de Caen, pp. 5-10. [online]. [cité : 2019-05-03]. Lien : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2008_num_118_1_3975

MAUPAS, Charles (1618). *Grammaire et syntaxe françoise, contenant reigles bien exactes et certaines de la prononciation, orthographe, construction et usage de nostre langue, en faveur des estrangiers qui en sont désireux*. [online]. [cité : 2019-04-03]
Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50778v.image>

MELLET, Sylvie et al. (2008). *Concession et dialogisme : Les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus*. Berne : Peter Lang. ISBN 978-3-03911-504-4.

MONTE, Michèle (2009). *Les corpus au service d'une approche multidimensionnelle de certains faits de langue et de discours : les exemples de la concession et de l'apostrophe*. In *Corpus No 8*, 2009, pp. 149-176. [online]. [cité : 2019-06-12]. Lien : <https://journals.openedition.org/corpus/1689>

MOREL, Mary-Annick (1996). *La concession en français*. Gap : Ophrys. ISBN 2-7080-0787-4.

MOSSBERG, Mari (2006). *La Relation de concession. Étude contrastive de quelques connecteurs concessifs en français et suédois*. Akademisk avhandling för filosofie doktorsexamen vid Institutionen för humaniora vid Växjö universitet. [online]. [cité : 2018-09-15]
Lien : <http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:207231/FULLTEXT01.pdf>

PEŠEK, Ondřej (2010). *Les connecteurs argumentatifs et l'équivalence interlangagière*. In *La Linguistique*, No 46/1, 2010, pp. 95-111, Paris, PUF, ISSN 0075-966X. [online]. [cité : 2017-05-08]. Lien : <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2010-1-page-95.htm>

PEŠEK, Ondřej (2011). *Argumentativní konektory v současné francouzštině a češtině*. České Budějovice: Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích.

PONCHON, Thierry ; SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev ; BERTIN, Annie (2017). *Connecteurs et structuration textuelle en diachronie (du moyen français au français préclassique)*. In *Linguisticae Investigationes Supplementa*, No 34, 2017, pp. 25-48.

RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL René (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France. ISBN 2 13 050249 0.

ROSSARI, Corinne (1992). *De l'exploitation de quelques connecteurs reformulatifs dans la gestion des articulations discursives*. In *Pratiques No 75*, 1992, pp. 111-125. [online]. [cité : 2017-06-03]. Lien : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1992_num_75_1_1671

ROSSARI, Corinne (2002). *Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes*. In *Cahiers de linguistique française*, vol. 24, 2002, pp. 11-44. [online]. [cité : 2017-05-04]. Lien : <https://core.ac.uk/download/pdf/43665529.pdf>

SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev (1995). *Subordonnées circonstancielle et dépendance sémantique. Comparaison, concession et condition : grammaticalisation et sens des connecteurs*. In *Faits de langues*, No 5, 1995, pp. 145-154. [online]. [cité : 2016-02-27].
Lien : http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_5_987

SILLETTI, Alida Maria (2013). *La concession dans les grammaires et ouvrages spécialisés du français*. Studies van de BKL/ Travaux du CBL/ Papers of the LSB, 8, pp. 69-78. [online]. [cité : 2016-09-30]. Lien : (ISSN elettronico: 2032-1511).

SOUTET Olivier ; BERTIN DELBEY Annie (1990). *La concession en français des origines au XVIe siècle : problèmes généraux, les tours prépositionnels*. In *L'Information Grammaticale*, N. 52, 1992. pp. 49-50. Genève : Droz. [online]. [cité : 2016-08-02]. Lien : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/igram_0222-9838_1992_num_52_1_3230_t1_0049_0000_6.pdf

TOURATIER, Christian (2006). « *Que faut-il entendre par connecteur ?* ». Paru dans MERLE, Jean-Marie ; TOURATIER, Christian, dir. *La connexion et les connecteurs. La phrase existentielle*, n° 19. [online]. [cité : 2017-09-09]. Lien : <https://www.yumpu.com/fr/document/read/30224198/que-faut-il-entendre-par-a-connecteur-a->

TRAUGOTT, Elizabeth Closs (1988). *Pragmatic Strengthening and Grammaticalization*. In *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 406-416. [online]. [cité : 2019-06-14].
Lien : <https://journals.linguisticsociety.org/proceedings/index.php/BLS/article/view/1784/1556>

WAGNER, Robert-Léon ; PINCHON, Jacqueline (1962). *Grammaire du français : classique et moderne*. Paris : Hachette.

VELAND, Reidar (1998). *Quand même et tout de même : concessivité, synonymie, évolution*. In *Revue Romane* 33, 1998, pp. 217-247. [online]. [cité : 2019-05-05].
Lien : https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/30003/27615

ZINK, Gaston (1989). *Morphologie du français médiéval*. Paris : Presses universitaires de France. Linguistique nouvelle. ISBN 2-13-046470-x.

Dictionnaires

FURETIÈRE, Antoine (1690). *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. [online]. [cité : 2018-09-21]. Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b.image>

GIRARD, Gabriel (1736). *Synonymes françois, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*. [online]. [cité : 2016-11-07].
Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57126368.texteImage>

LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE INFORMATISÉ. [online]. [cité : 2019-05-02]. [cité : 2019-06-21].
Lien : <http://atilf.atilf.fr/>

NICOT, Jean (1606). *Thrésor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne*. [online]. [cité : 2018-09-21]. Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50808z.image>

POUGEOISE, Michel (1998). *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*. Paris : Armand Colin. ISBN 978-2200219123.

ROUBAUD, Pierre-Joseph-André (1846). *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française*. [online]. [cité : 2019-06-23].
Lien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64240303.texteImage>

Corpus des textes

CRFP. [online]. [cité : 2019-06-06]. Lien : <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/corpus/index.html>

FRANTEXT. [online]. [cité : 2017-04-30]. [cité : 2019-03-18]. [cité : 2019-06-20]. [cité : 2019-06-22]. Lien : <http://www.frantext.fr>

InterCorp (version InterCorp v11 – French). [online]. [cité : 2018-09-09]. [cité : 2019-05-20]. [cité : 2019-06-28]. Lien : <https://kontext.korpus.cz>

YouTube – sections pour des commentaires. [online]. [cités : 2019-06-20].

Liens :

https://www.youtube.com/watch?v=XYzj_dHuLDA,

<https://www.youtube.com/watch?v=5qZwPf9dz5A>,

<https://www.youtube.com/watch?v=J18zukKyDZs>

Liste des tableaux et représentations graphiques

Figure 1 : Tableau récapitulatif des particularités des six marqueurs concessifs.....	33
Figure 2 : Tableau récapitulatif des stades du développement sémantique des adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives au fil du temps	44
Figure 3 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français préclassique écrit.....	49
Figure 4 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français préclassique écrit.....	50
Figure 5 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français classique écrit.....	53
Figure 6 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français classique écrit.....	53
Figure 7 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français moderne au 19 ^{ème} siècle écrit	55
Figure 8 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français moderne au 19 ^{ème} siècle écrit	55
Figure 9 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français écrit – première moitié du 20 ^{ème} siècle	57
Figure 10 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français écrit – première moitié du 20 ^{ème} siècle	57
Figure 11 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – deuxième moitié du 20 ^{ème} siècle.....	58
Figure 12 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – deuxième moitié du 20 ^{ème} siècle	59
Figure 13 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – à partir des années 2000.....	60

Figure 14 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français contemporain écrit – à partir des années 2000	60
Figure 15 : Courbes des i.p.m. des six marqueurs concessifs dans la langue écrite sur un axe de temps	61
Figure 16 : Les i.p.m. des six marqueurs concessifs dans la langue écrite sur un axe de temps - à partir du début du 20 ^{ème} siècle	66
Figure 17 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain parlé – à partir des années 2000	70
Figure 18 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français contemporain parlé – à partir des années 2000	70
Figure 19 : Fréquences absolues des six marqueurs concessifs – français contemporain pseudo-parlé – à partir des années 2000	73
Figure 20 : Fréquences absolues et i.p.m des six marqueurs concessifs – français contemporain pseudo-parlé – à partir des années 2000	73
Figure 21 : Comparaison des fréquences relatives (i.p.m.) des six marqueurs concessifs – langue parlée vs langue pseudo-parlée	74

Résumé

Les questions que nous nous sommes préalablement posées quant à l'ensemble quasi-synonymique marquant la relation logique de concession se composant des adverbes / locutions adverbiales *pourtant*, *cependant*, *toutefois*, *néanmoins*, *quand même* et *tout de même* étaient les suivantes :

quelles singularités et dénominateurs communs détiennent ces unités linguistiques ?

Quelles étaient anciennement et sont aujourd'hui leurs nuances sémantiques ? Ont-elles subi des changements considérables ?

Dans quelle mesure se concurrencent ces items lexicaux en vue de leurs fréquences d'emploi dans les langues écrite et parlée de nos jours et ce pour quelles raisons ?

Nous nous sommes attendus à ce que les connecteurs concessifs actuellement les plus fréquents soient *pourtant* dans la langue écrite ainsi que dans la langue parlée et *quand même* surtout dans la langue parlée qui soient les plus employés.

Pour être capable de formuler des hypothèses convenables quant aux questions préalablement posées, nous avons dans un premier temps, dans le chapitre 2, essayé de constituer un fondement théorique, pour lequel nous nous sommes servi des ouvrages spécialisés et grammaires touchant d'une manière ou d'autre notre sujet. Au sein de cette étude, nous avons d'abord étudié la relation logique de concession en soi (2.1.1 et 2.1.2) et puis essayé de délimiter les adverbes concessifs pris comme une sous-catégorie des connecteurs (argumentatifs) (2.2). En outre, nous les avons traités comme marqueurs discursifs signalant les sous-types de la concession logique, rectificative et argumentative (2.2.3). De cette étude ressortit (2.3) que tous les six adverbes concessifs peuvent signaler une concession logique ou, sauf *pourtant*, une concession argumentative. La concession rectificative peut être signalée par *toutefois*, *néanmoins* et notamment par *quand même* et *tout de même*. En outre, tous les six adverbes ou locutions adverbiales ont dans le discours une fonction anaphorique, à part l'adverbe *pourtant*, lequel est également apte à servir comme cataphore, et *quand même* / *tout de même* étant aptes à fonctionner comme exophore ou endophore. Qui plus est, *pourtant* est, ensemble avec *cependant*, le seul connecteur concessif qui peut introduire soit le premier plan, soit l'arrière-plan de l'action sous-jacente à la concession.

Afin de déceler les sens originels et les parcours de ces six adverbes concessifs / locutions adverbiales concessives vers leur sens concessif d'aujourd'hui, nous avons dans le chapitre 3 mené une étude diachronique, au sein de laquelle nous avons d'abord dépisté leurs développements sémantico-pragmatiques (3.1). Nous en avons appris que les sens de ces

adverbes ou locutions issus d'un matériau linguistique très hétérogène ne se sont développés que graduellement et s'inscrivent dans les procès de la grammaticalisation et la pragmaticalisation, c'est-à-dire leurs sens anciens se sont développés à partir du domaine objectif (identité, quantité, espace, temporalité) ou référentiel vers le domaine de plus en plus subjectif ayant une dimension pragmatique, à cause duquel les connecteurs concessifs sont aujourd'hui plus fermement ancrés dans la situation énonciative donnée et, par conséquent, dans les termes de la linguistique pragmatique (ou textuelle), ils sont considérés comme « adverbes de phrase » se trouvant au niveau au-delà de la syntaxe.

Cette étude uniquement diachronique (étymologique) aboutissait à une étude à la fois diachronique et quantitative (3.2 et 3.3), au sein de laquelle nous avons pris en considération les fréquences d'emploi dans les œuvres littéraires publiées à partir de la Renaissance, depuis laquelle nos six quasi-synonymes étaient en train de devenir des marqueurs concessifs (sauf *quand même* et *tout de même*, dont le développement du sens vers la concession était plus tardif). Pour cette étude, nous nous sommes servi des données des textes littéraires du corpus *FRANTEXT*, en examinant finalement plus en détail les fréquences d'emploi dans l'époque du français moderne et contemporain, c'est-à-dire à partir du début du 20^{ème} siècle, que tous les six connecteurs achevaient leur développement sémantico-pragmatique comme connecteurs véritablement concessifs.

Pour trouver des réponses probantes à la dernière question posée, donc dans quelle mesure se concurrencent ces items lexicaux mutuellement en vue de leurs fréquences d'emploi dans les langues écrite et parlée de nos jours, nous avons dans le chapitre 4 analysé les données fournies par les corpus *InterCorp* (pour déceler les genres textuels, dans lesquels les connecteurs concessifs sont préférés (4.1)), *CRFP* (corpus de la langue parlée (4.2)) et des commentaires sous trois vidéos sur la plateforme *YouTube* (servant comme corpus pour le discours argumentatif dans la langue pseudo-parlée, laquelle se caractérise par des traits empruntés de la langue écrite ainsi que de la langue couramment parlée (4.3)). Grâce à cette étude, nous pouvons confirmer notre supposition, que c'est le connecteur *pourtant* qui est le plus utilisé dans la langue écrite et que c'est le connecteur *quand même*, lequel est le plus utilisé dans la langue parlée. Contrairement à notre supposition, *pourtant* est cependant employé considérablement moins fréquemment dans la langue parlée que nous ne l'avons attendu (4.4). Cela est vraisemblablement dû au fait que le connecteur *quand même* (resp. *tout de même*) peut avoir des différentes fonctions, ce que sont les suivantes : 1. Connecteur concessif pour marquer une objection faible, voire penaude, 2. En position rhématique : connecteur concessif marquant une objection forte, 3. Marqueur de la modalité épistémique (signalant soit l'aspect affectif de l'indignation ou le reproche, etc., soit l'aspect épistémique comme modalisation selon le vrai,

le faux ou l'incertain ayant un sens proche de *vraiment*), 4. Mot parasite ou phatème (ayant par exemple un sens proche de *Zut (alors) !*).

De cela ressort que la locution *quand même* est en train de parcourir une nouvelle phase de la pragmaticalisation.

Shrnutí

Otázky, které jsme si kladli vzhledem ke kvazisynonymní skupině sloužící k vyjádření přípustkového vztahu a skládající se z příslovcí / příslovečných frází *pourtant*, *cependant*, *toutefois*, *néanmoins*, *quand même* a *tout de même* byly následující:

Jaké mezi nimi existují společné jmenovatelé a jakými rysy se od sebe naopak rozlišují?

Jaké sémantické nuance měly původně a mají v současnosti? Prošly významnými změnami?

Do jaké míry si konkurují tyto lexémy vzhledem k jejich frekvencím užívání v dnešním psaném a mluveném jazyce, a to z jakých důvodů?

Vycházeli jsme z předpokladu, že v současnosti nejvíce užívanými přípustkovými konektory (*connecteurs concessifs*) jsou *pourtant* v psaném a mluveném jazyce a *quand même* v mluveném jazyce.

Abychom byli schopni nalézt vhodné hypotézy pro výše kladené otázky, nejprve jsme (v kapitole 2) vytvořili teoretický rámec, pro který jsme využili znalostí získaných ze specializovaných publikací a gramatik. V rámci tohoto teoreticky založeného výzkumu jsme na prvním místě zkoumali logický vztah přípustky jako takové (2.1.1 a 2.1.2) a dále jsme pak vymezili přípustkové příslovce jakožto podkategorii (argumentativních) konektorů (*connecteurs argumentatifs*) (2.2). Dále jsme o těchto jednotkách pojednávali jako o diskursivních markérech (*marqueurs discursifs*) sloužících k vyjadřování přípustkových podtypů přípustky logické, přípustky rektifikační a přípustky argumentativní (*concession logique, rectificative et argumentative*) (2.2.3). Z této analýzy plyne (2.3), že zde studované přípustkové konektory mohou vyjadřovat jak logickou přípustku, tak, s výjimkou *pourtant*, argumentativní přípustku. Rektifikační přípustka může být vyjádřena pomocí konektorů *toutefois*, *néanmoins*, *quand même* a *tout de même*, přičemž zejména posledními dvěma. Dále z naší analýzy dostupných teoretických zdrojů plyne, že všech šest zde zkoumaných jednotek má schopnost ve výpovědi sloužit jako anafora, s výjimkou příslovce *pourtant*, který rovněž může sloužit jako katafora, a dále příslovečných frází *quand même* a *tout de même*, které také mohou mít funkci exofory či endofory. Dále jsme zjistili, že *pourtant* a *cependant* jsou jedinými přípustkovými příslovci, které mohou uvádět jak děj na stejné povrchové úrovni (*premier plan*), tak na úrovni v pozadí (*arrière-plan*) přípustkového vztahu.

Pro účely zjištění původních smyslů zde zkoumaných lexémů a dále jejich vývoje směrem ke smyslu přípustkovému, jak jej známe v dnešní době, jsme v kapitole 3 provedli diachronickou studii, v jejímž rámci jsme nejprve zkoumali jednotlivé sémantiko-pragmatické vývoje všech těchto jednotek (3.1). V rámci tohoto výzkumu jsme zjistili, že smysly těchto jednotek jsou

velmi různorodých původů a jejich smysly, jak je známe dnes, se vyvinuly až postupně. Tento proces je popisován pojmy gramatikalizace a pragmatikalizace, což znamená, že se původní smysly těchto jednotek vyznačovaly tím, že nejprve sloužily k označování objektivní či referenční skutečnosti (tj. vyjadřovaly identitu, množství, prostor, čas) a teprve časem se vyvinuli směrem k pragmatické dimenzi. Dnes jsou tyto jednotky takto více ukotveny v dané enunciativní situaci a z tohoto důvodu jsou slovy pragmatické (či textuální) lingvistiky považovány za větné příslovce (*adverbes de phrase*), se nacházející na vyšší úrovni než na syntaktické.

Z tohoto čistě diachronického (etymologického) výzkumu jsme pak plynule přešli k výzkumu diachronickému a zároveň kvantitativnímu, (3.2 a 3.3), v jehož rámci jsme zkoumali frekvence výskytu všech šest jednotek v literárních dílech od období renesance, tedy od chvíle, kdy se z těchto šesti kvazisynonym začínali jednoznačně stávat markéry pro vyjádření připustky (kromě *quand même* a *tout de même*, jejichž vývoj směrem k připustce byl pozdější). Pro tento výzkum jsme využili zdrojů psaného korpusu *FRANTEXT*. Díky jim jsme pak mohli detailněji zkoumat výskyt těchto šesti konektorů, a to v rámci moderní a současné francouzštiny, tedy francouzštiny od začátku dvacátého století a tímto od chvíle, kdy všech šest zkoumaných příslovcí již dokončilo sémantiko-pragmatický vývoj směrem k funkci vyjadřování připustkového vztahu.

Pro zodpovězení poslední otázky, tedy do jaké míry si tyto lexikální jednotky konkurují v užívání v dnešním psaném a mluveném jazyce, jsme provedli v kapitole 4 analýzu dat z psaného korpusu *InterCorp* (pro zjištění textových druhů, ve kterých jsou námi zkoumané konektory upřednostňovány (4.1)), z korpusu *CRFP* (korpus mluveného jazyka (4.2)) a dále z komentářové sekce na platformě *YouTube* (sloužící jako korpus pro argumentační diskurz v rámci pseudomluveného jazyka, který se vyznačuje společnými rysy jak z psaného, tak i mluveného jazyka (4.3)). V důsledku této analýzy můžeme potvrdit předpoklad, že je konektor *pourtant* nejužívanějším připustkovým příslovcem v psaném jazyce a že je konektor *quand même* naopak nejvíce vyžíván v mluveném jazyce. Dále jsme zjistili, že konektor *pourtant* je v mluveném jazyce podstatně méně užíván, než jsme původně očekávali (4.4). Vysvětlujeme tyto výsledky faktem, že konektor *quand même* (resp. *tout de même*) může ve větě zastávat několik různých funkcí, které mohou být následující: 1. Přípustková spojka označující slabou (až nesmělou) připustku či námitku, 2. V rématické pozici: připustková spojka označující silnou připustku či námitku, 3. Jednotka označující epistémickou modalitu (tedy vyjadřující subjektivní postoj mluvčího, tj. například pohoršení, výčitku, atd., nebo také vyjadřující pravdivostní modalitu, kdy má tato jednotka smysl blízký příslovcí *vraiment* (= *opravdu, skutečně, vážně*), 4. Parazitické slovo nebo slovo mající fatickou funkci (například může takto být blízký zvolání *Zut (alors)! (= Sakra!)*).

Z tohoto poznatku vyplývá, že fráze *quand même* zřejmě momentálně prochází další fází pragmatikalizace.